



Assemblée générale

Distr. générale
20 avril 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre V Coopération régionale pour le développement

Chapitre 22 Programme ordinaire de coopération technique

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| Vue d'ensemble | 2 |
| A. Services consultatifs sectoriels | 9 |
| 1. Affaires économiques et sociales | 10 |
| 2. Commerce et développement | 23 |
| 3. Établissements humains | 34 |
| 4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale | 37 |
| 5. Droits de l'homme | 40 |
| 6. Aide humanitaire | 43 |
| B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux | 46 |
| 1. Développement économique et social en Afrique | 47 |
| 2. Commission économique et social en Asie et dans le Pacifique (CESAP) | 65 |
| 3. Développement économique en Europe | 81 |
| 4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes | 94 |
| 5. Développement économique et social en Asie occidentale | 115 |

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 22.1

Prévisions de dépenses

| | |
|---|---------------------------------|
| Projet du Secrétaire général | 54 832 500 dollars ^a |
| Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009 | 54 832 500 dollars |
| ^a Aux taux de 2008-2009. | |

- 22.1 Le programme ordinaire de coopération technique, établi en 1946 par la résolution 58 (I) de l'Assemblée générale, a pour objectif de soutenir les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit par le transfert de savoirs et de connaissances spécialisées, afin qu'ils puissent développer leurs capacités de poursuivre les objectifs de développement convenus sur le plan international et arrêtés lors des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Son objectif général est de soutenir et de faire avancer les processus visant à développer les moyens dont disposent les pouvoirs publics, par le biais des personnes et des institutions qui les constituent, pour formuler et réaliser des politiques de développement économique et social viable. On s'emploie de plus en plus à promouvoir grâce au programme la mise en commun des expériences entre pays et régions, la coopération Sud-Sud, et la constitution de réseaux de savoirs facilitant les échanges et l'aide et assurant la viabilité des activités.
- 22.2 Par le biais du programme ordinaire de coopération technique, le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies offre aux États Membres un accès aux nombreuses compétences spécialisées mondiales et régionales dont disposent les organismes d'exécution, c'est-à-dire le Département des affaires économiques et sociales, les cinq commissions régionales [Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)], la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH).
- 22.3 Les activités de développement des capacités menées par les entités d'exécution sont un prolongement normal de leurs activités normatives et analytiques, permettant aux pays en développement de bénéficier tant des savoirs découlant de ces activités que de l'expérience d'autres régions géographiques, et de mettre en commun et d'échanger les pratiques optimales entre régions. Tout aussi important est l'intérêt que présente le travail de coopération technique accompli dans le cadre du programme pour les activités normatives et analytiques des entités d'exécution et, en fin de compte, pour l'appui au dialogue intergouvernemental.
- 22.4 La raison d'être principale du programme – compléter l'assistance technique offerte par d'autres sources, et permettre à l'Organisation de répondre à des demandes ponctuelles de services consultatifs et d'assistance technique dans des domaines où les entités des Nations Unies ont mandat pour intervenir, mais qui peuvent ne pas coïncider exactement avec les priorités établies des programmes financés par des contributions volontaires – n'a pas changé pour l'essentiel au long des années. L'élément essentiel qui permet d'établir la différence entre le programme ordinaire de coopération technique et les autres moyens d'appui à la coopération technique offerts

dans le système des Nations Unies est qu'il permet de répondre rapidement et en souplesse aux demandes des pays en développement qui souhaitent une aide de faible ampleur, mais urgente, selon des paramètres qu'ils définissent eux-mêmes, et leur permet de tirer avantage des compétences spécialisées dont disposent les entités des Nations Unies habituellement dotées de bons moyens d'analyse.

- 22.5 Les entités mondiales et régionales du Secrétariat de l'ONU qui sont associées à l'exécution du programme coordonnent leurs activités par le biais du mécanisme de coordination interne. Le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont le travail est axé sur l'harmonisation des programmes de ses membres, aide à réaliser une répartition plus rationnelle des tâches et à créer des complémentarités entre les entités mondiales et régionales. Par ailleurs, les échanges entre le Comité exécutif et le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) permettent à un groupe plus large d'entités de prendre conscience des compétences spécialisées et des atouts opérationnels dont dispose le Secrétariat de l'ONU et leur ouvrent l'accès à des connaissances, au profit de celles d'entre elles qui mettent en œuvre des projets et mènent des activités opérationnelles à l'échelon national. Une bonne connaissance des besoins actuels et nouveaux des pays en matière de capacités facilite la mise en place d'initiatives et de cadres de politique générale appropriés sur le plan national.
- 22.6 Presque toutes les entités exécutant le programme ordinaire de coopération technique sont des organismes non résidents, d'où la nécessité pour elles de coopérer avec les organismes résidents afin de maximiser l'effet des activités de développement au niveau national. Elles auraient ainsi accès à des informations mises à jour sur les priorités nationales de développement et pourraient améliorer leur collaboration avec d'autres entités. Les organismes résidents auraient de leur côté accès aux connaissances et compétences des organismes non résidents. Cette coopération peut prendre la forme d'activités de programmation conjointe, par le biais des bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement ou des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ou d'activités conjointes d'évaluation des besoins et, le cas échéant, de mobilisation de fonds.
- 22.7 Beaucoup d'organismes non résidents ont noué des liens de coopération avec les organismes résidents, en concluant des mémorandums d'accord ou, plus récemment, en détachant des agents de liaison auprès des bureaux des coordonnateurs résidents. Cette coopération peut encore être améliorée sur le plan de la communication et de la coordination, pour bien faire comprendre à tous les mandats des uns et des autres, dynamiser les échanges de connaissances et permettre aux coordonnateurs résidents et aux organismes résidents de mieux préprogrammer les activités en mettant à profit les connaissances spécialisées des organismes non résidents. L'harmonisation et la simplification des modalités de programmation et des procédures administratives et l'amélioration des échanges de données d'expérience et de pratiques optimales en matière de renforcement des capacités permettront à l'Organisation d'agir plus efficacement au niveau des pays.
- 22.8 En dernier lieu, la coopération avec d'autres organismes d'aide au développement, comme les institutions de Bretton Woods, l'Organisation de coopération et de développement économiques, les banques régionales de développement et d'autres organisations régionales, permet d'aligner les priorités en matière de développement et d'intégrer les pratiques communes aux institutions mondiales et régionales, et d'améliorer l'effet des activités opérationnelles.
- 22.9 Conformément à la résolution 2514 (XXIV) de l'Assemblée générale et à la résolution 1434 (XLVII) du Conseil économique et social, les activités financées au titre de ce chapitre du budget continuent de privilégier les services consultatifs à court terme, la formation et les projets opérationnels, comme il est indiqué ci-après. L'accent est mis sur l'apprentissage et la transmission de compétences, de technologies et de savoirs nouveaux. Les activités visent à répondre aux besoins formulés par les États Membres et les groupes de coopération régionaux et sous-régionaux,

à la demande d'un État ou sur instruction des entités intergouvernementales. Les interventions sont de petite envergure, mais ciblent précisément les éléments identifiés par les États Membres comme étant indispensables au respect de leurs engagements sur le plan national.

Services consultatifs à court terme

- 22.10 Les services consultatifs assurent la prestation de conseils spécialisés et le transfert de savoirs des entités mondiales et régionales aux gouvernements en ce qui concerne les problèmes de politiques générales, les stratégies et les programmes de développement et la formulation ou l'évaluation de projets et de programmes. Les conseillers jouent le rôle essentiel d'intermédiaires entre les pays et les entités d'exécution en facilitant l'accès aux compétences spécialisées de l'Organisation à l'échelon national. Ces services s'inscrivent souvent dans le cadre de missions consultatives, qui sont de plus en plus fréquemment préparées et suivies par des mécanismes faisant appel aux technologies de l'information et des communications. Les missions consultatives aboutissent souvent à la formulation de projets de coopération technique, exécutés soit par le gouvernement soit en partenariat avec une entité des Nations Unies. On peut ainsi renforcer l'effet multiplicateur et l'impact à plus long terme d'une mission. Les missions consultatives apportent aussi un soutien technique à des programmes exécutés par les pays, notamment pour le suivi et l'évaluation, permettant ainsi de s'assurer que l'exécution d'un programme est conforme aux documents issus des conférences des Nations Unies.

Projets opérationnels

- 22.11 Les projets opérationnels de coopération technique peuvent répondre à une demande précise d'un gouvernement, ou à une proposition émanant d'une entité intéressée s'inscrivant dans leur programme de travail de fond approuvé. Ces projets, qui peuvent être implantés dans un pays, mais sont souvent aussi interrégionaux ou multinationaux, servent de plus en plus souvent à tester et faire passer à l'étape opérationnelle de nouvelles méthodes répondant aux besoins de développement ou à combler des lacunes là où les fonds provenant d'autres sources ne suffisent pas pour des domaines prioritaires. Les projets opérationnels sont souvent le fruit de la collaboration de plusieurs entités souhaitant optimiser l'effet multiplicateur de l'action collective.

Formation

- 22.12 La formation, qui sert à développer les savoirs et les compétences, permet de renforcer les capacités pour la formulation de politiques et la bonne réalisation des politiques nationales, en fonction des réalités du pays. Elle prend souvent la forme de séminaires ou d'ateliers, mais aussi de bourses de courte durée, qui donnent l'occasion de revoir et d'acquérir des connaissances plus approfondies. On encourage systématiquement les échanges de pratiques optimales et la coopération Sud-Sud. L'un des grands critères, pour les activités de formation dispensée au titre du programme, est que les sujets abordés doivent servir à catalyser le processus de développement et adapter les besoins et les situations locaux aux activités découlant des grandes conférences. Même lorsque l'entité qui organise la formation est une entité mondiale, on encourage la participation des commissions régionales intéressées, dans le souci de la viabilité et du maintien d'un soutien régional après la formation.
- 22.13 L'objectif global qui inspire la programmation des ressources allouées à telle ou telle entité au titre du programme, la stratégie d'ensemble, et les critères qui président à l'exécution sont les suivants :
- a) *Objectif.* L'objectif est de soutenir les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit par le transfert de savoirs et de connaissances spécialisées, afin qu'ils puissent développer leurs capacités de poursuivre les

objectifs de développement convenus à l'échelon international et arrêtés lors des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies;

- b) *Stratégie.* La stratégie retenue en vue de réaliser cet objectif comprend les éléments ci-après :
- i) Répondre aux gouvernements qui demandent des avis urgents sur des questions de politique générale;
 - ii) Fournir aux gouvernements des avis précis sur des questions sectorielles intéressant leurs stratégies et programmes de développement;
 - iii) Aider les gouvernements à formuler ou évaluer des programmes et des projets permettant d'étoffer des programmes nationaux;
 - iv) Constituer des réseaux d'experts et de praticiens dans les différents secteurs, afin de faciliter les échanges d'informations, les activités synergétiques et les collaborations potentielles, notamment par le biais d'ateliers et de séminaires faisant appel aux technologies de l'information et de la communication;
- c) *Critères.* Les critères appliqués par toutes les entités exécutant des activités au titre du programme sont les suivants :
- i) Les activités doivent en premier lieu répondre aux demandes des pays en développement et être de courte durée (conçues et exécutées en moins de deux années civiles); les initiatives à plus long terme, qui nécessitent une démarche progressive et qui sont fondées sur les connaissances acquises lors d'interventions antérieures peuvent éventuellement se poursuivre, à titre exceptionnel, en attendant que les ressources extérieures nécessaires soient mobilisées;
 - ii) Les activités doivent relever des domaines d'intervention prioritaires de l'entité intervenante, tels qu'ils sont stipulés par l'organe directeur compétent, domaines où elle joue un rôle moteur avéré pour ce qui est des fonctions normatives et analytiques;
 - iii) Les activités doivent servir à renforcer les capacités dans les pays en développement, notamment celles qui correspondent aux obligations qu'ils assument en vertu de traités et autres instruments normatifs, et, compte tenu de l'expérience acquise sur le plan national, enrichir les fonctions analytiques de l'entité chargée de l'exécution, dans l'intérêt de tous les États Membres;
 - iv) On encourage par ailleurs les activités qui servent à préparer des éléments spécialisés de la stratégie de développement d'un pays ou à formuler les demandes de financement plus importantes présentées en faisant appel à d'autres sources.

22.14 L'exécution du programme de coopération technique se fait selon des modalités souples, les choix étant opérés en fonction de l'objectif poursuivi : on a recours notamment, mais pas exclusivement, à des conseillers, des consultants, à la formation, à des bourses, à l'enseignement à distance, à des guides pratiques, aux réseaux de savoirs et aux projets opérationnels.

22.15 La nature même du programme fait que le projet de budget-programme y relatif s'articule autour de grands thèmes sectoriels, avec pour chaque cas l'indication de l'entité chargée de l'exécution. On précise par ailleurs systématiquement, pour ce qui est des sous-programmes, des liens et des relations entre les activités prévues et les parties correspondantes du plan-programme biennal et les priorités pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1).

22.16 On s'efforce toujours d'appliquer les méthodes de budgétisation et de gestion axées sur les résultats aux activités de renforcement des capacités financées au titre du programme ordinaire de coopération technique. Le cadre logique, institué au cours de l'exercice 2004-2005 au niveau du

chapitre, puis étendu au niveau du programme en 2006-2007, est désormais reflété à l'échelon des 55 sous-programmes qui fournissent des services au titre du programme ordinaire. Chaque sous-programme, et par extension, chaque entité correspondante est par conséquent directement responsable de la définition de ses réalisations escomptées, du choix des indicateurs de succès appropriés et, en fin de compte, de l'obtention des résultats visés. Les résumés des différents chapitres du projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011 contiennent : a) un descriptif des réalisations escomptées; b) des indicateurs de succès; c) le budget récapitulatif; d) un récapitulatif des produits; e) des précisions sur les activités, les produits et les projets; f) un récapitulatif de l'impact du programme. Les tableaux correspondant à chaque sous-programme indiquent aussi les dépenses effectives de 2006-2007, les prévisions révisées pour 2008-2009 et l'estimation des dépenses pour 2010-2011, par objet de dépense.

- 22.17 En l'absence de rapports en bonne et due forme, les résultats obtenus dans le cadre du programme ordinaire ne sont pas toujours apparus clairement manifestes. Pour la première fois, des informations sur le programme ordinaire de coopération technique figurent dans le rapport sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2004-2005 (A/61/64). On précisera dans le rapport sur l'exécution des programmes pour 2006-2007 le nombre de projets préparés, le financement consécutif obtenu, les conventions que les pays auront ratifiées et auxquelles ils auront accédé, les rapports présentés conformément aux obligations assumées, et les nouvelles lois ou politiques adoptées par les pays bénéficiaires, de même que les contraintes ayant gêné l'exécution, les enseignements qui en auront été tirés et les connaissances obtenues grâce au suivi et à l'évaluation.
- 22.18 Dans son rapport sur l'exercice prenant fin le 31 décembre 2007 (A/63/5 (vol. I), chap. II), le Comité des commissaires aux comptes a formulé plusieurs observations sur les activités de coopération technique, notamment sur le programme ordinaire de coopération technique, et a recommandé la mise en place d'un dispositif de mesure de la performance comparable à celui exigé dans le cadre de la présentation des projets du Comité pour le développement. Pour donner suite à cette recommandation, on est en train de mettre en place un système de suivi, qui devrait permettre de mieux rendre compte des activités menées et des résultats obtenus au titre de chaque sous-programme, un système accessible sur le Web consacré au programme ordinaire (<http://www.un.org/esa/rptc/>).
- 22.19 Les ressources nécessaires au titre de ce chapitre sont résumées par composante, par objet de dépense et par programme dans les tableaux 22.2, 22.3 et 22.4 ci-après. Les produits sont résumés par entité d'exécution dans le tableau 22.5 ci-après.

Tableau 22.2

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Composante | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| A. Services consultatifs sectoriels | 21 089,2 | 22 364,8 | – | – | 22 364,8 | 752,2 | 23 117,0 |
| B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux | 24 823,4 | 32 467,7 | – | – | 32 467,7 | 4 914,7 | 37 382,4 |
| Total | 45 912,6 | 54 832,5 | – | – | 54 832,5 | 5 666,9 | 60 499,4 |

Tableau 22.3

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 32 076,7 | 39 825,2 | (2 607,8) | (6,5) | 37 217,4 | 5 047,6 | 42 265,0 |
| Consultants et experts | 2 958,5 | 3 046,8 | (383,4) | (12,6) | 2 663,4 | 212,0 | 2 875,4 |
| Frais de voyage des représentants | 233,7 | – | – | – | – | – | – |
| Frais de voyage du personnel | 4 210,8 | 4 889,4 | 47,7 | 1,0 | 4 937,1 | 239,6 | 5 176,7 |
| Services contractuels | 103,9 | 76,4 | 49,0 | 64,1 | 125,4 | 3,6 | 129,0 |
| Frais généraux de fonctionnement | 41,5 | 102,5 | 27,7 | 27,0 | 130,2 | 2,2 | 132,4 |
| Fournitures et accessoires | 4,5 | – | – | – | – | – | – |
| Mobilier et matériel | 39,4 | 111,0 | – | – | 111,0 | 23,3 | 134,3 |
| Subventions et contributions | 6 243,5 | 6 781,2 | 2 866,8 | 42,3 | 9 648,0 | 138,6 | 9 786,6 |
| Total | 45 912,6 | 54 832,5 | – | – | 54 832,5 | 5 666,9 | 60 499,4 |

Tableau 22.4

Ressources nécessaires, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Programme | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| A. Services consultatifs sectoriels | | | | | | | |
| 1. Affaires économiques et sociales | 13 526,3 | 12 933,7 | – | – | 12 933,7 | 627,8 | 13 561,5 |
| 2. Commerce et développement | 1 851,2 | 2 279,3 | – | – | 2 279,3 | 21,1 | 2 300,4 |
| 3. Établissements humains | 1 035,9 | 1 080,5 | – | – | 1 080,5 | 57,5 | 1 138,0 |
| 4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale | 1 403,5 | 1 599,3 | – | – | 1 599,3 | (9,1) | 1 590,2 |
| 5. Droits de l'homme | 2 311,7 | 3 424,0 | – | – | 3 424,0 | 12,9 | 3 436,9 |
| 6. Aide humanitaire | 960,5 | 1 048,0 | – | – | 1 048,0 | 42,0 | 1 090,0 |
| B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux | | | | | | | |
| 1. Développement économique et social en Afrique | 8 482,8 | 12 941,1 | – | – | 12 941,1 | 3 464,7 | 16 405,8 |
| 2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique | 4 444,3 | 5 589,7 | – | – | 5 589,7 | 227,1 | 5 816,8 |
| 3. Développement économique en Europe | 2 859,1 | 3 423,2 | – | – | 3 423,2 | 23,0 | 3 446,2 |
| 4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes | 4 964,9 | 5 645,9 | – | – | 5 645,9 | 690,1 | 6 336,0 |
| 5. Développement économique et social en Asie occidentale | 4 072,4 | 4 867,8 | – | – | 4 867,8 | 509,8 | 5 377,6 |
| Total | 45 912,6 | 54 832,5 | – | – | 54 832,5 | 5 666,9 | 60 499,4 |

Tableau 22.5

Récapitulatif des produits par entité d'exécution

| | <i>Services consultatifs</i> | | | <i>Séminaires/ateliers (participants)</i> | | | <i>Bourses</i> | | | <i>Projets opérationnels</i> | | | <i>Nombre total d'activités</i> | | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|---|--------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|------------------|---------------------------------|------------------|------------------|
| | <i>2006-2007</i> | <i>2008-2009</i> | <i>2010-2011</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2008-2009</i> | <i>2010-2011</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2008-2009</i> | <i>2010-2011</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2008-2009</i> | <i>2010-2011</i> | <i>2006-2007</i> | <i>2008-2009</i> | <i>2010-2011</i> |
| Département des affaires économiques et sociales | 356 | 288 | 255 | 56 (3 284) | 52 (2 960) | 47 (3 415) | 104 | 96 | 100 | – | – | – | 516 | 436 | 402 |
| CNUCED | 27 | 28 | 24 | 6 – | 5 – | 5 – | 90 | 90 | 90 | – | – | – | 123 | 123 | 119 |
| ONU-Habitat | 37 | 50 | 50 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 37 | 50 | 50 |
| ONUSDC | 60 | 60 | 60 | 29 (2 987) | 16 (1 020) | 20 (1 000) | – | – | – | 10 | 15 | 20 | 99 | 91 | 100 |
| HCDH | 81 | 82 | 83 | 15 (375) | 15 (375) | 20 (500) | 15 | 15 | 20 | – | – | – | 111 | 112 | 123 |
| Bureau de la coordination des affaires humanitaires | 18 | 28 | 28 | 6 (120) | 8 (160) | 8 (160) | 2 | 2 | 2 | – | – | – | 26 | 38 | 38 |
| CEA | 54 | 198 | 225 | 59 – | 18 – | 33 – | 2 | – | – | – | – | – | 115 | 216 | 258 |
| CESA | 157 | 111 | 124 | 39 – | 27 – | 41 – | – | – | – | 1 | 1 | – | 197 | 139 | 165 |
| CEE | 126 | 152 | 151 | 37 (1 682) | 51 (2 290) | 57 (2 450) | 2 | 1 | 2 | 4 | 9 | 7 | 169 | 213 | 217 |
| CAPALC | 254 | 215 | 217 | 7 – | 24 (360) | 32 (480) | 4 | 15 | 15 | 4 | 12 | 13 | 269 | 266 | 277 |
| CESAO | 221 | 160 | 194 | 57 (2 148) | 23 (448) | 23 (395) | – | 22 | 7 | – | – | 4 | 278 | 205 | 228 |
| Total | 1 391 | 1 372 | 1 411 | 311 (10 596) | 239 (7 613) | 286 (8 400) | 219 | 241 | 236 | 19 | 37 | 44 | 1 940 | 1 889 | 1 977 |

- 22.20 Le montant des ressources demandées pour l'exercice 2010-2011 est équivalent au montant approuvé pour l'exercice 2008-2009. On prévoit qu'il faudra, pour l'exercice 2010-2011, 2 232 mois de services consultatifs régionaux et interrégionaux, comme en 2008-2009.
- 22.21 Les crédits ouverts au titre du programme ordinaire de coopération technique sont depuis toujours calculés sur la base du montant correspondant au maintien des moyens existants, si bien qu'en réalité ces moyens sont en diminution. Sachant que les crédits ouverts au titre du programme sont calculés compte tenu des décisions spécifiques de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a pris l'habitude de laisser à l'Assemblée l'initiative d'en changer le montant. Les crédits demandés au titre du programme sont calculés en tenant compte, depuis l'exercice 1976-1977, de l'inflation et, depuis 1982-1983, des fluctuations des taux de change, l'objectif étant de maintenir le même niveau d'activité que lors de l'exercice précédent. La valeur réelle du programme a toutefois diminué au fil des ans, car l'inflation et les fluctuations des taux de change sont les seuls facteurs pris en compte dans l'accroissement des ressources prévues.

A. Services consultatifs sectoriels

Tableau 22.6

Résumé des ressources nécessaires, par sous-programme et bureau chargé de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme | 2010-2011 | | | | | | | Montant estimatif total |
|--|-----------------------|------------------------------|---|--------|-----------------|---------|--|-------------------------|
| | 2006-2007 Dépenses | 2008-2009 Crédits ouverts | Département des affaires économiques et sociales | CNUCED | ONU- Habitat | UNODC | Bureau de la coordination des affaires humanitaires | |
| Problématique de l'égalité des sexes et promotion de la femme | 414,3 | 589,4 | 618,0 | – | – | – | – | 618,0 |
| Politiques sociales et développement social | 1 403,9 | 1 677,1 | 1 758,6 | – | – | – | – | 1 758,6 |
| Développement durable | 3 522,2 | 3 276,1 | 3 435,2 | – | – | – | – | 3 435,2 |
| Statistique | 2 189,5 | 2 551,4 | 2 675,3 | – | – | – | – | 2 675,3 |
| Population | 437,2 | 576,3 | 604,1 | – | – | – | – | 604,1 |
| Administration publique et gestion du développement | 5 559,2 | 4 263,4 | 4 470,3 | – | – | – | – | 4 470,3 |
| Mondialisation, interdépendance et développement | 342,0 | 422,8 | – | 438,3 | – | – | – | 438,3 |
| Investissements et entreprises | 342,4 | 422,8 | – | 438,3 | – | – | – | 438,3 |
| Commerce international | 342,0 | 422,8 | – | 438,3 | – | – | – | 438,3 |
| Technologie et logistique | 354,4 | 440,2 | – | 460,8 | – | – | – | 460,8 |
| Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux | 470,4 | 570,7 | – | 524,7 | – | – | – | 524,7 |
| Coopération régionale et technique | 1 035,9 | 1 080,5 | – | – | 1 138,0 | – | – | 1 138,0 |
| Prévention, traitement et réinsertion, et développement alternatif | 1 403,5 | 1 599,3 | – | – | – | 1 590,2 | – | 1 590,2 |
| Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège | 2 311,7 | 3 424,0 | – | – | – | – | 3 436,9 | 3 436,9 |
| Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence | 690,2 | 737,8 | – | – | – | – | 773,6 | 773,6 |

Titre V Coopération régionale pour le développement

| Sous-programme | 2010-2011 | | | | | | | | Montant estimatif total |
|----------------------------|-----------------------|------------------------------|---|----------------|-----------------|----------------|----------------|--|-------------------------|
| | 2006-2007 Dépenses | 2008-2009 Crédits ouverts | Département des affaires économiques et sociales | CNUCED | ONU- Habitat | UNODC | HCDH | Bureau de la coordination des affaires humanitaires | |
| Services d'appui d'urgence | 270,3 | 310,2 | - | - | - | - | - | 316,4 | 316,4 |
| Total | 21 089,2 | 22 364,8 | 13 561,5 | 2 300,4 | 1 138,0 | 1 590,2 | 3 436,9 | 1 090,0 | 23 117,0 |

^a La répartition pourrait être modifiée en fonction des demandes d'aide; elle n'a ici qu'une valeur indicative.

22.22 Les ressources prévues pour les services consultatifs sectoriels, qui s'élèvent à 23 117 000 dollars, soit 38,2 % de l'ensemble des ressources prévues au présent chapitre, couvrent les 16 sous-programmes énumérés ci-dessus dans le tableau 2.b. On compte qu'au cours de l'exercice biennal 2010-2011, il faudra 792 mois de travail pour les services consultatifs interrégionaux, niveau qui est le même qu'en 2008-2009.

1. Affaires économiques et sociales : 13 561 500 dollars

22.23 Les activités de ce secteur sont exécutées par le Département des affaires économiques et sociales et correspondent au programme 7 (Affaires économiques et sociales) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Les activités du Département consistent essentiellement : a) à fournir aux États Membres des conseils et une assistance technique concernant les moyens de traduire en action concrète, aux plans interrégional, régional et national, les décisions des conférences et sommets des Nations Unies, notamment les objectifs de développement et autres engagements convenus au plan international; et b) à renforcer les capacités des pays, s'agissant en particulier de la formulation des politiques nationales.

Tableau 22.7

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 9 352,9 | 8 589,9 | - | - | 8 589,9 | 417,0 | 9 006,9 |
| Consultants et experts | 721,0 | 564,4 | (2,7) | (0,5) | 561,7 | 27,3 | 589,0 |
| Voyages | 1 162,1 | 1 219,0 | (24,4) | (2,0) | 1 194,6 | 57,9 | 1 252,5 |
| Services contractuels | 70,4 | 76,4 | (3,6) | (4,7) | 72,8 | 3,4 | 76,2 |
| Frais généraux de fonctionnement | 4,7 | - | - | - | - | - | - |
| Fournitures et accessoires | - | - | - | - | - | - | - |
| Mobilier et matériel | - | 35,0 | (4,2) | (12,0) | 30,8 | 1,5 | 32,3 |
| Subventions et contributions | 2 215,1 | 2 449,0 | 34,9 | 1,4 | 2 483,9 | 120,7 | 2 604,6 |
| Total | 13 526,3 | 12 933,7 | - | - | 12 933,7 | 627,8 | 13 561,5 |

Sous-programme 1. Problématique de l'égalité des sexes et promotion de la femme

| Agent d'exécution : Département des affaires économiques et sociales, Division de la promotion de la femme | | Budget récapitulatif (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011 : Programme 7, sous-programme 2, réalisation escomptée a) | | Montant effectif 2006-2007 | Montant estimatif 2008-2009 | Montant estimatif 2010-2011 | |
| Objectif : Améliorer la capacité des institutions des pays en développement de promouvoir l'égalité des sexes et d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 268,7 | 393,9 | 413,0 |
| | | Consultants | 26,2 | 26,3 | 30,0 |
| | | Voyages | 47,1 | 58,7 | 43,9 |
| | | Mobilier et matériel | – | 3,2 | 2,2 |
| | | Participants aux séminaires | 72,3 | 107,3 | 128,9 |
| | | Total | 414,3 | 589,4 | 618,0 |
| Réalisations escomptées | Indicateurs de succès | Activités/produits/projets ^a | | | |
| <p>a) Capacité renforcée de concrétiser les politiques, les missions et les obligations relatives à l'égalité des sexes et à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dont il a été convenu à l'échelon international</p> <p>b) Capacité renforcée des représentants de l'État, des législateurs, des officiers de justice et des représentants de la société civile de faire face à la violence à l'égard des femmes, qui est une forme de discrimination et de violation des droits fondamentaux, et de la prévenir</p> | <p>a) Nombre accru d'engagements officiels de prendre des mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes</p> <p>b) Nombre accru d'États Membres communiquant des informations sur les mesures qu'ils prennent pour appliquer le Programme d'action de Beijing, d'autres accords intergouvernementaux et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p> | <p>Des mesures visant à améliorer les capacités de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront mises au point et appliquées afin de renforcer la capacité des États Membres de respecter les objectifs de développement adoptés au niveau international, ceux qui découlent des textes issus des grandes conférences organisées par les Nations Unies se rapportant au sous-programme et les obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme portant sur l'égalité des sexes. L'accent sera mis sur la prévention de la violence à l'égard des femmes et des mesures à prendre face à cette violence.</p> <p>Les capacités seront renforcées grâce à : a) des ateliers de formation nationaux, sous-régionaux et régionaux visant à améliorer l'efficacité du transfert de connaissances et la mise en commun des meilleures pratiques; b) des services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondront à des besoins spécifiques d'ordre technique.</p> <p>Au titre du sous-programme, un projet financé par des dons sera exécuté à l'appui des pays sortant d'un conflit et deux nouveaux projets seront mis au point, l'un pour renforcer les dispositifs nationaux de promotion de la femme, l'autre pour prévenir la violence à l'égard des femmes et y faire face.</p> <p>Pour atteindre ses objectifs, le sous-programme continuera d'établir des partenariats à différents niveaux et de s'appuyer sur les points forts et les capacités des organismes des Nations Unies, avec lesquels il créera des effets de synergie, notamment avec : les commissions régionales, pour renforcer son influence et ses capacités de suivi</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| | | | | régionales; le PNUD pour son important rôle de coordonnateur à l'échelon national; et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour leurs services spécialisés dans la formation et la programmation novatrice, respectivement. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | Pendant l'exercice biennal 2006-2007, le sous-programme a fourni 8 services consultatifs et organisé 3 ateliers à l'intention de 99 représentants de mécanismes nationaux de promotion de la femme, d'autres représentants des pouvoirs publics, d'officiers de justice et de parlementaires, pour renforcer leurs capacités techniques concernant la réalisation de l'égalité des sexes et le respect des obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que la présentation de rapports sur les mesures prises à cette fin. D'après les observations qu'ils ont faites à la suite des activités de formation, 75 % des participants ont été satisfaits de la qualité et de l'utilité de la formation, qui leur a permis de mieux utiliser les instruments juridiques internationaux dans le cadre de leur travail. On prévoit que, grâce à ces ateliers, le nombre des États Membres s'engageant à prendre des mesures de promotion de l'égalité des sexes et de lutte contre la violence sexiste passera à 15 en 2010-2011. On prévoit également que 15 États Membres seront en mesure de présenter un rapport sur les mesures prises pour appliquer le Programme d'action de Beijing, pour prévenir la violence sexiste et y remédier. Ces mesures constructives devraient contribuer à une plus grande égalité des sexes dans les pays en développement. |
| Services consultatifs | 8 | 12 | 12 | |
| Séminaires/ateliers | 3 (99) | 4 (120) | 4 (120) | |
| Total | 11 | 16 | 16 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Politiques sociales et développement social

| <i>Agent d'exécution</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division des politiques sociales et du développement social | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|--|--|--|--|----------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 7, sous-programme 3, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif 2006-2007</i> | <i>Montant estimatif 2008-2009</i> | <i>Montant estimatif 2010-2011</i> | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays en développement et en transition et de la société civile de créer et d'appliquer des programmes et des politiques favorisant le développement social | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 963,7 | 1 256,2 | 1 317,2 |
| | | Consultants | 142,8 | 62,9 | 56,1 |
| | | Voyages | 132,5 | 96,1 | 100,8 |
| | | Services contractuels | 16,1 | – | – |
| | | Mobilier et matériel | – | 6,0 | 5,2 |
| | | Participants aux séminaires | 148,8 | 255,9 | 279,3 |
| | | Total | 1 403,9 | 1 677,1 | 1 758,6 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Capacité accrue de formuler et d'appliquer des politiques et des programmes prenant en compte le développement économique et social et favorisant les intérêts de groupes sociaux particuliers, en application des plans et des programmes d'action adoptés à l'échelon international b) Amélioration de l'intégration et de l'inclusion sociales en renforçant l'aptitude à intégrer certains groupes dans la société au moyen de mécanismes d'insertion sociale | a) Augmentation du nombre d'expressions officielles soulignant l'importance de la promotion de l'insertion sociale et de la lutte contre l'exclusion, en particulier des groupes vulnérables b) Augmentation du nombre d'États Membres rendant compte des progrès accomplis dans la formulation et l'application de politiques et de programmes de développement social réalisés grâce à des activités menées dans le cadre du sous-programme | <p>Le renforcement des capacités des États Membres et de la société civile de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes sociaux sera planifié et mis en œuvre en se fondant sur les objectifs de développement adoptés au niveau international, les textes issus des sommets mondiaux et les plans et programmes d'action se rapportant à des groupes sociaux particuliers. Le développement des capacités sera réalisé grâce à : a) la prestation de services consultatifs par des conseillers interrégionaux, des spécialistes des normes (au besoin) et les experts techniques extérieurs sélectionnés; b) des ateliers de formation nationaux et régionaux sur des questions pertinentes, telles que l'intégration des politiques économiques et sociales, de l'élimination de la pauvreté, de l'emploi, de l'insertion sociale, les méthodes participatives et qualitatives de collecte d'informations et d'analyse et les approches sans exclusive de la planification et de la prise de décisions; et c) la production et la diffusion de documents pédagogiques, de directives et de principes directeurs et le partage des données d'expérience, des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience.</p> <p>Le sous-programme contribuera à la réalisation de 3 projets de renforcement des capacités déjà en cours qui sont financés par des donateurs et de 4 projets relatifs au compte pour le développement. En 2010-2011, il est proposé de formuler 3 nouveaux projets de renforcement des capacités faisant une priorité de l'insertion sociale de certains groupes, en particulier les personnes handicapées et les autochtones, et prévoyant un appui aux pouvoirs publics et à la société civile dans le cadre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 39 | 40 | 40 | <p>Pendant l'exercice biennal 2006-2007, 5 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés et ont reçu un appui au titre du sous-programme; ils portaient sur le développement des jeunes et les politiques sociales régionales dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités de 88 experts nationaux, dont les appréciations directes (portées sur des formulaires d'évaluation) ont été très majoritairement favorables. En outre, on a organisé au total 39 missions consultatives portant sur plusieurs questions et activités liées aux stratégies de développement nationales visant à inclure les aspects sociaux dans les politiques et les programmes concernant les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles. Dans le cadre de ce sous-programme, on a formulé des orientations pour un examen et une évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement fondés sur la participation et partant de la base, entrepris par la Commission du développement durable à partir de 2007. Cette opération a été favorisée par la très fructueuse collaboration entre le sous-programme et le système des Nations Unies, en particulier les commissions régionales et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Il est prévu de renforcer les réseaux de parties prenantes, ce qui permettra de partager les données d'expérience et d'améliorer la prise de conscience des problèmes les plus urgents posés par l'insertion et l'inclusion sociales.</p> |
| Séminaires/ateliers | 5 (88) | 4 (120) | 4 (120) | |
| Total | 44 | 44 | 44 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction

Sous-programme 3. Développement durable

| Agent d'exécution : Département des affaires économiques et sociales, Division du développement durable | | Budget récapitulatif (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|--|---|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011 : Programme 7, sous-programme 4, réalisation escomptée c) | | Montant effectif 2006-2007 | Montant estimatif 2008-2009 | Montant estimatif 2010-2011 | |
| Objectif : Renforcer les capacités techniques, humaines et institutionnelles des pays en développement ou en transition pour ce qui est de l'application de plans et de stratégies nationaux de développement durable de l'énergie, des ressources en eau et des ressources naturelles, ainsi que des modes de consommation et de production viables | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 2 595,3 | 2 250,4 | 2 359,7 |
| | | Consultants | 179,2 | 115,1 | 96,6 |
| | | Voyages | 211,4 | 354,7 | 376,1 |
| | | Services contractuels | 45,0 | 38,2 | 40,0 |
| | | Mobilier et matériel | – | 8,9 | 4,1 |
| | | Frais généraux de fonctionnement | 4,7 | – | – |
| | | Participants aux séminaires | 486,6 | 508,8 | 558,7 |
| | | Total | 3 522,2 | 3 276,1 | 3 435,2 |
| Réalisations escomptées | Indicateurs de succès | Activités/produits/projets ^a | | | |
| <p>a) Renforcement des capacités pour ce qui est de promouvoir et d'appliquer des politiques et d'utiliser des cadres ou des dispositifs pour atteindre les objectifs relatifs à l'eau adoptés à l'échelon international et d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau</p> <p>b) Renforcement des capacités pour ce qui est de promouvoir et de mettre œuvre des politiques et des cadres ou des dispositifs favorables à l'énergie au service du développement durable et de remplir les objectifs adoptés à l'échelon international en tenant compte des changements climatiques dans le cadre du développement durable</p> <p>c) Renforcement des capacités de concevoir et d'appliquer des stratégies nationales de développement durable et d'en surveiller l'application et d'utiliser des indicateurs de développement durable au niveau national</p> | <p>a) Nombre accru d'engagements officiels de prendre des mesures visant à inclure les questions de développement durable dans les politiques, les programmes et les cadres législatifs et institutionnels</p> <p>b) Augmentation du nombre d'États Membres rendant compte des progrès accomplis dans la prise en compte des questions de développement durable dans les politiques, les programmes et les cadres législatifs et institutionnels</p> <p>c) Nombre accru de plans visant une utilisation efficace des ressources au service du développement durable qui sont au point, notamment des plans qui tiennent compte des changements climatiques</p> | <p>On compte élaborer et appliquer des stratégies visant à renforcer les capacités dans les domaines de l'eau, de l'énergie et des changements climatiques et de réaliser le développement durable à l'échelon national afin d'aider les États Membres à parvenir aux objectifs de développement adoptés à l'échelon international et découlant des textes issus des grandes conférences organisées par les Nations Unies ayant un rapport avec ce sous-programme.</p> <p>On mènera notamment les activités de renforcement des capacités suivantes : a) services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondent à des besoins spécifiques d'ordre technique; b) stages de formation sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à renforcer l'efficacité du transfert des connaissances; c) production de documents pédagogiques sur les méthodes permettant de transférer aux autres États Membres le résultat d'expériences d'ordre général menées à titre expérimental dans certains pays; et d) création/renforcement des réseaux de compétences locales, afin de resserrer les liens entre pays en développement par l'échange des meilleures pratiques.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, il est prévu de mener 22 projets déjà en cours et 4 projets liés au compte pour le développement et de mettre au point 15 nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : la gestion des ressources en eau; le suivi du secteur de l'eau; l'adaptation de la gestion de l'eau aux changements</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | | | | climatiques; l'appui aux politiques nationales relatives à l'eau et à la formulation de stratégies; l'efficacité énergétique; la conception et le partage des technologies sans incidence sur le climat et respectueuses de l'environnement; les moyens de transport, notamment leurs liens avec les changements climatiques et la pollution; l'accès à l'énergie, particulièrement en Afrique subsaharienne; la surveillance de l'application des stratégies nationales de développement durable et la mise en commun des connaissances à ce sujet; et l'intégration des questions de développement durable dans les stratégies nationales de développement durable. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | Pendant l'exercice biennal 2006-2007, 13 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés afin d'améliorer les compétences techniques des experts nationaux dans les domaines suivants : eau, assainissement, gaz naturel, économie de l'hydrogène, efficacité énergétique, sécurité énergétique, changements climatiques et formulation et application, puis suivi des stratégies nationales pour le développement durable. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités de 623 experts nationaux. Il est prévu que le nombre de pays qui achèveront un plan de gestion intégrée des ressources en eau et d'utilisation efficace de l'eau prenant en compte les changements climatiques passe de 10 en 2008-2009 à 15 pendant l'exercice biennal 2010-2011. Le nombre de plans de développement de l'énergie durable devrait passer de 25 en 2008-2009 à 30 en 2010-2011. Cette augmentation devrait nettement contribuer à l'expansion de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et de l'accès à des services énergétiques modernes ainsi qu'à une augmentation du nombre de pays équipés pour faire face aux effets des changements climatiques et se prémunir contre les dangers qu'ils peuvent faire peser sur les acquis du développement. |
| Services consultatifs | 61 | 75 | 80 | |
| Séminaires/ateliers | 13 (623) | 13 (700) | 16 (750) | |
| Total | 74 | 88 | 96 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Statistiques

| Agent d'exécution : Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique | | Budget récapitulatif (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011 : Programme 7, sous-programme 5 (Statistique), réalisation escomptée c) | | Montant effectif 2006-2007 | Montant estimatif 2008-2009 | Montant estimatif 2010-2011 | |
| Objectif : Appuyer les mesures prises par les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, pour se doter de services nationaux de statistique, et par les pays en transition pour produire des statistiques et des indicateurs fiables et actualisés pouvant être utilisés par les responsables de l'élaboration des politiques aux échelons national et international | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 798,8 | 1 413,3 | 1 481,9 |
| | | Consultants | 43,4 | 42,0 | 42,9 |
| | | Voyages | 436,6 | 410,4 | 402,9 |
| | | Mobilier et matériel | – | 4,2 | 6,9 |
| | | Bourses individuelles | 351,4 | 245,4 | 177,2 |
| | | Participants aux séminaires | 559,3 | 436,1 | 563,5 |
| | | Total | 2 189,5 | 2 551,4 | 2 675,3 |
| Réalisations escomptées | Indicateurs de succès | Activités/produits/projets ^a | | | |
| <p>a) Capacité accrue des services nationaux de statistique de produire et diffuser des données, en respectant les normes internationales dans les domaines suivants : i) recensements de la population et du logement, statistiques sociales et statistiques relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); ii) comptabilité nationale, statistiques économiques de base, statistiques de l'environnement et cadres de comptabilité économique et environnementale</p> <p>b) Systèmes nationaux de statistique renforcés grâce à des mécanismes institutionnels plus efficaces, des bases juridiques plus solides, une meilleure structure d'organisation et une meilleure gestion des ressources humaines</p> | <p>a) Pourcentage des pays auxquels une aide a été fournie et auxquels les missions consultatives ont permis de modifier leurs activités</p> <p>b) Pourcentage des pays ayant reçu une formation qui ont appliqué les recommandations relatives aux méthodes statistiques et aux meilleures pratiques dans ce domaine</p> <p>c) Pourcentage des pays dans lesquels les membres des services nationaux de statistique ayant reçu une formation ont, à leur tour, formé des collègues</p> | <p>Le renforcement de la capacité de produire des statistiques démographiques, sociales, économiques et sur l'environnement et des systèmes nationaux de statistique en général sera conçu et mené de manière à améliorer la capacité des États Membres de remplir les objectifs adoptés à l'échelon international et découlant des grandes conférences organisées par les Nations Unies ayant un intérêt pour le sous-programme. Des activités seront menées dans le cadre : a) des services consultatifs assurés par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondent à des besoins spécifiques d'ordre technique; b) de stages de formation sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à instituer un transfert des connaissances plus efficace; c) du resserrement des liens entre les pays en développement par l'échange de meilleures pratiques, en organisant des voyages d'étude et en attribuant des bourses de perfectionnement.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, il est prévu de poursuivre l'exécution de six projets en cours qui sont financés par des donateurs, de mener quatre projets liés au compte pour le développement et de mettre au point trois nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : recensements de la population et du logement, statistiques sur les femmes et l'emploi, statistiques relatives aux OMD, renforcement des services nationaux de statistique dans les régions de l'Afrique australe, de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est, diffusion de données et statistiques économiques de base.</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | Pour que son programme de travail soit exécuté efficacement, le sous-programme continuera d'établir des partenariats à différents niveaux et de tirer parti des points forts et des capacités des commissions régionales, du FNUAP, de l'UNICEF et de l'OIT et d'institutions sous-régionales, régionales et internationales, ainsi que des effets de synergie avec ceux-ci. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Pendant l'exercice biennal 2006-2007, 13 ateliers ont été organisés afin de renforcer les compétences techniques d'experts nationaux dans différents domaines, notamment les noms géographiques, la comptabilisation des ressources en eau, les registres des activités commerciales, les statistiques du tourisme, les statistiques économiques, les statistiques de l'énergie, les statistiques de l'environnement, les classifications économiques et sociales, les statistiques de l'état civil, les statistiques ventilées par sexe et les statistiques relatives aux OMD. En tout, 1 299 experts nationaux ont vu leurs capacités renforcées dans le cadre de ces ateliers. En outre, plus de 100 bourses de perfectionnement et voyages d'étude ont été financés pour que les experts nationaux aient la possibilité d'enrichir davantage leurs connaissances et leur expérience. Dans 97 cas, des services consultatifs ont aussi été fournis, notamment dans le cadre de 14 missions consultatives, dans les domaines suivants : traitement des données statistiques, comptabilisation des ressources écologiques et économiques et planification et gestion des recensements de la population et du logement. Les activités de renforcement des capacités menées au titre du sous-programme auront des effets directs sur la série de recensements qui seront effectués en 2010 et le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Il est donc utile et opportun d'organiser des ateliers et des missions pour améliorer la qualité des résultats des recensements et des données relatives aux OMD. Les changements intervenus dans les normes internationales relatives au système de comptabilité nationale et différents domaines de la statistique économique ont accru l'importance et l'impact du renforcement des capacités techniques dans ces domaines.</p> <p>Le pourcentage d'États Membres appliquant les recommandations relatives aux méthodes statistiques et aux meilleures pratiques devrait passer à 65 % en 2008-2009 et à 70 % en 2010-2011.</p> |
| Services consultatifs | 97 | 96 | 90 | |
| Séminaires/ateliers | 13 (1 299) | 14 (1 200) | 14 (1 200) | |
| Bourses | 104 | 96 | 100 | |
| Total | 214 | 206 | 204 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Population

| <i>Agent d'exécution</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division de la population | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|--|---|--|--|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 7, sous-programme 6, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif 2006-2007</i> | <i>Montant estimatif 2008-2009</i> | <i>Montant estimatif 2010-2011</i> | |
| <i>Objectif</i> : Mobiliser davantage l'attention de la communauté internationale sur les problèmes nouveaux et naissants en matière de population; améliorer les connaissances et la compréhension à l'échelon national de la fécondité, la mortalité, les migrations, le VIH/sida, l'urbanisation, la croissance démographique, le vieillissement de la population et l'environnement; améliorer l'accessibilité et l'actualisation des informations et données démographiques utiles aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, à la société civile et aux universités | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 298,9 | 419,0 | 439,3 |
| | | Consultants | 76,5 | 66,8 | 88,5 |
| | | Voyages | 22,3 | | 28,0 |
| | | Services contractuels | – | – | 5,4 |
| | | Mobilier et matériel | – | 2,2 | 5,4 |
| | | Participants aux séminaires | 39,5 | 66,9 | 37,5 |
| | | Total | 437,2 | 576,3 | 604,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Accroître la capacité des experts de produire, analyser et utiliser des informations démographiques présentant un intérêt pour les stratégies et les politiques démographiques visant la réalisation des objectifs de développement adoptés à l'échelon international</p> <p>b) Améliorer l'accès aux informations démographiques et renforcer les réseaux mondiaux et régionaux afin de faciliter les échanges d'informations et la promotion des meilleures pratiques s'agissant de la population et du développement et des politiques pertinentes</p> | <p>a) Nombre accru de déclarations officielles prenant acte de l'utilité des outils de formation/d'analyse et des capacités d'information et de l'interactivité de la plate-forme électronique, qui facilitent les analyses démographiques et la sensibilisation aux problèmes démographiques et aux solutions politiques</p> <p>b) Nombre accru d'États Membres incluant les informations démographiques dans les stratégies qu'ils suivent pour parvenir aux objectifs de développement se rapportant à la population et adopter des stratégies concernant la population</p> | <p>Le programme de travail s'appuie sur des activités passées et en cours, telles que Demopaedia, un dictionnaire multilingue démographique et encyclopédique en ligne (actuellement dans sa deuxième phase d'application), et les enquêtes menées auprès des services gouvernementaux qui produisent et utilisent des données démographiques. Un atelier sur l'importance des études démographiques doit se tenir en 2009 afin de fournir des informations supplémentaires sur les domaines importants dans lesquels il reste des besoins non satisfaits et sur les exigences concrètes des volets prévus pour 2010-2011. Dans ce sous-programme, les activités de renforcement des capacités seront complétées par ce qui suit : a) système électronique de renforcement des capacités en démographie appliquée figurant sur une plate-forme Web concernant la population et le développement; b) sur la même plate-forme Web, composante information et communication; c) soutien aux ateliers de formation visant à sensibiliser les experts nationaux aux problèmes démographiques nouveaux et naissants et à promouvoir les éléments de la plate-forme électronique; et d) services consultatifs visant à promouvoir l'intégration de la démographie dans la planification stratégique et l'élaboration des politiques. Il sera créé un dispositif de surveillance ayant pour objet de valider et renforcer les éléments de la plate-forme électronique en s'appuyant sur les avis des utilisateurs.</p> <p>Pour que son programme de travail soit exécuté avec efficacité, le sous-programme établira des partenariats à différents niveaux et s'appuiera sur les points forts et les capacités d'autres sous-programmes</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | portant sur le développement économique et social, les commissions régionales, le PNUD, le FNUAP, la Banque mondiale, des institutions universitaires compétentes en matière de formation en ligne et des instituts de recherche nationaux, avec lesquels il créera des effets de synergie. Il continuera de consolider ses capacités internes en recourant ponctuellement à des services consultatifs et à des experts ou à des consultants dans les domaines nouveaux. Il mettra également à contribution les réseaux professionnels dont il est membre et consultera les principales institutions dans le domaine de l'enseignement à distance, avec lesquels il partagera des données d'expérience. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | Pendant l'exercice biennal 2006-2007, le sous-programme a apporté une contribution très importante à la mise en place d'un dictionnaire multilingue démographique et encyclopédique en ligne, première étape dans l'utilisation d'outils de communication modernes et de technologies collaboratives, pour rassembler des données indispensables sur la démographie (Demopaedia). Une enquête menée en 2008 auprès de responsables gouvernementaux prenant part à l'analyse démographique a montré qu'il était urgent d'instituer une coopération technique dans ce domaine car la plupart des gouvernements de pays en développement n'avaient pas les moyens nécessaires. Dans le cadre du sous-programme, on s'attend à ce que l'enquête qui est actuellement menée auprès des membres d'organismes gouvernementaux utilisant des données démographiques fasse apparaître des besoins encore plus importants en matière de développement des capacités. Les projets axés sur l'enseignement en ligne et sur la mise en commun en ligne des compétences et des informations devraient renforcer considérablement les capacités de ceux qui produisent les données démographiques comme celles des utilisateurs. À cet égard, pendant l'exercice biennal 2010-2011, le nombre des personnes supplémentaires utilisant systématiquement les possibilités de formation et les outils d'analyse en ligne devrait passer à 30; le nombre d'États Membres disposés à inclure les questions de démographie dans leurs activités de développement et en ayant les moyens devrait passer à cinq; et le nombre d'États Membres qui adopteront des politiques se rapportant à la population devrait passer à trois. |
| Services consultatifs | 4 | 5 | 3 | |
| Séminaires/ateliers | 1 (34) | 1 (20) | 1 (25) | |
| Total | 5 | 6 | 4 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Administration publique et gestion du développement

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Département des affaires économiques et sociales, Division de l'administration publique et de la gestion du développement | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 7, sous-programme 8, réalisation escomptée c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Capacité accrue des gouvernements de renforcer la gouvernance participative, le professionnalisme et la responsabilisation du secteur public pour obtenir de meilleurs résultats, y compris en utilisant les technologies de l'information et de la communication | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 4 427,6 | 2 857,1 | 2 995,8 |
| | | Consultants | 252,9 | 251,3 | 274,9 |
| | | Voyages | 312,2 | 277,7 | 300,8 |
| | | Services contractuels | 9,3 | 38,2 | 30,8 |
| | | Mobilier et matériel | – | 10,5 | 8,5 |
| | | Participants aux séminaires | 557,2 | 828,6 | 859,5 |
| | | Total | 5 559,2 | 4 263,4 | 4 470,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des administrations publiques nationales et infranationales et mise en valeur de leurs ressources humaines, afin que la fonction publique puisse atteindre des normes de productivité élevées</p> <p>b) Renforcement des capacités des systèmes d'administration publique en matière de gestion des connaissances et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une prestation efficace des services publics</p> <p>c) Renforcement des capacités en matière de gouvernance et d'administration publique aux fins de la réalisation des objectifs de développement adoptés à l'échelon international, notamment les OMD, par la promotion des partenariats, de l'engagement civique et de l'administration en ligne</p> | <p>a) Nombre accru de stratégies, de méthodologies et d'outils de gestion relatifs à la reconstruction des capacités institutionnelles, à la gestion des connaissances et à la gouvernance participative</p> <p>b) Nombre accru d'engagements officiels d'intégrer ces stratégies et méthodologies dans les politiques, les programmes et les cadres législatifs et institutionnels</p> <p>c) Nombre accru d'États Membres signalant des améliorations dans la prestation efficace des services publics</p> | <p>Dans le domaine de l'administration publique, la stratégie de renforcement des capacités est d'abord axée sur les domaines suivants :</p> <p>a) le développement des institutions dans le secteur public, tout particulièrement la formation de cadres et la mise en valeur des ressources humaines, la conception de politiques et de stratégies et la constitution de réseaux interinstitutions; b) l'amélioration de la prestation des services publics au moyen des technologies de l'information et de la communication, de l'administration en ligne et de la gestion des connaissances; c) les activités menées par les pouvoirs publics pour faciliter la réalisation de l'agenda des Nations Unies pour le développement, en particulier les OMD.</p> <p>Le renforcement des capacités prendra les formes suivantes :</p> <p>a) services consultatifs fournis par du personnel interne et extérieur afin de mener à bien des missions d'évaluation des besoins et de diagnostic, ainsi que de conception de politiques et de stratégies; b) formation en groupe organisée à la demande de pays en développement et en transition afin de promouvoir auprès des États Membres des approches communes sur des questions liées à la gouvernance et aux systèmes et institutions d'administration publique; innovations dans le secteur public et administration en ligne au service du développement; c) production de documents pédagogiques sur les méthodologies de pointe en matière de gouvernance et d'administration publique; et d) création de nouveaux réseaux d'administrateurs publics et renforcement de ceux qui existent déjà afin de resserrer les liens entre les pays en développement grâce à l'échange de meilleures pratiques.</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | | | | Il est prévu dans le sous-programme d'exécuter 51 projets financés par des donateurs et 3 projets concernant le compte pour le développement et de s'efforcer de formuler au total 16 nouveaux projets relatifs au renforcement des capacités des institutions publiques, à la gestion des connaissances et à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication, à l'engagement civique et à la gouvernance participative. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | En 2006-2007, le sous-programme a fourni des services consultatifs dans le cadre de 147 missions d'évaluation des besoins, de diagnostic et de formulation de projets et organisé 21 ateliers de formation portant sur le renforcement des capacités des cadres en matière de gouvernance décentralisée et de lutte contre la pauvreté en Afrique; les normes d'excellence en matière d'éducation concernant l'administration publique, de formation en administration et de réinvention de l'État; l'application de la Charte ibéro-américaine de la fonction publique pour renforcer le professionnalisme, la déontologie, l'intégrité et la faculté d'adaptation; les technologies de l'information et de la communication au service du développement; l'intégration des OMD dans les stratégies de développement; et la promotion de l'engagement civique et de la gouvernance participative. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités de 1 141 experts nationaux. Les activités de renforcement des capacités se sont poursuivies dans les domaines de la gestion des connaissances et des problèmes d'économie politique liés à la société du savoir en fournissant des services consultatifs et d'assistance technique dans le cadre d'un atelier intitulé « Gérer les connaissances pour renforcer la confiance dans les pouvoirs publics », tenu lors du septième Forum mondial Réinventer l'État. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, les États Membres devraient s'engager à 15 reprises ou plus à intégrer les stratégies et les méthodologies dans les politiques, les programmes et les cadres législatifs et institutionnels. On s'attend à ce que l'application de stratégies, de méthodologies et de meilleures pratiques soit de 50 % en 2008-2009 et passe à 65 % en 2010-2011. |
| Services consultatifs | 147 | 60 | 30 | |
| Séminaires/ateliers | 21 (1 141) | 16 (800) | 8 (1 200) | |
| Total | 167 | 76 | 38 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

2. Commerce et développement : 2 300 400 dollars

22.24 Les activités prévues dans ce domaine sont exécutées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et correspondent au programme 10 (Commerce et développement) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 [A/63/6 (Rev.1)]. Elles sont axées sur : a) la fourniture de conseils techniques sur les différentes grandes orientations possibles et leurs répercussions sur les possibilités d'assistance technique dans les domaines du commerce et de l'investissement et les domaines connexes, en se fondant essentiellement sur les mandats et les enjeux définis dans l'Accord d'Accra; b) la formation dispensée aux agents de l'État et aux praticiens sur les principaux enjeux économiques internationaux, en vue d'accroître leur capacité de réagir de façon plus efficace et intégrée à l'évolution de l'économie mondiale, comme prescrit au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok et dans les décisions ultérieures du Conseil du commerce et du développement; c) l'orientation, l'appui technique et la coordination générale de l'assistance fournie dans le contexte du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce aux pays les moins avancés entre les six institutions [CNUCED, Organisation mondiale du commerce (OMC), Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI)].

Tableau 22.8

Ressources nécessaires par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 1 023,1 | 1 327,1 | (138,3) | (10,4) | 1 188,8 | 3,0 | 1 191,8 |
| Voyages | 191,7 | 301,8 | 31,5 | 10,4 | 333,3 | 16,2 | 349,5 |
| Subventions et contributions | 636,3 | 650,4 | 106,8 | 16,4 | 757,2 | 1,9 | 759,1 |
| Total | 1 851,2 | 2 279,3 | - | - | 2 279,3 | 21,1 | 2 300,4 |

Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement

| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|---|---|--|---|---|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 10, sous-programme 1, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> (2006-2007) | <i>Montant estimatif</i> (2008-2009) | <i>Montant estimatif</i> (2010-2011) |
| <i>Objectifs</i> : | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | |
| a) Renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition en matière de formulation de politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, de la technologie et autres, en particulier pour la formulation de politiques concordantes sur le plan intersectoriel et aux fins des stratégies nationales | | 143,0 | 199,0 | 178,3 |
| b) Combler les lacunes dans le renforcement des capacités en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organisations régionales, et fournir une orientation pour la conception de projets à long terme, en fonction des réalités nationales, régionales (y compris Sud-Sud) et mondiales, afin qu'ils répondent mieux aux besoins effectifs des pays bénéficiaires | | Voyages 40,0 | 63,8 | 72,0 |
| | | Participation aux séminaires 159,0 | 160,0 | 188,0 |
| | | Total | 342,0 | 422,8 |
| | | | 438,3 | |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| a) Meilleure compréhension par les pouvoirs publics des principaux problèmes économiques qui se posent sur le plan international et des incidences et interactions entre les différentes politiques sectorielles et pour ce qui est de la stratégie nationale de développement b) Meilleure compréhension des grandes orientations et de leurs incidences | a) Nombre d'agents de l'État formés et attestant que les connaissances acquises ont été effectivement appliquées à l'exécution de leurs tâches et ont permis d'améliorer la qualité de leur travail b) Nombre de bénéficiaires de services consultatifs confirmant l'utilité des orientations reçues | <ul style="list-style-type: none"> • Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et sessions de courte durée à Genève, selon les besoins, assurés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes locaux provenant des services publics, des établissements de recherche et du secteur privé • Services consultatifs en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires • 90 bourses de perfectionnement seront octroyées, en fonction du sujet traité, au titre du sous-programme 1, 2, 3 ou 4, selon qu'il conviendra | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | <i>Impact</i> |
|---|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> |
| Services consultatifs | 4 | 3 | 3 |
| Séminaires/ateliers ^b | 6 | 5 | 5 |
| Bourses de perfectionnement ^b | 90 | 90 | 90 |
| Total | 100 | 98 | 98 |
| <p>En 2006-2007, six cours de formation régionaux ont été dispensés dans une optique intersectorielle à des agents de l'État en Égypte et au Sénégal (Afrique), à Belgrade (pays en transition), à Bangkok (Asie et Pacifique), à Beyrouth (Asie de l'Ouest) et à Lima (Amérique latine et Caraïbes). Dans les enquêtes de suivi réalisées, environ 70 % des participants ont indiqué que le cours les avait considérablement aidés à comprendre les questions clefs de l'économie internationale. Une attention spéciale y avait été accordée aux particularités régionales et nationales, à l'échange de données d'expérience entre participants et à des exercices de simulation permettant de comprendre les incidences pratiques des interactions entre les différentes questions fondamentales. Pour l'exercice 2008-2009, un cours a déjà eu lieu à Minsk, un deuxième se déroule actuellement à Bahreïn et trois autres sont prévus, pour 2009, dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique. Au cours de l'exercice 2006-2007, les conseillers interrégionaux de la CNUCED ont fourni un apport aux décisions, discussions et réalisations multilatérales du premier examen ministériel annuel du débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social et à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement (tenu à Genève en juillet 2007), ainsi qu'aux travaux de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tenu à New York en septembre 2006), du débat de haut niveau du Conseil sur l'instauration aux niveaux national et international d'un environnement propice au plein-emploi et à la création d'emplois productifs et à un travail décent pour tous, et son incidence sur le développement durable (tenu à Genève en juillet 2006), et des réunions des groupes techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (tenues à Genève en mars 2006 et septembre 2007). Cinq cours sont également prévus pour l'exercice 2010-2011.</p> | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

^b Activités organisées conjointement au titre des sous-programmes 1, 2, 3 et 4.

Sous programme 2. Investissement et entreprises

| | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division des investissements et des entreprises de la CNUCED | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 10, sous-programme 2, réalisations escomptées b) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectifs</i> : | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | |
| a) Renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition en matière de formulation de politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, de la technologie et autres, en particulier pour la formulation de politiques concordantes sur le plan intersectoriel et aux fins des stratégies nationales | | 143,4 | 199,0 | 177,3 |
| | | Voyages | 40,0 | 63,8 |
| | | Participation aux séminaires | 159,0 | 160,0 |
| | | Total | 342,4 | 422,8 |
| b) Comblent les lacunes dans le renforcement des capacités en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organismes régionaux, et fournir une orientation pour la conception de projets à long terme afin qu'ils répondent mieux aux besoins effectifs des pays bénéficiaires | | | | 189,0 |
| | | | | 438,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| a) Meilleure compréhension par les pouvoirs publics des principaux problèmes économiques qui se posent sur le plan international et des incidences et interactions entre les différentes politiques sectorielles et pour ce qui est de la stratégie nationale de développement | a) Nombre d'agents de l'État formés et attestant que les connaissances acquises ont été effectivement appliquées à l'exécution de leurs tâches et ont permis d'améliorer la qualité de leur travail | • Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines chacun) et sessions de courte durée à Genève, selon les besoins, assurés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes locaux provenant des services publics, des établissements de recherche et du secteur privé | | |
| b) Meilleure compréhension des grandes orientations et de leurs incidences | b) Nombre de bénéficiaires de services consultatifs confirmant l'utilité des orientations reçues | • Services consultatifs en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 4 | 3 | 3 | <p>En 2006-2007, six cours de formation régionaux ont été dispensés dans une optique intersectorielle à des agents de l'État en Égypte et au Sénégal (Afrique), à Belgrade (pays en transition), à Bangkok (Asie et Pacifique), à Beyrouth (Asie de l'Ouest) et à Lima (Amérique latine et Caraïbes). Dans les enquêtes de suivi réalisées, environ 70 % des participants ont indiqué que le cours les avait considérablement aidés à comprendre les questions clefs de l'économie internationale. Une attention spéciale y avait été accordée aux particularités régionales et nationales, à l'échange de données d'expérience entre participants et à des exercices de simulation permettant de comprendre les incidences pratiques des interactions entre les différentes questions fondamentales. Pour l'exercice 2008-2009, un cours a déjà eu lieu à Minsk, un deuxième se déroule actuellement à Bahreïn et trois autres sont prévus, pour 2009, dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique. Au cours de l'exercice 2006-2007, les conseillers interrégionaux de la CNUCED ont fourni un apport aux décisions, discussions et réalisations multilatérales du premier examen ministériel annuel du débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social et à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement (tenu à Genève en juillet 2007), ainsi qu'aux travaux de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tenu à New York en septembre 2006), du débat de haut niveau du Conseil sur l'instauration aux niveaux national et international d'un environnement propice au plein-emploi et à la création d'emplois productifs et à un travail décent pour tous, et son incidence sur le développement durable (tenu à Genève en juillet 2006), et des réunions des groupes techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (tenues à Genève en mars 2006 et septembre 2007). Cinq cours sont également prévus pour l'exercice 2010-2011.</p> |
| Total | 4 | 3 | 3 | |
| | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 3. Commerce international

| <i>Agent d'exécution</i> : Division du commerce international des biens et services, et des produits de base de la CNUCED | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|---|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 10, sous-programme 3, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectifs</i> : | | Assistance temporaire autre que pour les réunions | | |
| a) Renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition en matière de formulation de politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, de la technologie et autres, en particulier pour la formulation de politiques concordantes sur le plan intersectoriel et aux fins des stratégies nationales | | 143,0 | 199,0 | 177,3 |
| | | Voyages | 40,0 | 63,8 |
| | | Participation aux séminaires | 159,0 | 160,0 |
| | | Total | 342,0 | 422,8 |
| b) Combler les lacunes dans le renforcement des capacités en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organismes régionaux, et fournir une orientation pour la conception de projets à long terme afin qu'ils répondent mieux aux besoins effectifs des pays bénéficiaires | | | 438,3 | |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| a) Meilleure compréhension par les pouvoirs publics des principaux problèmes économiques qui se posent sur le plan international et des incidences et interactions entre les différentes politiques sectorielles et pour ce qui est de la stratégie nationale de développement | a) Nombre d'agents de l'État formés et attestant que les connaissances acquises ont été effectivement appliquées à l'exécution de leurs tâches et ont permis d'améliorer la qualité de leur travail | • Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et sessions de courte durée à Genève, selon les besoins, assurés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes locaux provenant des services publics, des établissements de recherche et du secteur privé | | |
| b) Meilleure compréhension des grandes orientations et de leurs incidences | b) Nombre de bénéficiaires de services consultatifs confirmant l'utilité des orientations reçues | • Services consultatifs en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 4 | 3 | 3 | <p>En 2006-2007, six cours de formation régionaux ont été dispensés dans une optique intersectorielle à des agents de l'État en Égypte et au Sénégal (Afrique), à Belgrade (pays en transition), à Bangkok (Asie et Pacifique), à Beyrouth (Asie de l'Ouest) et à Lima (Amérique latine et Caraïbes). Dans les enquêtes de suivi réalisées, environ 70 % des participants ont indiqué que le cours les avait considérablement aidés à comprendre les questions clefs de l'économie internationale. Une attention spéciale y avait été accordée aux particularités régionales et nationales, à l'échange de données d'expérience entre participants et à des exercices de simulation permettant de comprendre les incidences pratiques des interactions entre les différentes questions fondamentales. Au fil des ans, les cours ont acquis une solide réputation et sont désormais reconnus comme un produit novateur sur le marché des services de l'assistance technique liée au commerce, particulièrement en raison de leur approche intégrée du commerce et du développement, unique en son genre. Pour l'exercice 2008-2009, un cours a déjà eu lieu à Minsk, un deuxième se déroule actuellement à Bahreïn et trois autres sont prévus, pour 2009, dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique. Les activités des conseillers interrégionaux sont incorporées aux programmes d'activité des grands sous-programmes de la CNUCED. Au cours de l'exercice 2006-2007, les conseillers interrégionaux de la CNUCED ont fourni un apport aux décisions, discussions et réalisations multilatérales du premier examen ministériel annuel du débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social et à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement (tenu à Genève en juillet 2007), ainsi qu'aux travaux de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tenu à New York en septembre 2006), du débat de haut niveau du Conseil sur l'instauration aux niveaux national et international d'un environnement propice au plein-emploi et à la création d'emplois productifs et à un travail décent pour tous, et son incidence sur le développement durable (tenu à Genève en juillet 2006), et des réunions des groupes techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (tenues à Genève en mars 2006 et septembre 2007). Cinq cours sont également prévus pour l'exercice 2010-2011.</p> |
| Total | 4 | 3 | 3 | |
| | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Technologie et logistique

| | | | | |
|---|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 10, sous-programme 4, réalisations escomptées b) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectifs</i> : | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | |
| a) Renforcer la capacité des pays en développement et des pays en transition en matière de formulation de politiques dans les domaines de la macroéconomie, du commerce, des investissements, de la technologie et autres, en particulier pour la formulation de politiques concordantes sur le plan intersectoriel et aux fins des stratégies nationales | | 143,0 | 188,6 | 172,7 |
| b) Comblent les lacunes dans le renforcement des capacités en répondant aux besoins d'assistance immédiate exprimés par les États et les organismes régionaux, et fournir une orientation pour la conception de projets à long terme afin qu'ils répondent mieux aux besoins effectifs des pays bénéficiaires | | Voyages 159,4 | 81,2 170,4 | 95,0 193,1 |
| | | Total | 440,2 | 460,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| a) Meilleure compréhension par les pouvoirs publics des principaux problèmes économiques qui se posent sur le plan international et des incidences et interactions entre les différentes politiques sectorielles et pour ce qui est de la stratégie nationale de développement | a) Nombre d'agents de l'État formés et attestant que les connaissances acquises ont été effectivement appliquées à l'exécution de leurs tâches et ont permis d'améliorer la qualité de leur travail | • Cinq cours de formation régionaux (d'une durée de trois semaines) et sessions de courte durée à Genève, selon les besoins, assurés par des spécialistes de tous les sous-programmes de la CNUCED et, dans le cas des cours régionaux, par des spécialistes locaux provenant des services publics, des établissements de recherche et du secteur privé | | |
| b) Meilleure compréhension des grandes orientations et de leurs incidences | b) Nombre de bénéficiaires de services consultatifs confirmant l'utilité des orientations reçues | • Services consultatifs en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 4 | 3 | 3 | <p>En 2006-2007, six cours de formation régionaux ont été dispensés dans une optique intersectorielle à des agents de l'État en Égypte et au Sénégal (Afrique), à Belgrade (pays en transition), à Bangkok (Asie et Pacifique), à Beyrouth (Asie de l'Ouest) et à Lima (Amérique latine et Caraïbes). Dans les enquêtes de suivi réalisées, environ 70 % des participants ont indiqué que le cours les avait considérablement aidés à comprendre les questions clefs de l'économie internationale. Une attention spéciale y avait été accordée aux particularités régionales et nationales, à l'échange de données d'expérience entre participants et à des exercices de simulation permettant de comprendre les incidences pratiques des interactions entre les différentes questions fondamentales. Pour l'exercice 2008-2009, un cours a déjà eu lieu à Minsk, un deuxième se déroule actuellement à Bahreïn et trois autres sont prévus, pour 2009, dans les régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, et Asie et Pacifique. Les activités des conseillers interrégionaux sont incorporées aux programmes d'activité des grands sous-programmes de la CNUCED. Au cours de l'exercice 2006-2007, les conseillers interrégionaux de la CNUCED ont fourni un apport aux décisions, discussions et réalisations multilatérales du premier examen ministériel annuel du débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social et à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement (tenu à Genève en juillet 2007), ainsi qu'aux travaux de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tenu à New York en septembre 2006), du débat de haut niveau du Conseil sur l'instauration aux niveaux national et international d'un environnement propice au plein-emploi et à la création d'emplois productifs et à un travail décent pour tous, et son incidence sur le développement durable (tenu à Genève en juillet 2006), et des réunions des groupes techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (tenues à Genève en mars 2006 et septembre 2007). Cinq cours sont également prévus pour l'exercice 2010-2011.</p> |
| Total | 4 | 3 | 3 | |
| | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

| | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 10, sous-programme 5, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectifs</i> : Aider les pays les moins avancés à mieux intégrer leurs politiques et priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et leurs stratégies de réduction de la pauvreté, et améliorer la prise en main nationale de ces politiques, plans et décisions sur les priorités, en particulier pour ce qui est des besoins d'assistance technique liée au commerce dans le contexte du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 450,7 | 541,5 | 486,2 |
| | | Voyages | 19,7 | 29,2 | 38,5 |
| | | Total | 470,4 | 570,7 | 524,7 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux, entre autres grâce au Cadre intégré renforcé b) Meilleure compréhension des grandes orientations et de leurs incidences | a) Nombre de pays les moins avancés qui ont progressé dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et concrètement appliqué les matrices d'action du Cadre intégré, étant entendu que de nombreux facteurs ont une incidence sur cet indicateur b) Nombre de bénéficiaires de services consultatifs confirmant l'utilité des orientations reçues | <ul style="list-style-type: none"> • Services consultatifs, à la demande des pays, afin de renforcer leur capacité d'intégration du commerce dans les stratégies de développement et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté • Services consultatifs en cas de besoin d'assistance immédiate et à la demande des pays bénéficiaires • Séances de formation de groupe pour les services nationaux d'exécution du Cadre intégré renforcé : deux ateliers régionaux et six ateliers nationaux visant à renforcer les capacités nationales de prise en main du Cadre intégré renforcé | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 10 | 10 | 10 | <p>Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce aux pays les moins avancés est une coentreprise réalisée par la CNUCED, l'OMC, le CCI, le PNUD, la Banque mondiale et le FMI, dont l'assistance provient de multiples sources de financement. La contribution de la CNUCED a essentiellement visé à aider les pays à se préparer en vue du processus du Cadre intégré en les appuyant dans le cadre de l'Étude diagnostique sur l'intégration du commerce afin de renforcer la capacité du pays et, principalement, du point de contact pour le Cadre intégré du Ministère du commerce, afin de l'aider à suivre les activités relevant du Cadre, à identifier et à gérer la stratégie de développement du commerce conformément à la stratégie nationale en la matière et/ou aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et à mettre pleinement en œuvre les mesures prioritaires recensées dans l'Étude. Après l'organisation réussie d'un atelier régional de pré-diagnostic, tenu à Kigali en octobre 2004, et d'un atelier national, tenu en Sierra Leone en octobre 2005, la demande s'est constamment accrue dans les pays les moins avancés concernant l'organisation de tels ateliers. Des ateliers nationaux ont été organisés en 2006 au Niger, au Soudan, en République démocratique populaire lao et en Ouganda. Des ateliers régionaux ont été organisés au Sénégal en 2006 et au Vanuatu en 2007. La CNUCED a également participé à des missions de sensibilisation dans des pays qui en avaient fait la demande et qui n'étaient pas encore membres du Cadre intégré. Ces missions visaient à aider les pays à élaborer une stratégie de développement du commerce dans l'optique d'une adhésion au Cadre intégré en tant que source d'assistance technique potentielle. Deux missions de sensibilisation ont été organisées en 2006 : l'une aux Comores en mars, l'autre en Guinée équatoriale en octobre. Des sessions de fond consacrées au Cadre intégré, à l'intégration commerciale et à la fourniture d'une assistance technique liée au commerce étaient les principaux sujets des ateliers, qui comportaient aussi des sessions spécifiques sur des questions commerciales dans le contexte national. Le prédiagnostic a été largement reconnu par les parties prenantes du Cadre intégré comme une contribution à la prise en main du processus par les pays, et a donc été considéré comme une activité essentielle dans le contexte du Cadre intégré renforcé. Au cours de l'exercice 2006-2007, les conseillers interrégionaux de la CNUCED ont fourni un apport aux décisions, discussions et réalisations multilatérales du premier examen ministériel annuel du débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social et à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement (tenu à Genève en juillet 2007), ainsi qu'aux travaux de l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (tenu à New York en septembre 2006), du débat de haut niveau du Conseil sur l'instauration aux niveaux national et international d'un environnement propice au plein-emploi et à la création d'emplois productifs et à un travail décent pour tous, et son incidence sur le développement durable (tenu à Genève en juillet 2006), et des réunions des groupes techniques du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement (tenues à Genève en mars 2006 et septembre 2007).</p> |
| Séminaires/Ateliers | 3 | 6 | 6 | |
| Total | 13 | 16 | 16 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

3. Établissements humains : 1 138 000 dollars

22.25 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et correspondent au programme 12 (Établissements humains) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Ce programme permet d'apporter aux gouvernements et autres partenaires d'Habitat qui le demandent des compétences techniques spécialisées et un appui opérationnel sous les formes suivantes : a) services consultatifs de courte durée portant sur des questions hautement prioritaires et choisies pour leur intérêt stratégique; b) identification, mise au point et lancement de programmes de coopération novateurs; et c) fourniture d'un appui spécialisé pour l'exécution, le suivi et la reproduction de ces programmes de coopération. Une attention particulière sera en outre accordée à l'appui destiné à venir compléter l'action d'autres organismes dans les situations d'après catastrophe.

Tableau 22.9

Montant indicatif des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 929,0 | 957,3 | – | – | 957,3 | 50,5 | 1 007,8 |
| Voyages du personnel | 75,7 | 81,3 | – | – | 81,3 | 4,0 | 85,3 |
| Frais généraux de fonctionnement | 19,4 | 26,1 | – | – | 26,1 | 1,9 | 28,0 |
| Fourniture et accessoires | 2,3 | – | – | – | – | – | – |
| Mobilier et matériel | 9,5 | 15,8 | – | – | 15,8 | 1,1 | 16,9 |
| Total | 1 035,9 | 1 080,5 | – | – | 1 080,5 | 57,5 | 1 138,0 |

Sous-programme. Coopération régionale et technique

| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la coopération régionale et technique d'ONU-Habitat | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 12, sous-programme 3, réalisations escomptées a), b) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer l'élaboration et l'application des politiques, stratégies et programmes d'aménagement urbain et de logement et renforcer les capacités à cet égard, principalement aux niveaux national et local | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 929,0 | 957,3 | 1 007,8 |
| | | Voyages du personnel | 75,7 | 81,3 | 85,3 |
| | | Frais généraux de fonctionnement | 19,4 | 26,1 | 28,0 |
| | | Mobilier, matériel et fournitures | 11,8 | 15,8 | 16,9 |
| | | Total | 1 035,9 | 1 080,5 | 1 138,0 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité d'appliquer des politiques, stratégies et programmes en matière d'établissements humains aux niveaux régional, national et local, l'accent étant mis sur la réduction de la pauvreté dans les villes et les interventions en cas de catastrophes naturelles ou causées par l'homme</p> <p>b) Amélioration des politiques nationales de logement et d'aménagement urbain répondant aux normes internationales établies par ONU-Habitat et meilleure connaissance au niveau des régions de la situation dans les villes et des tendances qui se dessinent à ce sujet</p> <p>c) Renforcement de la cohérence des principes d'urbanisation durable et de leur intégration dans les mécanismes d'aide au développement des Nations Unies et les stratégies et plans nationaux de développement, notamment les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, lorsqu'il en existe</p> | <p>a) Nombre accru de pays qui renforcent la capacité de leurs institutions : i) d'élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté dans les villes; et ii) de faire face aux catastrophes et de réduire la vulnérabilité dans ce domaine</p> <p>b) Augmentation du nombre de pays : i) qui adoptent de meilleures politiques d'aménagement urbain dans le cadre de la Campagne mondiale pour une urbanisation durable; ii) qui appliquent des politiques et des stratégies d'aménagement des taudis et de lutte contre la prolifération des bidonvilles; iii) augmentation du nombre de partenaires qui contribuent au suivi de la situation concernant les établissements humains en collectant des données sur les pratiques optimales et en établissant des rapports nationaux et régionaux sur l'état des villes</p> <p>c) i) Augmentation du nombre de mécanismes d'aide au développement des Nations Unies ayant intégré des principes d'urbanisation durable en faveur des pauvres; ii) nombre de documents généraux de programme de pays pour Habitat qui ont été établis et vérifiés</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une assistance technique aux fins de l'élaboration de politiques, de programmes de renforcement des capacités et de projets pilotes à l'appui des activités normatives concernant l'urbanisation durable menées par ONU-Habitat dans les pays en développement et les pays en transition à la demande des gouvernements • Organisation de missions et de services consultatifs dans des domaines spécialisés liés aux établissements humains, dont l'amélioration des taudis, les logements sociaux, la réduction de la pauvreté dans les villes, la reconstruction des biens matériels et la gouvernance démocratique après les catastrophes naturelles ou causées par l'homme, en étroite coordination avec les directeurs de programme d'ONU-Habitat en poste dans 45 pays en développement, afin d'appuyer des activités normatives et opérationnelles et de contribuer à l'intégration des questions d'urbanisation et de logement durable dans les documents directifs nationaux tels que les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi qu'au suivi et à la mise en œuvre du programme d'Habitat et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux national et local • Fourniture de services consultatifs aux pouvoirs locaux en matière de formulation des politiques d'urbanisation et de logements, d'élaboration et d'évaluation de programmes et d'intégration de l'urbanisation durable dans les stratégies de développement au niveau local • Contribution aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et aux stratégies nationales en la matière, lorsque les équipes de pays des Nations Unies en font la demande | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, 37 missions ont été organisées et des services consultatifs ont été fournis à 17 pays en développement et en transition. Ces missions, qui sont un critère de succès et indiquent l'intérêt des gouvernements bénéficiaires et des partenaires de financement, ont permis la formulation de 18 projets de renforcement des capacités. Environ 12 descriptifs et 5 directives spécialisées aux fins de cadres régionaux et mondiaux ont été élaborés. Deux séries d'instruments en vue de l'exécution des projets de coopération technique ont été conçus et étayés par des documents, conformément à l'approche harmonisée des transferts monétaires de l'ONU aux partenaires d'exécution, en mettant l'accent sur les collectivités locales.</p> |
| Services consultatifs | 37 | 50 | 50 | |
| Total | 37 | 50 | 50 | |
| | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale : 1 590 200 dollars

22.26 Les activités dans ce secteur sont exécutées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et correspondent au programme 13 (Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Plus précisément, le Bureau centre ses activités sur les services consultatifs et l'assistance technique aux États Membres afin d'aider les gouvernements qui en font la demande à accomplir les obligations réglementaires et conventionnelles liées aux conventions relatives à la lutte contre la drogue, la criminalité transnationale organisée, la corruption et le terrorisme; elles servent de catalyseur des capacités nationales et les épaulent face aux graves problèmes de la drogue et de la criminalité. Le programme est conçu de façon à réagir rapidement aux demandes d'assistance, laquelle est fournie comme suit : a) services consultatifs (concernant aussi bien les questions juridiques que les questions d'orientation générale); b) formation de décideurs et de spécialistes de la justice pénale; c) évaluation des besoins propres aux pays et conception de programmes d'assistance technique à long terme.

Tableau 22.10

Montant indicatif des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 855,6 | 976,3 | 4,8 | 0,5 | 981,1 | (14,5) | 966,6 |
| Consultants et experts | 137,4 | 122,0 | – | – | 122,0 | (1,7) | 120,3 |
| Frais de voyage des représentants | 0,4 | – | – | – | – | – | – |
| Voyages du personnel | 132,4 | 228,6 | (1,1) | (0,5) | 227,5 | 11,0 | 238,5 |
| Frais généraux de fonctionnement | 1,1 | 4,3 | – | – | 4,3 | (0,1) | 4,2 |
| Fourniture et accessoires | 0,4 | – | – | – | – | – | – |
| Subventions et contributions | 276,3 | 268,1 | (3,7) | (1,4) | 264,4 | (3,8) | 260,6 |
| Total | 1 403,5 | 1 599,3 | – | – | 1 599,3 | (9,1) | 1 590,2 |

Sous-programme. Prévention, traitement et réinsertion, et développement alternatif

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des traités et Division des opérations de l'ONU | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|-------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 13, sous-programme 3, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer les capacités des pays en développement, des pays en transition et des pays sortant d'un conflit pour leur permettre de : a) remplir leurs obligations conventionnelles et réglementaires liées aux conventions sur le contrôle des drogues, la criminalité transnationale organisée, la corruption et le terrorisme; b) mener des réformes de la justice pénale conformément aux normes et règles des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale; et c) intégrer les aspects pertinents dans les stratégies nationales globales de développement, de sécurité et de paix durables | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 855,6 | 976,3 | 966,6 |
| | | Consultants | 137,4 | 122,0 | 120,3 |
| | | Voyages du personnel | 132,7 | 228,6 | 238,5 |
| | | Frais généraux de fonctionnement | 1,1 | 4,3 | 4,2 |
| | | Fournitures et accessoires | 0,4 | – | – |
| | | Participation aux séminaires | – | 268,1 | 260,6 |
| | | Subventions et contributions | 276,3 | – | – |
| Total | | 1 403,5 | 1 599,3 | 1 590,2 | |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Renforcement des capacités nationales d'application des conventions relatives au contrôle des drogues, à la criminalité transnationale organisée, à la corruption et au terrorisme, ainsi que des normes et règles de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale b) Renforcement des capacités nationales d'application des conventions relatives au contrôle des drogues, à la criminalité transnationale organisée, à la corruption et au terrorisme, ainsi que des normes et règles de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale | a) Nombre de pays bénéficiaires d'une aide et pourcentage de pays se déclarant satisfaits de l'assistance reçue b) Nombre d'agents formés et pourcentage d'agents formés qui assurent un retour d'information c) Nombre de projets à long terme d'assistance technique sur le terrain conçus et lancés comme suite aux services consultatifs et aux évaluations et valeur globale de ces projets | <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les États Membres, à leur demande, afin de renforcer leurs capacités en matière de ratification et d'application des conventions internationales relatives à la lutte contre la drogue et le crime, notamment la promotion de l'entraide judiciaire et de l'extradition, ainsi que des normes et règles de l'ONU en matière de justice pénale • Organisation de programmes de formation à l'intention des hauts responsables et des praticiens de la justice pénale afin de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences, notamment dans le domaine de l'extradition et de l'entraide judiciaire • Évaluer sur demande les besoins des pays et concevoir des projets d'assistance technique à long terme sur le terrain propre à répondre à ces besoins | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 60 | 60 | 60 | <p>Les services consultatifs fournis dans le cadre du programme ont contribué directement à la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de la Convention des Nations Unies contre la corruption, selon la ventilation suivante : 29 ratifications en 2003; 52 en 2004; 53 en 2005; 63 en 2006; 39 en 2007 et 27 en 2008 (au 30 septembre 2008). En 2010-2011, l'accent sera mis sur la fourniture d'une aide en vue d'une application effective des conventions (au vu du nombre élevé de ratifications obtenues) et sur le renforcement des institutions de justice pénale, pour lutter contre les crimes graves en matière de criminalité organisée. Il est essentiel d'élaborer des projets d'aide technique à long terme pour assurer un renforcement durable et utile des capacités en vue de la poursuite de l'application des conventions. Le programme a permis de concevoir le projet et de réunir 7 millions en vue de son financement jusqu'en septembre 2008. On prévoit qu'en 2010-2011, le programme permettra d'augmenter considérablement (à hauteur d'environ 15 millions de dollars) le nombre de programmes d'assistance technique sur le terrain lancés, exécutés et financés. Un élément clef du programme est la composante formation, qui vise à préparer les agents du système de justice pénale et les décideurs à réagir efficacement face aux crimes graves. Depuis 2004, plus de 3 000 responsables ont reçu une formation axée sur les pays moins avancés et sur les pays sortant d'un conflit. On prévoit qu'au cours des exercices biennaux 2008-2009 et 2010-2011, 1 000 responsables recevront une formation. Les initiatives de l'ONUDC en matière de formation privilégieront de plus en plus les pays sortant d'un conflit, qui sont exposés aux effets de la criminalité organisée. En outre, la formation prendra prioritairement en compte les menaces nouvelles en matière de criminalité organisée, notamment les crimes écologiques, domaine où les États Membres sont de plus en plus demandeurs d'assistance.</p> <p>Le programme a continué d'élaborer des outils pertinents dans le domaine de la réforme de la justice pénale et des questions connexes, avec la rédaction, en 2008, de plusieurs manuels sur la justice pénale; de nouveaux produits sur la manière de réagir face à la criminalité organisée et d'évaluer les menaces dans ce domaine sont également à l'étude. De nouveaux modules de l'Outil d'évaluation du système de justice pénale ont en outre été conçus et, surtout, un rapport a été établi conjointement avec d'autres organismes compétents des Nations Unies, au sujet des enseignements tirés de la réforme de la justice pénale dans les sociétés sortant d'un conflit ou en transition.</p> |
| Séminaires/ateliers | 29 (2 987) | 16 (1 020) | 20 (1 000) | |
| Projets opérationnels | 10 | 15 | 20 | |
| Total | 99 | 91 | 100 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

5. Droits de l'homme : 3 436 900 dollars

22.27 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et correspondent au programme 19 (Droits de l'homme) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Une assistance technique sera fournie aux États Membres, à leur demande, sous les formes suivantes : a) services consultatifs; b) projets de coopération technique aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national; c) conférences, séminaires, journées d'étude et stages; d) bourses de perfectionnement; et e) documentation et information liées aux services consultatifs et à la coopération technique. Ces activités ont pour objet de coopérer avec les pays afin de renforcer l'application des normes internationales en matière de droits de l'homme au niveau national, notamment par la fourniture d'une assistance aux États Membres qui en font la demande, un appui aux plans nationaux et le renforcement des capacités pour la protection et la promotion de tous les droits de l'homme.

Tableau 22.11

Montant indicatif des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 1 202,0 | 1 865,4 | (1 194,9) | (64,1) | 670,5 | 1,0 | 671,5 |
| Consultants et experts | 52,8 | 209,5 | (99,9) | (47,7) | 109,6 | – | 109,6 |
| Frais de voyage des représentants | 153,8 | – | – | – | – | – | – |
| Voyages du personnel | 287,8 | 286,3 | (176,7) | (61,7) | 109,6 | 5,3 | 114,9 |
| Services contractuels | 24,5 | – | 52,6 | – | 52,6 | 0,2 | 52,8 |
| Frais généraux de fonctionnement | 16,3 | 29,8 | 27,7 | 93,0 | 57,5 | 0,2 | 57,7 |
| Fournitures et accessoires | 1,8 | – | – | – | – | – | – |
| Mobilier et matériel | 3,0 | – | – | – | – | – | – |
| Subventions et contributions | 569,6 | 1 033,0 | 1 391,2 | 134,7 | 2 424,2 | 6,2 | 2 430,4 |
| Total | 2 311,7 | 3 424,0 | – | – | 3 424,0 | 12,9 | 3 436,9 |

Sous-programme. Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des opérations hors Siège de la coopération technique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 19, sous-programme 3, réalisations escomptées a), b), c), d) et e) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer les capacités et infrastructures nationales, sous-régionales et régionales en matière de protection et de promotion de tous les droits de l'homme | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 1 202,0 | 1 865,4 | 671,5 |
| | | Consultants | 52,8 | 209,5 | 109,6 |
| | | Voyages | 441,6 | 286,3 | 114,9 |
| | | Services contractuels | 24,5 | – | 52,8 |
| | | Frais généraux de fonctionnement | 16,3 | 29,8 | 57,7 |
| | | Mobilier, matériel et fournitures | 4,8 | – | – |
| | | Bourses de perfectionnement | 213,5 | 336,3 | 308,8 |
| | | Participation à des séminaires | 176,1 | 696,7 | 2 121,6 |
| | | Subventions et contributions | 180,0 | – | – |
| | | Total | 2 311,7 | 3 424,0 | 3 436,9 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Amélioration de la sensibilisation, des connaissances et des compétences des décideurs et des agents de l'État, ainsi que des organisations régionales et sous-régionales au sujet des normes et mécanismes relatifs aux droits de l'homme et des incidences de leur travail pour ce qui est des droits de l'homme</p> <p>b) Renforcement de la coopération entre gouvernements, institutions nationales de défense des droits de l'homme et organisations non gouvernementales, dans leurs régions respectives, pour le règlement de questions liées aux droits de l'homme exigeant une approche et des initiatives régionales</p> | <p>a) Nombre d'organisations régionales ayant signalé des changements au HCDH comme suite à ses interventions</p> <p>b) Nombre d'initiatives régionales et nationales découlant de réunions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Services consultatifs et formation à la demande de gouvernements, afin de favoriser le renforcement de mécanismes propres à favoriser l'intégration des droits de l'homme dans le développement national • Intégration des droits de l'homme dans les politiques et programmes nationaux, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité • Renforcement de la compréhension des droits de l'homme et fourniture d'un appui à l'application des instruments internationaux en matière de droits de l'homme à l'intention du personnel judiciaire et des juristes s'occupant de droits de l'homme • Aide aux gouvernements pour ce qui est de leurs obligations en matière d'information au titre des différents instruments relatifs aux droits de l'homme • Élaboration d'outils et d'instruments de contrôle afin d'aider les États Membres à suivre les progrès accomplis dans l'accomplissement de leurs obligations en matière de rapports • Renforcement des capacités régionales d'encouragement à l'application de politiques en matière de droits de l'homme, notamment l'intégration des droits de l'homme dans les actions de développement social, de prévention des conflits et de règlement des conflits • Promotion de la participation des acteurs de la protection des droits de l'homme à la concertation avec les organisations régionales | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 81 | 82 | 83 | <p>En 2006, en tout 20 représentants autochtones (11 femmes et 9 hommes) ont participé aux quatre volets linguistiques du programme de bourses destiné aux autochtones en anglais, en espagnol, en français et en russe. En 2004, une évaluation globale de ce programme a été réalisée et, en décembre 2006, une évaluation supplémentaire a eu lieu. Ces deux évaluations soulignent l'importance du programme pour les peuples autochtones et son effet multiplicateur. Tous les participants à l'évaluation avaient mené des activités de formation avec leur communauté, nombre d'entre eux ayant par la suite eu recours au mécanisme en matière de droits de l'homme; d'autres encore avaient participé à des séminaires de spécialistes ou à la négociation avec les organes législatifs. Outre le financement de ces bourses, le programme ordinaire de coopération technique a contribué à financer les voyages liés aux ateliers, programmes de formation, missions de consultation avec les gouvernements aux niveaux régional, sous-régional et national, ainsi que la participation à des réunions et missions visant à favoriser la coordination, au niveau du système, des activités liées aux droits de l'homme ainsi que la coopération avec les organisations régionales.</p> |
| Séminaires/ateliers | 15 (375) | 15 (375) | 20 (500) | |
| Bourses | 15 | 15 | 20 | |
| Total | 111 | 112 | 123 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

6. Aide humanitaire : 1 090 000 dollars

22.28 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et correspondent au programme 22 (Aide humanitaire) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Le programme a pour objet de fournir des services consultatifs et des activités de formation afin de favoriser la prévention des catastrophes naturelles et de faciliter le passage de la phase des secours à celle de la reconstruction et du développement; élaborer et promouvoir une politique commune en matière humanitaire pour le système des Nations Unies et ses partenaires; mobiliser et coordonner l'aide dans les situations d'urgence complexes; et mobiliser et coordonner l'aide en cas de catastrophe. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires continuera de participer au renforcement et à la mise en place des moyens nationaux, à l'élaboration et au renforcement des plans d'urgence nationaux après les catastrophes, et à la normalisation des textes et procédures dans la planification nationale des secours dans les pays exposés aux catastrophes et dans les pays touchés.

Tableau 22.12

Montant indicatif des ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|-----------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 690,2 | 737,8 | – | – | 737,8 | 35,8 | 773,6 |
| Consultants et experts | 82,7 | 80,0 | – | – | 80,0 | 0,2 | 80,2 |
| Frais de voyage des représentants | 79,5 | – | – | – | – | – | – |
| Voyages du personnel | – | 118,0 | – | – | 118,0 | 5,7 | 123,7 |
| Services contractuels | 4,5 | – | – | – | – | – | – |
| Frais généraux de fonctionnement | – | 42,3 | – | – | 42,3 | 0,2 | 42,5 |
| Subventions et contributions | 103,7 | 69,9 | – | – | 69,9 | 0,1 | 70,0 |
| Total | 960,5 | 1 048,0 | – | – | 1 048,0 | 42,0 | 1 090,0 |

Sous-programme 1. Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence

| | | | | | |
|--|-------------------------------------|--|--|---|---------------------------------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Bureau de la coordination des affaires humanitaires | | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 22, sous-programme 2, réalisation escomptée a) | | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcer davantage les dispositifs nationaux des pays sujets aux catastrophes et des pays touchés afin d'assurer une intervention humanitaire rapide et cohérente pour alléger les souffrances des populations en cas de catastrophe naturelle et dans des situations d'urgence complexes | | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | |
| | | | 690,2 | 737,8 | 773,6 |
| | | | Total | 690,2 | 737,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| a) Planification effective aux niveaux national et international b) Sensibilisation et approfondissement des connaissances et des qualifications au niveau des pouvoirs publics, en matière de planification des interventions d'urgence et de diffusion et d'exécution des plans | | a) Nombre de plans d'intervention d'urgence interorganisations élaborés avec les gouvernements intéressés pour renforcer les moyens collectifs d'intervention du système des Nations Unies b) Nombre d'évaluations des plans existant aux niveaux régional et national réalisées à la demande des gouvernements | <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture, à la demande des pays, de services consultatifs en matière d'élaboration, d'amélioration, d'évaluation et de formation afin de renforcer l'efficacité des interventions grâce à la révision des plans établis, et de renforcer les politiques régionales et nationales de planification • Fourniture d'un appui aux fins de l'évaluation des effets des situations d'urgence et de l'efficacité des interventions | | |
| <i>Produits (participants)</i> | | | <i>Impact</i> | | |
| | <i>Nombre effectif</i> 2006-2007 | <i>Nombre estimatif</i> 2008-2009 | <i>Nombre estimatif</i> 2010-2011 | En 2006-2007 et en 2008-2009, le sous-programme a contribué à renforcer les capacités des pays en matière d'examen, d'élaboration et de renforcement des plans nationaux d'intervention après les catastrophes, à favoriser la normalisation des textes et procédures liés aux plans nationaux d'intervention dans les pays sujets aux catastrophes et dans les pays touchés. En 2010-2011, des services consultatifs seront fournis au sujet de la notion de planification des interventions au moyen de services consultatifs spécialisés sur l'application aux niveaux régional et national grâce à l'expérience théorique et pratique. | |
| Services consultatifs | 8 | 16 | 16 | | |
| Total | 8 | 16 | 16 | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Services d'appui d'urgence

| | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Bureau de la coordination des affaires humanitaires | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 22, sous-programme 4, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Développer et renforcer les capacités nationales d'intervention en cas de catastrophe écologique et d'accident technologique | | Consultants | 82,7 | 80,0 | 80,2 |
| | | Voyages du personnel | 79,4 | 118,0 | 123,7 |
| | | Frais généraux de fonctionnement | – | 42,3 | 42,5 |
| | | Services contractuels | 4,5 | – | – |
| | | Participation aux séminaires | – | 69,9 | 70,0 |
| | | Subventions et contributions | 103,7 | – | – |
| | | Total | 270,3 | 310,2 | 316,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| Renforcement de la capacité et du degré de préparation des réseaux nationaux et internationaux de gestion des situations d'urgence et des catastrophes afin de faire face aux catastrophes et aux situations d'urgence | a) Nombre de projets nationaux de planification élaborés par les États Membres b) Nombre de stages régionaux consacrés à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des catastrophes et des situations d'urgence et à la coordination, ainsi qu'aux normes et procédures établies c) Nombre de réseaux nationaux et internationaux renforcés | <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'élaboration, à la préparation et à l'organisation d'activités de formation visant à renforcer les connaissances et les capacités locales, régionales et nationales en matière de planification • Aide à l'organisation d'activités de formation concernant le renforcement des politiques régionales et nationales en matière de planification • Aide aux pays pour la diffusion et l'application de données d'expérience | | | |
| <i>Produits (participants)</i> | | <i>Impact</i> | | | |
| | <i>Nombre effectif</i> 2006-2007 | <i>Nombre estimatif</i> 2008-2009 | <i>Nombre estimatif</i> 2010-2011 | | |
| Services consultatifs | 10 | 12 | 12 | | |
| Ateliers/séminaires | 6 (120) | 8 (160) | 8 (160) | | |
| Bourses | 2 | 2 | 2 | | |
| Total | 18 | 22 | 22 | | |
| | | <p>En 2006-2007 et en 2008-2009, le sous-programme a contribué à renforcer les capacités des pays en matière d'examen, d'élaboration et de renforcement des plans nationaux d'intervention après les catastrophes, à favoriser la normalisation des textes et procédures liés aux plans nationaux d'intervention dans les pays sujets aux catastrophes et dans les pays touchés. Une série d'ateliers techniques seront organisés afin de renforcer l'échange d'informations et le réseau d'information des pays touchés.</p> <p>En 2010-2011 une aide sera fournie pour la mise au point et l'exécution de cours de formation axés sur l'harmonisation des méthodes d'évaluation des catastrophes et des situations d'urgence et de coordination des interventions, ainsi que des normes et procédures établies. Une série d'ateliers techniques seront organisés afin de renforcer l'échange d'informations et le réseau d'information des pays touchés.</p> | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

Tableau 22.13

Résumé des ressources nécessaires, par sous-programme et bureau chargé de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Sous-programme | 2006-2007 Dépenses | 2008-2009 Crédits ouverts | 2010-2011 | | | | | Montant estimatif total |
|---|-----------------------|---------------------------------|-----------|---------|-------|---------|---------|-------------------------------|
| | | | CEA | CESAP | CEE | CEPALC | CESAO | |
| Commerce, finances et développement économique | 1 863,8 | 3 241,0 | 4 589,8 | – | – | – | – | 4 589,8 |
| Gouvernance et administration publique | 997,1 | 692,0 | 781,8 | – | – | – | – | 781,8 |
| Information et science et technique au service du développement | 1 847,2 | 694,1 | 2 278,4 | – | – | – | – | 2 278,4 |
| Coopération économique et intégration régionale | 1 774,0 | 1 391,9 | 1 361,1 | – | – | – | – | 1 361,1 |
| Égalité des sexes et participation des femmes au développement | 864,6 | 695,6 | 1 883,7 | – | – | – | – | 1 883,7 |
| Activités sous-régionales de développement | 1 136,1 | 4 025,1 | 3 078,1 | – | – | – | – | 3 078,1 |
| Statistiques | – | 1 504,5 | 885,0 | – | – | – | – | 885,0 |
| Développement social | – | 696,9 | 1 547,9 | – | – | – | – | 1 547,9 |
| Politique macroéconomique et développement sans exclusive | 752,2 | 652,0 | – | 750,4 | – | – | – | 750,4 |
| Commerce et investissements | 658,9 | 502,5 | – | 341,0 | – | – | – | 341,0 |
| Transports | 128,1 | 417,0 | – | 430,4 | – | – | – | 430,4 |
| Environnement et développement | 797,3 | 620,0 | – | 680,3 | – | – | – | 680,3 |
| Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe | 409,3 | 603,0 | – | 734,4 | – | – | – | 734,4 |
| Développement social | 34,0 | 417,0 | – | 470,3 | – | – | – | 470,3 |
| Statistiques | 382,1 | 602,9 | – | 712,6 | – | – | – | 712,6 |
| Activités sous-régionales de développement | 1 282,4 | 1 775,3 | – | 1 697,4 | – | – | – | 1 697,4 |
| Environnement | 517,5 | 593,5 | – | – | 592,7 | – | – | 592,7 |
| Transports | 324,7 | 491,2 | – | – | 388,1 | – | – | 388,1 |
| Statistiques | 437,9 | 491,4 | – | – | 553,4 | – | – | 553,4 |
| Coopération et intégration économiques | 619,5 | 811,1 | – | – | 806,5 | – | – | 806,5 |
| Énergie durable | 569,7 | 491,7 | – | – | 586,1 | – | – | 586,1 |
| Commerce | 389,7 | 544,3 | – | – | 519,4 | – | – | 519,4 |
| Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales | 290,1 | 445,5 | – | – | – | 467,6 | – | 467,6 |
| Production et innovation | 95,6 | 371,3 | – | – | – | 170,7 | – | 170,7 |
| Politiques macroéconomiques et croissance | 3 698,0 | 1 914,9 | – | – | – | 2 356,4 | – | 2 356,4 |
| Développement social et équité sociale | – | 366,1 | – | – | – | 450,2 | – | 450,2 |
| Population et développement | – | 409,8 | – | – | – | 462,7 | – | 462,7 |
| Développement durable et établissements humains | 19,2 | 276,0 | – | – | – | 483,6 | – | 483,6 |
| Ressources naturelles et infrastructures | 131,7 | 401,7 | – | – | – | 402,1 | – | 402,1 |
| Statistiques et projections économiques | 356,1 | 421,4 | – | – | – | 627,5 | – | 627,5 |
| Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale | 248,7 | 496,7 | – | – | – | 400,4 | – | 400,4 |
| Activités sous-régionales dans les Caraïbes | 125,5 | 542,5 | – | – | – | 514,8 | – | 514,8 |
| Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable | 1 144,8 | 1 473,1 | – | – | – | – | 1 639,3 | 1 639,3 |
| Politiques sociales intégrées | 458,6 | 585,9 | – | – | – | – | 648,2 | 648,2 |
| Développement économique et intégration | 394,5 | 754,4 | – | – | – | – | 840,8 | 840,8 |

Chapitre 22 Programme ordinaire de coopération technique

| Sous-programme | 2006-2007 Dépenses | 2008-2009 Crédits ouverts | 2010-2011 | | | | | Montant estimatif total |
|---|-----------------------|---------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------------------|
| | | | CEA | CESAP | CEE | CEPALC | CESAO | |
| Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale | 623,1 | 598,6 | - | - | - | - | 660,1 | 660,1 |
| Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits | 574,3 | 708,7 | - | - | - | - | 778,9 | 778,9 |
| Promotion de la femme | 187,9 | 554,7 | - | - | - | - | 607,0 | 607,0 |
| Atténuation des conflits et développement | 689,2 | 192,4 | - | - | - | - | 203,3 | 203,3 |
| Total | 24 823,4 | 32 467,7 | 16 405,8 | 5 816,8 | 3 446,2 | 6 336,0 | 5 377,6 | 37 382,4 |

^a Sous réserve des réponses aux demandes d'aide reçues; ne figure qu'à titre indicatif.

- 22.29 Les prévisions relatives à cet élément (37 382 400 dollars) représentent 61,8 % du montant total des ressources prévues au présent chapitre. Conformément à la résolution 2803 (XXVI) de l'Assemblée générale, des crédits sont prévus pour financer un système de services consultatifs régionaux et sous-régionaux visant à aider les pays en développement membres des commissions régionales à résoudre les problèmes auxquels peut se heurter leur développement. Ces services consultatifs, fournis aux gouvernements à leur demande, sont dispensés dans le cadre de missions composées d'un seul conseiller ou d'équipes multidisciplinaires. Les ressources prévues à ce titre sont exprimées en nombre de mois de travail jugés nécessaires pour répondre aux besoins d'un secteur donné pendant l'exercice. Les conseillers régionaux sont engagés à titre temporaire et bénéficient de l'appui des divisions techniques et des services administratifs des commissions régionales.
- 22.30 Il est prévu que 1 440 mois de travail seront nécessaires pour fournir les services consultatifs régionaux au cours de l'exercice biennal 2010-2011, soit le même nombre que pendant l'exercice 2008-2009.

1. Développement économique et social en Afrique : 16 405 800 dollars

- 22.31 Les activités dans cette région sont exécutées par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et visent à assurer la réalisation des objectifs du programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du plan stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Les activités de la CEA menées au titre de ce programme au cours de l'exercice biennal viseront à renforcer la capacité des États membres et de leurs organisations de développement en matière d'élaboration et d'application des politiques et programmes appropriés aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et les priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Les activités seront coordonnées de façon à maintenir un juste équilibre entre activités régionales et sous-régionales, en privilégiant les besoins des communautés économiques régionales, ainsi que de l'Union africaine et de son programme du NEPAD.

Tableau 22.14

Ressources nécessaires par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| <i>Objet de dépense</i> | 2006-2007 <i>(dépenses effectives)</i> | 2008-2009 <i>(crédits ouverts)</i> | <i>Augmentation</i> | | <i>Total avant actua- lisation des coûts</i> | <i>Actua- lisation des coûts</i> | <i>2010-2011 (montant estimatif)</i> |
|-----------------------------------|---|---|---------------------|--------------------------|--|--|--|
| | | | <i>Montant</i> | <i>Pour- centage</i> | | | |
| Autres dépenses de personnel | 7 636,9 | 11 840,0 | (875,4) | (7,4) | 10 964,6 | 3 399,3 | 14 363,9 |
| Consultants et experts | – | – | – | – | – | – | – |
| Frais de voyage des représentants | – | – | – | – | – | – | – |
| Voyages de fonctionnaires | 436,1 | 540,6 | 381,5 | 70,6 | 922,1 | 44,7 | 966,8 |
| Mobilier et matériel | 26,9 | 60,2 | 4,2 | 7,0 | 64,4 | 20,7 | 85,1 |
| Subventions et contributions | 382,9 | 500,3 | 489,7 | 97,9 | 990,0 | – | 990,0 |
| Total | 8 482,8 | 12 941,1 | – | – | 12 941,1 | 3 464,7 | 16 405,8 |

Sous-programme 1. Commerce, finances et développement économique

| | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Division du commerce, des finances et du développement économique | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 1, réalisations escomptées b) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des États membres en ce qui concerne les questions commerciales, en privilégiant la participation effective aux négociations commerciales régionales et multilatérales menées dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres accords et programmes commerciaux | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 1 683,6 | 2 939,3 | 4 165,4 |
| | | Voyages | 100,4 | 123,8 | 279,3 |
| | | Mobilier et matériel | 26,9 | 60,2 | 85,1 |
| | | Séminaires/ateliers | 52,9 | 117,7 | 60,0 |
| | | Total | 1 863,8 | 3 241,0 | 4 589,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des États membres de participer effectivement à des négociations commerciales régionales et multilatérales dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres accords et programmes commerciaux</p> <p>b) Amélioration de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales et de leur aptitude à promouvoir le commerce interrégional et l'intégration régionale, l'accent étant mis sur la promotion d'approches communes dans la négociation d'accords de partenariat économique et d'autres accords et programmes commerciaux</p> | <p>a) i) Accroissement du nombre d'États membres qui participent à des négociations commerciales et à un système multilatéral d'échanges commerciaux après avoir bénéficié du soutien technique et des activités de formation de la CEA;</p> <p>ii) Augmentation du nombre de positions communes prises par les pays africains à l'égard de questions essentielles dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres accords et programmes commerciaux</p> <p>b) Augmentation du nombre d'accords commerciaux régionaux, ainsi que du nombre de communautés économiques régionales ayant harmonisé leurs positions à propos des accords de partenariat économique et d'autres accords et programmes commerciaux</p> | <p>Les services consultatifs seront axés sur le renforcement de la capacité des États membres dans le domaine commercial, y compris en fournissant un appui technique aux négociateurs africains à Genève lors des négociations menées dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce et d'autres initiatives commerciales multilatérales, telles que l'Initiative d'aide au commerce, et en les préparant à de futurs cycles de négociations multilatérales. Les activités viseront également à promouvoir l'adoption d'approches communes parmi les États membres et les groupes sous-régionaux sur les questions liées à la négociation d'accords de partenariat économique menée actuellement avec l'Union européenne afin d'assurer la cohérence avec les priorités d'intégration de l'Afrique.</p> <p>Un projet déjà en cours financé par des donateurs (le Centre africain pour la politique commerciale), et un projet de compte pour le développement seront réalisés dans les domaines de l'élaboration, de la facilitation et du suivi des politiques commerciales dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'aide au commerce en Afrique afin d'agrandir la part du continent dans le commerce international.</p> <p>Par l'intermédiaire du Groupe des États d'Afrique à Genève, les États membres communiqueront leurs réactions quant à l'utilité des activités de renforcement des capacités du sous-programme, qui les sensibilisera à la tâche qui les attend.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> |
| Services consultatifs | 8 | 48 | 50 |
| Séminaires/ateliers | 11 | 4 | 2 |
| Total | 19 | 52 | 52 |
| | | | <p>En 2006-2007, le sous-programme a mis les pays africains mieux à même d'élaborer des politiques efficaces dans les domaines du commerce et de la participation aux négociations commerciales bilatérales et multilatérales dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce et du Cycle de Doha. Huit missions de consultation et 11 ateliers ont été organisés afin de renforcer la capacité nationale dans les domaines du commerce pour le développement et de l'intégration régionale, l'accent étant mis sur l'aide au renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales pour les négociations, en cours, d'accords de partenariat économique entre l'Afrique et l'Union européenne. En outre, le sous-programme a fourni une assistance technique concernant les questions relatives à l'Organisation mondiale du commerce qui intéressent les pays africains dans le cadre du Cycle de Doha afin de promouvoir parmi les États membres des stratégies communes face à ces questions. Les domaines couverts comprennent l'agriculture, les questions de mise en œuvre, les règles de l'Organisation mondiale du commerce, l'accès aux marchés, et des questions systémiques, telles que l'application aux pays africains de traitements spéciaux et préférentiels dans les mécanismes du commerce multilatéral. En 2008-2009 et 2010-2011, il est prévu que les activités dans ce domaine mettront les États membres mieux à même de mener des négociations commerciales efficaces dans le cadre des accords de l'Organisation mondiale du commerce en aidant les négociateurs commerciaux africains à mieux comprendre les nouveaux problèmes intéressant l'Afrique et figurant au programme de l'Organisation mondiale du commerce et les autres initiatives commerciales multilatérales, telles que l'Initiative d'aide au commerce.</p> |

^a. Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Gouvernance et administration publique

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Division de la gouvernance et de l'administration publique | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 3, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des États membres de promouvoir une gouvernance participative et responsable et une réforme du secteur public favorisant une gestion efficace du processus de développement, y compris la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 884,5 | 630,4 | 657,3 |
| | | Voyages | 68,0 | 32,1 | 64,5 |
| | | Séminaires/ateliers | 44,6 | 29,5 | 60,0 |
| | | Total | 997,1 | 692,0 | 781,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir une gouvernance participative et responsable pour atteindre les principaux objectifs de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement et les priorités du NEPAD</p> <p>b) Amélioration des capacités institutionnelles et humaines des administrations publiques en matière de prise de responsabilité, de professionnalisme et d'éthique, y compris la prestation efficace des services publics</p> | <p>a) Augmentation du nombre de pays qui appliquent des pratiques, des méthodes et des politiques exemplaires pour améliorer la gouvernance participative dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du NEPAD, grâce aux services consultatifs de la CEA</p> <p>b) Augmentation du pourcentage d'évaluations positives communiquées par les participants sur l'utilité et l'opportunité des ateliers et des séminaires quant au renforcement des capacités institutionnelles et humaines de la fonction publique aux fins d'une meilleure prestation des services</p> | <p>Des activités de consultation et de formation seront menées à la demande des gouvernements pour renforcer la capacité des pays africains dans des domaines liés aux systèmes et institutions de gouvernance, notamment : en aidant les pays sortant d'un conflit à reconstruire leurs systèmes de gouvernance et d'administration publique dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du NEPAD; en renforçant les capacités en matière d'élaboration et d'application de politiques publiques axées sur les résultats; en fournissant des services efficaces, y compris en renforçant les partenariats entre les secteurs public et privé. D'autres activités concerneront la formation des fonctionnaires en matière d'éthique, de responsabilité et de gestion des finances publiques, y compris la gestion des dépenses publiques et l'administration fiscale.</p> <p>Un projet opérationnel déjà en cours, financé par des donateurs, vise à améliorer les capacités nationales en matière de gouvernance participative et de renforcement des institutions compte tenu des conclusions du Rapport sur la gouvernance en Afrique.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 7 | 6 | 10 | En 2010-2011, les activités du sous-programme devraient contribuer à renforcer la capacité des États membres d'élaborer des politiques nationales efficaces dans le domaine de la gouvernance participative ainsi que de l'administration et des institutions publiques, dans la ligne des objectifs du Millénaire pour le développement, du NEPAD et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Pendant l'exercice 2010-2011, la Division effectuera 10 missions de consultation et organisera deux ateliers de formation collective dans ses principaux domaines d'action, en privilégiant le renforcement des capacités de la fonction publique et la promotion de l'innovation au sein de l'administration publique. Ces activités permettront d'accroître la transparence et l'esprit de responsabilité dans la gestion économique et financière et contribueront à la mobilisation de ressources aux fins du développement. Ces activités se traduiront également par une augmentation du nombre de pays africains ayant appliqué des pratiques, des méthodes et des politiques exemplaires pour améliorer la gouvernance participative dans le cadre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine et du NEPAD. |
| Séminaires/ateliers | 1 | 1 | 2 | |
| Total | 8 | 7 | 12 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 3. Information et science et technique au service du développement

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Division des technologies de l'information et des communications et de la science et de la technique | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 4, réalisations escomptées b) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Promouvoir des réseaux de savoir, des réseaux de praticiens et des multipartenariats en vue d'améliorer et de renforcer la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer, aux niveaux national, régional et sectoriel, des politiques et des stratégies relatives aux technologies de l'information et des communications pour le développement, qui soient sans exclusive et tenant compte des sexes/cificités | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 1 658,1 | 632,5 | 1 969,6 |
| | | Voyages | 70,0 | 32,1 | 128,8 |
| | | Séminaires/ateliers | 119,1 | 29,5 | 180,0 |
| | | Total | 1 847,2 | 694,1 | 2 278,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Amélioration de la capacité des États membres de formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et stratégies sans exclusive, qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes et visent à mettre les technologies de l'information et des communications nationales et sectorielles au service du développement</p> <p>b) Renforcement de la capacité des communautés économiques régionales de formuler, de mettre en œuvre et d'évaluer des stratégies de développement régional harmonisées et sans exclusive</p> | <p>a) i) Augmentation du nombre de pays ayant lancé, formulé, mis en œuvre et évalué leurs politiques et plans en matière d'informatique et de télématique grâce à l'intervention de la CEA; ii) Augmentation du nombre de cadres et d'accords sur la Société de l'information en Afrique et création d'une économie du savoir</p> <p>b) i) Accroissement du nombre et de l'impact des stratégies adoptées dans le domaine des technologies de l'information et des communications; ii) Accroissement du nombre de cadres, d'actions et de plans harmonisés adoptés dans le domaine des technologies de l'information et des communications à l'échelon sous-régional</p> | <p>Une contribution sera apportée au renforcement de la capacité des parties prenantes nationales, sous-régionales et mondiales grâce à des séminaires et à des ateliers portant sur l'économie du savoir africaine et le rôle des parties prenantes. Des informations concrètes seront fournies au sujet des principaux facteurs de réussite, des bonnes pratiques et des exemples suivis dans certains domaines de l'information, des communications, de la science et de la technique au service du développement. Et, étant donné que les femmes, les jeunes et les filles n'ont pas un accès égal aux technologies de l'information et des communications, l'attention voulue sera accordée aux questions suivantes : l'égalité entre les sexes (sur la base d'une analyse approfondie des distinctions fondées sur le sexe); la valeur du savoir des femmes et des jeunes; et l'importance de l'intégration des femmes et des jeunes à la société du savoir, à tous les niveaux et dans tous les secteurs. L'accent sera mis sur la création d'entreprises sociales de jeunes et de femmes.</p> <p>Des activités seront également menées dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux comités des technologies de l'information, de la science et de la technique au sein des parlements africains (10 comités seront renforcés); • Promotion des stratégies de partenariat public-privé et appui en faveur de la création de petites et moyennes entreprises et des investissements du secteur privé dans les technologies de l'information et des communications au service du développement; | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Aide aux entreprises sociales de jeunes par l'intermédiaire de réseaux nationaux et sous-régionaux d'information et de communication et de savoir concernant la jeunesse; et • Appui aux stratégies de communication dans le domaine scientifique et constitution d'un nombre suffisant de journalistes qualifiés pour faire des reportages sur les technologies de l'information et des communications et la science et la technique au service du développement |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Les services consultatifs et les ateliers organisés en 2008 ont permis à six pays en développement d'élaborer des plans d'application des politiques au niveau des secteurs dans le domaine des technologies de l'information et des communications : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Nigéria. Le Bénin a commencé à élaborer un plan d'éducation électronique. Un atelier régional a été organisé en 2008 sur la mise en place de mécanismes à guichet unique pour le commerce électronique afin de faciliter les échanges commerciaux entre pays africains et entre le continent et le reste du monde. Au niveau sous-régional, en 2008, l'assistance fournie à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a abouti à l'adoption, par les ministres ouest-africains chargés des technologies de l'information et des communications, de textes juridiques sur la cybercriminalité et la protection des données personnelles dans les États membres de la CEDEAO le 16 octobre 2008 à Praia. Au niveau sous-régional également, il est prévu d'organiser des ateliers pour les communautés économiques régionales qui accueilleront environ 800 participants. La CEA est en train d'élaborer un plan-cadre des technologies de l'information et des communications à la demande du Parlement zambien; cinq autres parlements ont demandé l'élaboration d'un plan similaire. Le financement du programme de constitution de réseaux sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications en faveur de l'entrepreneuriat et de la promotion des jeunes, appuyé par la CEA, a été approuvé par la Commission européenne au titre du programme phare de l'Union africaine. Dans le cadre du repositionnement de la CEA, un nouveau réseau a été lancé en ligne pour favoriser l'échange d'informations et de connaissances scientifiques. Durant l'exercice 2010-2011, 30 services consultatifs et 6 ateliers permettront à l'Union africaine et à son programme du NEPAD de rendre opérationnelles les diverses stratégies adoptées par les ministres chargés des technologies de l'information et des communications et les chefs d'État.</p> |
| Services consultatifs | 10 | 12 | 30 | |
| Séminaires/ateliers | 11 | 2 | 6 | |
| Total | 21 | 14 | 36 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Coopération économique et intégration régionale

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Division du NEPAD et de l'intégration régionale | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 5, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Rendre les États membres et les organisations intergouvernementales mieux à même d'accélérer le progrès vers la coopération et l'intégration économiques dans le cadre de l'Union africaine et de son programme du NEPAD | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 1 650,0 | 1 268,9 | 1 155,2 |
| | | Voyages | 50,6 | 64,1 | 85,9 |
| | | Séminaires/ateliers | 73,4 | 58,9 | 120,0 |
| | | Total | 1 774,0 | 1 391,9 | 1 361,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Harmonisation accrue des politiques et programmes pour la réalisation de l'intégration aux plans sous-régional et régional, l'accent étant mis sur la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles</p> <p>b) Renforcement de la capacité d'élaboration des politiques aux niveaux national, régional et sous-régional pour la mise en œuvre du NEPAD et d'autres initiatives régionales</p> | <p>a) Augmentation du nombre de pays ayant harmonisé leurs politiques nationales afin de réaliser l'intégration régionale, l'accent étant mis sur la mise en valeur des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs de l'extraction minière et de l'énergie</p> <p>b) Augmentation du nombre de pays ayant harmonisé leurs politiques nationales et autres mesures de politique communes en vue de réaliser les objectifs d'intégration régionale du NEPAD et du Traité d'Abuja</p> | <p>Les activités seront axées sur l'élaboration de cadres et de modèles et sur le renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales grâce à des services consultatifs, à une formation collective et à des projets opérationnels visant à accroître la capacité de concevoir et de mettre en œuvre la politique relative aux ressources naturelles dans le cadre de la Vision 2050 pour l'industrie minière en Afrique et du programme énergétique du NEPAD. L'accent sera mis en particulier sur les questions suivantes : secteurs des minéraux solides, du pétrole, du gaz et de l'énergie; l'intégration des ressources naturelles dans les stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté; l'amélioration de la capacité de négociation des contrats relatifs aux ressources naturelles et de gestion de l'instabilité des prix des produits de base; et l'élaboration de cadres susceptibles de faciliter l'harmonisation des politiques, des lois, des règlements, des normes et des pratiques destinés à la mise en valeur des ressources naturelles aux plans national, sous-régional et régional. Les activités menées dans ce domaine aideront également à la gestion de l'apprentissage mutuel et du savoir visant à renforcer les capacités régionales et l'échange des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles.</p> <p>Les services consultatifs relevant du sous-programme seront également axés sur le renforcement de la capacité des États membres, de la Commission de l'Union africaine et des communautés économiques régionales de réaliser les priorités du NEPAD, y compris sur l'appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine dans le cadre du programme décennal de renforcement des capacités adopté par l'Union africaine.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 10 | 24 | 20 | <p>En 2006-2007, les activités de coopération technique ont permis de renforcer la capacité des États membres pour la mise en valeur durable et la gestion efficace des ressources en eau dans le cadre du plan Vision africaine de l'eau pour 2025, des objectifs du Millénaire pour le développement et des priorités du NEPAD. Durant l'exercice biennal, 10 missions de consultation et 11 ateliers ont été organisés dans les principaux domaines d'activité relevant du sous-programme. En outre, il a été mené deux projets opérationnels qui ont permis de mettre en chantier le rapport sur la mise en valeur des ressources en eau en Afrique et de mettre en place le Réseau d'information africain sur les ressources en eau en Afrique, mécanisme fiable qui suit les progrès de leur mise en valeur. Les réactions des bénéficiaires témoignent de l'utilité et de la pertinence de l'aide fournie. En 2010-2011, les activités aideront à renforcer les capacités nationales de conception et de mise en œuvre des politiques relatives aux ressources naturelles, y compris l'harmonisation des politiques, des lois et des règlements régionaux en vue de leur intégration dans le secteur des ressources naturelles. Les activités dans ce domaine permettront aussi d'accroître le nombre de pays qui auront harmonisé leurs politiques nationales et autres politiques communes afin de réaliser les objectifs d'intégration régionale du NEPAD et du Traité d'Abuja grâce à l'appui de la CEA aux institutions et au renforcement des capacités.</p> |
| Séminaires/ateliers | 11 | 2 | 4 | |
| Projets opérationnels | 2 | – | – | |
| Total | 23 | 26 | 24 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Égalité des sexes et participation des femmes au développement

| | | | | | |
|--|--|---|----------------------------------|----------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Centre africain pour le genre et le développement social | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 6, réalisation escomptée a) | | 2006-2007 (montant effectif) | 2008-2009 (montant estimatif) | 2010-2011 (montant estimatif) | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui prennent en compte l'égalité des sexes, en vue de réaliser cette égalité et de renforcer le rôle des femmes dans le développement, conformément aux engagements énoncés dans divers programmes d'action mondiale ou régionale, y compris la Déclaration du Millénaire | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 778,4 | 634,0 | 1 626,2 |
| | | Voyages | 37,5 | 32,1 | 107,5 |
| | | Séminaires/ateliers | 48,7 | 29,5 | 150,0 |
| | | Total | 864,6 | 695,6 | 1 883,7 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des États membres et des organismes régionaux intergouvernementaux d'intégrer le principe de l'égalité des sexes dans des politiques et des programmes</p> <p>b) Amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des engagements pris à l'échelle régionale et mondiale en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme</p> <p>c) Amélioration de la capacité nationale de promouvoir la prise de conscience et la compréhension des droits, notamment fondamentaux, de la femme, et renforcement de la capacité d'éliminer toutes les formes de discrimination, y compris la violence, à l'égard des femmes, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p> | <p>a) Augmentation du nombre de pays ayant appliqué les instruments et les méthodes mis au point par la CEA pour intégrer le principe de l'égalité des sexes dans les politiques et programmes nationaux, y compris les processus budgétaires</p> <p>b) Augmentation du nombre de pays en mesure d'honorer leurs obligations en matière d'établissement de rapports sur leurs engagements régionaux et internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la femme</p> <p>c) i) Augmentation du nombre de programmes et initiatives visant spécifiquement à améliorer les droits, notamment fondamentaux, des femmes dans les États membres, grâce aux activités de la CEA; ii) augmentation du nombre de pays africains dont la capacité d'éliminer la violence à l'égard des femmes est renforcée et qui font état de progrès réalisés dans le domaine des droits de la femme dans leurs rapports nationaux</p> | <p>Les activités seront axées sur les questions suivantes : le renforcement des capacités aux plans national, sous-régional et régional au moyen de services consultatifs, de sessions de formation collective et de projets opérationnels pour améliorer la capacité de prise en compte de l'égalité entre les sexes dans les politiques, programmes et stratégies de développement, y compris dans la planification et la budgétisation; et l'amélioration de la capacité des États membres de mettre en œuvre et d'assurer le suivi des engagements pris à l'échelle régionale et mondiale en matière d'égalité des sexes et de droits fondamentaux de la femme. Des ateliers de formation régionaux et sous-régionaux seront également organisés pour les représentants de mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes et d'autres parties prenantes sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes, les droits fondamentaux de la femme et la violence à l'égard des femmes</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--|---|---|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 5 | 12 | 25 | <p>En 2006-2007, le sous-programme a permis de renforcer la capacité des États membres de prendre en compte l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes de développement visant à réduire la pauvreté et de progresser dans la réalisation des objectifs d'autonomisation des femmes et d'égalité des sexes énoncés dans la Plate-forme d'action pour l'Afrique et le Programme d'action de Beijing. Dans ce contexte, les activités menées ont comporté 5 missions de consultation et 5 ateliers sur la promotion des droits, notamment fondamentaux, des femmes et sur leur autonomisation socioéconomique. Pour 65 % de ceux qui ont répondu aux questionnaires d'évaluation distribués à la fin des ateliers et des missions de consultation, les activités de la CEA avaient eu un impact sur la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de promotion de la femme et avaient renforcé leur capacité d'utiliser les outils de suivi et d'évaluation des progrès dans la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Protocole facultatif s'y rapportant. Dans le domaine de la promotion de l'autonomisation socioéconomique des femmes, il a aussi été confirmé que l'assistance technique de la CEA à certains États membres en matière d'élaboration des politiques, des stratégies et des moyens techniques d'intégration de la question de l'égalité des sexes leur avait aussi permis de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'égalité des sexes et de mettre en place deux mécanismes sous-régionaux de création d'entreprises (en Afrique de l'Est et de l'Ouest) pour faciliter l'accès des femmes aux marchés grâce au partage des informations et à la constitution de réseaux.</p> |
| Séminaires/ateliers | 5 | 1 | 5 | |
| Total | 10 | 13 | 30 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Activités sous-régionales pour le développement

| | | | | | |
|---|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, bureaux sous-régionaux de la CEA pour l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique australe | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 7, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectifs</i> : Renforcer la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes harmonisés concernant les technologies de l'information et des communications aux fins du développement, la reconstruction après les conflits, du développement des infrastructures et de la gestion des ressources humaines afin de contribuer aux mesures d'intégration adoptées aux échelons sous-régional et régional dans le cadre de l'Union africaine et de son programme du NEPAD | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | | |
| | | 982,3 | 3 717,8 | 2 666,2 | |
| | | Voyages | 109,6 | 160,3 | 171,9 |
| | | Séminaires/ateliers | 44,2 | 147,0 | 240,0 |
| | | Total | 1 136,1 | 4 025,1 | 3 078,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Renforcement de la capacité des États membres, des communautés économiques régionales et des autres organisations intergouvernementales de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes harmonisés dans les domaines suivants : i) technologies de l'information et des communications aux fins de l'intégration aux échelons sous-régional et régional; ii) reconstruction après les conflits en contribution aux mesures d'intégration prises aux plans sous-régional et régional; développement des infrastructures en contribution aux mesures d'intégration prises aux plans sous-régional et régional; gestion intégrée des ressources en eau en contribution aux mesures d'intégration prises aux plans sous-régional et régional b) Amélioration des connaissances et des compétences aux niveaux sous-régional et national pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes d'intégration régionale harmonisés | a) i) Accroissement du nombre et de l'impact des mesures politiques et des arrangements institutionnels communs adoptés et appliqués par les États membres et les communautés économiques régionales grâce à l'aide de la CEA; ii) augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui se déclarent satisfaits de la qualité et de l'utilité des services de renforcement des capacités de la CEA pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes harmonisés dans les domaines des technologies de l'information et des communications, de la reconstruction après les conflits, du développement des infrastructures et de la gestion des ressources en eau b) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui se déclarent satisfaits de la qualité des services de renforcement des capacités rendus avec l'assistance de la CEA | Les bureaux sous-régionaux de la CEA dirigeront les activités opérationnelles et fourniront sur demande une assistance technique aux États membres, à l'Union africaine et aux communautés économiques régionales pour les aider à surmonter les difficultés de l'intégration aux niveaux régional et sous-régional. Les activités se répartiront comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement, elles seront axées sur le renforcement de la capacité de promouvoir l'utilisation de ces technologies pour assurer une croissance soutenue de la société d'information africaine et accélérer la participation effective du continent à l'économie du savoir mondiale;• Dans le domaine de la reconstruction après les conflits, elles permettront d'aider les pays sortant d'un conflit à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de reconstruction et de développement efficaces, notamment à recréer leurs capacités en matière de formulation des politiques économiques et de renforcement des institutions de gouvernance;• Dans le domaine du développement des infrastructures, elles aideront les communautés économiques africaines à appliquer la composante infrastructure du NEPAD en mettant l'accent en particulier sur le renforcement de la capacité d'harmonisation des politiques et des programmes en ce qui concerne les infrastructures de l'énergie, des transports et des communications. En particulier, durant l'exercice 2010-2011, ce sous-programme aidera la CEDEAO à créer un fonds de l'infrastructure régionale, y compris l'élaboration de descriptifs de projet et de programmes de promotion de l'investissement à l'intention des donateurs et des investisseurs potentiels; | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> Dans le domaine de la gestion des ressources en eau, les activités seront axées sur le renforcement des capacités techniques, humaines et institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement durable concernant les ressources en eau, en particulier la promotion de politiques et de programmes harmonisés et la contribution à l'intégration régionale dans le secteur des ressources en eau, l'utilisation des ressources en eau communes, y compris le renforcement des capacités des autorités chargées de l'aménagement des bassins fluviaux et d'autres institutions connexes. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Durant l'exercice biennal 2008-2009, le sous-programme a renforcé la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des programmes harmonisés concernant l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement, la reconstruction après les conflits, le développement des infrastructures et la gestion des ressources en eau, à l'appui des mesures d'intégration prises aux plans sous-régional et régional. Les réactions des États et des participants aux ateliers ont été positives, comme en témoignent les lettres d'appréciation reçues des autorités et les demandes de services consultatifs supplémentaires ou de séances de suivi, ainsi que les réponses des participants aux questionnaires d'évaluation. L'assistance fournie par la CEA a entraîné une augmentation du nombre de mesures et d'arrangements institutionnels communs adoptés et mis en œuvre par les États membres et les communautés économiques régionales. Pour l'exercice 2010-2011, il est prévu d'intensifier ces activités de renforcement des capacités de manière à répondre à la demande croissante de services consultatifs.</p> |
| Services consultatifs | 6 | 60 | 40 | |
| Séminaires/ateliers | 6 | 5 | 8 | |
| Total | 12 | 65 | 48 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 7. Statistiques

| | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : CEA, Centre africain pour la statistique | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 9, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcer les capacités statistiques des États membres pour une meilleure gestion économique dans le contexte du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et pour le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle nationale et internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire. | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | | |
| | | Voyages | | |
| | | Séminaires/ateliers | | |
| | | Total | | |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des États membres de produire, d'utiliser et de diffuser des statistiques et des indicateurs officiels pour appuyer une planification et un suivi des progrès fondés sur les faits dans les domaines économique, social, démographique et environnemental, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>b) Statistiques harmonisées au service de l'intégration régionale, de la convergence macroéconomique et meilleure gestion économique dans le contexte du Cadre stratégique régional de référence</p> | <p>a) Augmentation du nombre de pays ayant arrêté une stratégie nationale pour le développement des statistiques conforme aux normes et pratiques statistiques internationales</p> <p>b) Nombre de bureaux nationaux de la statistique et de communautés économiques régionales qui utilisent des manuels statistiques harmonisés, conformément à des méthodologies internationales telles que le Système de comptabilité nationale 1993</p> | <p>Les activités seront axées sur le renforcement des capacités nationales, sous-régionales et régionales au moyen de services consultatifs et de programmes de formation collective afin de doter les bureaux et les systèmes nationaux de statistique de meilleurs moyens de recueillir, traiter et diffuser les données statistiques de base en utilisant les normes et les méthodes convenues mondialement pour favoriser une meilleure gestion économique, y compris le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une aide au renforcement des capacités sera également accordée aux États membres en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de leurs stratégies nationales pour le développement des statistiques, l'accent étant mis sur les statistiques ventilées par sexe, les statistiques relatives à l'environnement, les statistiques commerciales et les indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. D'autres activités seront menées, notamment pour aider les États membres et les communautés économiques régionales à mettre en œuvre le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, le Système de comptabilité nationale, et la Charte africaine de la statistique, y compris l'harmonisation et la coordination des programmes, méthodes et concepts statistiques régionaux. Les activités menées dans ce domaine serviront aussi à renforcer la capacité nationale d'exécuter le Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010).</p> | | |

| <i>Produits</i> | | | | <i>Impact</i> |
|-----------------------|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Montant estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 7 | 24 | 10 | <p>Durant l'exercice 2006-2007, le sous-programme a permis de mieux sensibiliser les bureaux et les statisticiens nationaux aux normes statistiques internationales et renforcé leur capacité de collecte, d'analyse et de diffusion des données économiques de base pour une planification et une élaboration fondées sur les faits, l'accent étant mis sur les recensements, les enquêtes sur les ménages et la comptabilité nationale, y compris les indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les activités concernant ces objectifs ont contribué à la consistance et à la bonne qualité du rapport établi par la CEA et l'Union africaine ainsi que des autres rapports phares de la Commission – sur l'intégration régionale, l'évolution économique et sociale dans la région, la gouvernance et l'égalité des sexes. Le sous-programme a également muni les États membres des outils et des compétences nécessaires pour formuler et mettre en œuvre des stratégies de développement des statistiques dans les domaines économique, social, environnemental et démographique. En 2010-2011, les activités de coopération technique dans le domaine de la statistique continueront d'appuyer le renforcement et la coordination des capacités statistiques pour une meilleure gestion économique dans le contexte du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et un meilleur suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux normes et aux cadres internationaux. Ces activités continueront aussi à appuyer la planification et la gestion de la série de recensements de la population et du logement qui auront lieu en 2010.</p> |
| Séminaires/ateliers | 14 | 2 | 2 | |
| Total | 21 | 26 | 12 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 8. Développement durable

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Centre africain pour le genre et le développement social | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 14, sous-programme 10, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des États membres de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre des stratégies et des programmes de réduction de la pauvreté pour accélérer la progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, compte tenu des résultats du Sommet mondial de 2005 et des priorités du NEPAD | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | – | 635,5 | 1 341,9 |
| | | Voyages | – | 32,0 | 86,0 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 29,4 | 120,0 |
| | | Total | – | 696,9 | 1 547,9 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| Renforcement de la capacité des États membres de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre des stratégies, des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté compatibles avec les objectifs du Millénaire pour le développement et tenant compte des résultats du Sommet mondial de 2005 et des priorités du NEPAD | Augmentation du nombre d'États membres ayant adopté des stratégies et des programmes de développement nationaux s'appuyant sur les objectifs du Millénaire pour le développement et ayant fait état de progrès réalisés dans leur mise en œuvre | <p>Des services consultatifs et des activités de formation seront assurés aux gouvernements qui en feront la demande afin de les aider à renforcer leur capacité de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre des stratégies et des programmes leur permettant de réaliser une croissance et une réduction de la pauvreté et à être mieux à même d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Une assistance sera également fournie aux États membres en vue de l'application des principales recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique et des résultats de la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement.</p> <p>Un projet opérationnel financé par des donateurs sera réalisé, ainsi qu'un projet de compte pour le développement, dans le but de lancer deux nouveaux projets opérationnels pilotes dans les domaines du suivi et de l'apprentissage mutuel relatifs aux domaines suivants : la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté; l'intégration des OMD et des questions de développement social dans les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté; le renforcement de la capacité de créer des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité pour les groupes vulnérables; et le renforcement des capacités en matière d'économie et de politiques sanitaires pour assurer de meilleurs résultats dans le domaine de la santé en Afrique. Une assistance sera également fournie aux États membres et aux communautés économiques régionales dans l'utilisation de la cartographie des objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de les aider à mieux cibler les interventions de lutte contre la pauvreté aux niveaux national et infranational.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | – | 12 | 20 | <p>Au cours de l'exercice 2006-2007, le sous-programme a permis de renforcer la capacité des États membres de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes efficaces en matière de réduction de la pauvreté. Les réactions des États et des participants aux ateliers ont été positives, comme en témoignent les lettres d'appréciation reçues des autorités et les demandes de services consultatifs supplémentaires ou de séances de suivi, ainsi que les réponses des participants aux questionnaires d'évaluation. Pour 42% de ceux qui ont répondu aux questionnaires d'évaluation à la fin des ateliers et des missions de consultation en 2006, les ateliers et les services les avaient réellement aidés à faire des choix pertinents pour accélérer la progression vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les activités ont également fourni aux États membres les outils et les compétences nécessaires à l'élaboration et à l'exécution de stratégies efficaces de réduction de la pauvreté, y compris la capacité d'intégrer les questions de développement social dans les stratégies et politiques de développement national, l'accent étant mis sur la réduction de la pauvreté et les évaluations et le suivi qui s'y rapportent. Durant les exercices 2008-2009 et 2010-2011, le sous-programme continuera d'aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et d'autres initiatives à impact rapide fondées sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est prévu qu'à la fin des deux exercices biennaux, les activités menées dans ce domaine entraîneront une augmentation du nombre de pays africains qui auront mis en œuvre des stratégies et des programmes nationaux de réduction de la pauvreté intégrant pleinement les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres questions relatives au développement social.</p> |
| Séminaires/ateliers | – | 1 | 4 | |
| Total | – | 13 | 24 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

2. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : 5 816 800 dollars

22.32 Les activités entreprises sont exécutées par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en vue de faciliter la réalisation des objectifs énoncés dans le programme 15 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Durant l'exercice, les activités de coopération technique seront axées sur le renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion et d'organisation des États membres en développement et des États membres associés de manière à ce qu'ils puissent planifier et mettre en œuvre des politiques et programmes plus efficaces, notamment pour faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le suivi des textes issus d'autres conférences mondiales. Les activités de renforcement des capacités couvriront un champ plus large comprenant la transformation de la société et des organisations, l'efficacité et la viabilité des mesures politiques, la création et la gestion d'espaces de dialogue, de communication et de coopération, et les réseaux de connaissances.

Tableau 22.15

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 2 617,1 | 3 381,4 | (508,5) | (15,0) | 2 872,9 | 162,2 | 3 035,1 |
| Consultants et experts | 427,7 | 644,1 | (107,5) | (16,7) | 536,6 | 30,2 | 566,8 |
| Voyages | 546,8 | 709,3 | (263,6) | (37,2) | 445,7 | 21,6 | 467,3 |
| Subventions et contributions | 852,7 | 854,9 | 879,6 | 102,9 | 1 734,5 | 13,1 | 1 747,6 |
| Total | 4 444,3 | 5 589,7 | - | - | 5 589,7 | 227,1 | 5 816,8 |

Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des politiques macroéconomiques et du développement sans exclusive de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 1 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007) | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Réduire la pauvreté grâce à la promotion d'un environnement macroéconomique favorable à la croissance et au développement sans exclusive, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement, afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international dans la région de la CESAP | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 428,6 | 478,8 | 451,9 |
| | | Consultants | 78,5 | – | 44,9 |
| | | Voyages | 94,3 | 74,8 | 53,6 |
| | | Subventions et contributions | 150,8 | 98,4 | 200,0 |
| | | Total | 752,2 | 652,0 | 750,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Intensification de la coopération régionale et du partage des données d'expérience et des pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques visant à réduire la pauvreté et réalisation d'un développement économique et social durable et sans exclusive</p> <p>b) Renforcement des capacités des États membres pour qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement économique à moyen et à long terme, notamment en matière de financement du développement</p> <p>c) Renforcement de la capacité des États membres à élaborer des programmes, à appliquer de bonnes pratiques et à formuler des stratégies pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en accordant une place spéciale aux questions liées à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes dans la région</p> <p>d) Reclassement progressif des pays les moins avancés grâce à la mobilisation des efforts régionaux visant à réduire la pauvreté</p> | <p>a) Augmentation du nombre de références aux conclusions des publications phares de la CESAP dans des documents directifs, des travaux universitaires et les médias</p> <p>b) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui disent qu'ils sont mieux en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques économiques valables, y compris en matière de financement du développement</p> <p>c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir bénéficié des orientations, des pratiques et des stratégies répertoriées, analysées et documentées par la CESAP dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>d) Pourcentage accru de décisions, de recommandations ou de résolutions issues de réunions intergouvernementales et législatives axées sur la réduction de la pauvreté et d'autres préoccupations des pays ayant des besoins particuliers</p> <p>e) Pourcentage accru des personnes participant à l'action du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Des services consultatifs seront assurés à la demande des pays pour les aider à renforcer leur capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et des stratégies de développement économique visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, l'accent étant mis sur le financement du développement. • Des séminaires et des ateliers seront organisés, à la demande des États membres, sur la promotion du développement économique et social durable et sans exclusive, le financement du développement, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la réduction de la pauvreté grâce au développement durable des cultures secondaires. | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| et à s'attaquer à d'autres problèmes des pays ayant des besoins particuliers e) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des programmes pour réduire la pauvreté rurale, y compris des programmes qui prennent en compte la question de l'égalité des sexes grâce au développement durable des cultures secondaires | Asie et dans le Pacifique et à d'autres activités de la CESAP qui déclarent être mieux en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement rural, y compris des politiques qui intègrent la question de l'égalité des sexes, des programmes de recherche et des projets qui portent notamment sur le développement des cultures secondaires | | | |
| <i>Produits</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | En 2006-2007, les activités de renforcement des capacités exécutées au titre du sous-programme 1 par le biais du programme ordinaire de coopération technique comprenaient des ateliers de formation (plus de 270 participants) et des services consultatifs (30 missions), censés concrétiser les réalisations escomptées. La formation a porté sur les domaines suivants : gestion des déchets solides à l'échelon local, financement de la construction de logements pour les pauvres, mise en place du Centre de ressources urbaines et du Groupe de développement communautaire dans le cadre du colloque national intitulé « Garantir un logement aux plus pauvres dans les économies urbaines » (Timor-Leste). Des services consultatifs ont été assurés dans les domaines suivants : planification des activités visant la création de revenus et d'emplois; planification, suivi et évaluation au niveau local; Programme intégré de création d'emplois; évaluation de l'incidence des projets de développement rural mis en place par le Gouvernement bangladais et exécuté par le Conseil pour le développement rural du Bangladesh, notamment l'aspect institutionnel des stratégies de réduction de la pauvreté; et évaluation de l'incidence et de la viabilité du projet de planification intégrée de l'accès aux ressources dans le monde rural de la CESAP et du PNUD, y compris la participation de la population locale. |
| Services consultatifs | 30 | 19 | 20 | |
| Séminaires/ateliers | 6 | 6 | 6 | |
| Total | 36 | 25 | 26 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Commerce et investissements

| <i>Agent d'exécution</i> : Division du commerce et des investissements de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 2 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la coopération et l'intégration régionales en matière de commerce, d'investissements, de financement et de transfert de technologie dans la région de la CESAP afin de favoriser un développement durable sans exclusive | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 320,8 | 378,3 | – |
| | | Consultants | 119,5 | – | 89,8 |
| | | Voyages | 71,2 | 74,8 | 37,7 |
| | | Séminaires/ateliers | 147,4 | 49,4 | 213,5 |
| | | Total | 658,9 | 502,5 | 341,0 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement des mécanismes régionaux de coopération dans les domaines du commerce, des investissements et du financement</p> <p>b) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces et cohérentes, y compris des politiques intégrant la question de l'égalité des sexes, en matière de commerce et d'investissements, de développement des entreprises et de financement</p> <p>c) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement d'entreprises agro-industrielles</p> <p>d) Renforcement de la capacité de promouvoir des systèmes nationaux novateurs et de créer un climat propice au transfert de technologies afin de résoudre les problèmes régionaux de développement</p> | <p>a) i) Nombre d'États membres de la CESAP ayant indiqué que les mécanismes de coopération régionale dans les domaines du commerce, des investissements et du financement promus par la CESAP ont été renforcés; ii) élargissement de la portée et renforcement des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique et/ou accroissement du nombre des pays signataires</p> <p>b) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui affirment avoir amélioré et/ou utilisé leur aptitude à formuler et à mettre en œuvre des politiques efficaces et mutuellement cohérentes et compatibles en matière de commerce et d'investissements, de développement des entreprises et de financement, dont certaines intégrant la question de l'égalité des sexes</p> <p>c) Pourcentage des personnes participant aux activités du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique et autres initiatives de la CESAP qui</p> | <p>Les activités seront axées sur le renforcement des capacités requises pour faciliter les transferts de technologie, les échanges d'expériences et les concertations multipartites, et sur la mise en place de cadres communs de nature à faire progresser l'intégration régionale dans les domaines du commerce, du financement des investissements, du transfert de technologie et du développement des petites et moyennes entreprises, y compris les entreprises agricoles, selon des modalités qui favorisent le système commercial international et d'autres accords multilatéraux pertinents. La coopération technique constituera un élément fondamental de cette action et les échanges et la coopération entre les instituts de recherche de la région par le biais du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation dans le domaine commercial et l'élargissement du forum Asie-Pacifique pour l'efficacité du commerce seront également encouragés.</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|----|---|---|---------------------|---|---|---|--------------|-----------|-----------|----------|--|
| | <p>affirment être mieux en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce à la coopération régionale dans les domaines de l'agrotechnologie et du développement des entreprises agricoles</p> <p>d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et autres mécanismes de transfert de technologies promus par la CESAP, y compris des réseaux régionaux</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <i>Produits</i> | | <i>Impact</i> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>Nombre effectif 2006-2007</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2008-2009</i></th> <th><i>Nombre estimatif 2010-2011</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Services consultatifs</td> <td>22</td> <td>6</td> <td>–</td> </tr> <tr> <td>Séminaires/ateliers</td> <td>8</td> <td>5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>30</td> <td>11</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table> | | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | Services consultatifs | 22 | 6 | – | Séminaires/ateliers | 8 | 5 | 6 | Total | 30 | 11 | 6 | <p>En 2006-2007, les activités de renforcement des capacités comprenaient des ateliers de formation (plus de 315 participants) et des services consultatifs (22 missions), censés concrétiser les réalisations escomptées. Ont ainsi été organisés des ateliers nationaux de sensibilisation à la question de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, un atelier sur la lutte contre la pauvreté par la promotion du développement industriel et la facilitation du commerce, l'atelier régional de l'Organisation mondiale du commerce et de la CESAP concernant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique en Asie et dans le Pacifique. Des services consultatifs ont été assurés dans les domaines suivants : les services d'information sur les obstacles techniques au commerce et les réglementations techniques de l'Organisation mondiale du commerce, les services de facilitation des investissements, les droits de propriété intellectuelle et le commerce, l'Accord ADPIC et la santé publique, le développement des marchés d'exportation (notamment l'élaboration d'une stratégie relative au commerce en ligne) et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.</p> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| Services consultatifs | 22 | 6 | – | | | | | | | | | | | | | | | |
| Séminaires/ateliers | 8 | 5 | 6 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 30 | 11 | 6 | | | | | | | | | | | | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes manant des bénéficiaires

Sous-programme 3. Transports

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des transports de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 3 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports au service du développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP | | Voyages | 93,5 | 172,4 | 134,4 |
| | | Mobilier et matériel | 5,6 | 53,4 | 56,0 |
| | | Séminaires/ateliers | 29,0 | 191,2 | 240,0 |
| | | Total | 128,1 | 417,0 | 430,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes viables et efficaces dans le domaine des transports, y compris ceux nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>b) Amélioration de l'aptitude des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route de l'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour la planification des raccordements dans le transport international multimodal</p> <p>c) Accroissement de la capacité des États membres de la CESAP et des industries régionales de prendre des mesures pour améliorer l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux ainsi que la sécurité routière</p> | <p>a) Augmentation du nombre de politiques, programmes, projets et initiatives des gouvernements qui reprennent les principes ou les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des transports</p> <p>b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité réalisées au titre de projets d'investissement et d'améliorations des infrastructures dans les correspondances intermodales sur la Route de l'Asie et le Chemin de fer transasiatique; ii) augmentation du nombre d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP</p> <p>c) i) Accroissement du nombre d'initiatives visant à améliorer la sécurité routière, ainsi qu'à recenser et à éliminer les goulots d'étranglement sur les itinéraires et à certains postes frontière; ii) augmentation du nombre de trains porte-conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur la Route de l'Asie et le Chemin de fer transasiatique et le long des itinéraires interrégionaux</p> | <p>Des services consultatifs seront assurés à la demande des pays pour les aider à renforcer leur capacité d'élaborer et d'appliquer des politiques et des programmes viables et efficaces dans le domaine des transports.</p> <p>Des séminaires et ateliers seront organisés à la demande des pays sur les modalités d'amélioration de l'efficacité des opérations et de la logistique des transports internationaux, la planification du transport intermodal, l'établissement de partenariats public-privé, la sécurité routière et le renforcement des capacités d'utilisation des initiatives de planification des raccordements dans le transport international multimodal soutenues par la CESAP.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 4 | 3 | 4 | En 2006-2007, le sous-programme a permis d'entreprendre des missions consultatives pour appuyer la mise en œuvre de la première phase du projet commun de la CESAP et de l'Organisation de coopération ferroviaire visant la mise en place de corridors ferroviaires euro-asiatiques, eu égard en particulier aux pays sans littoral d'Asie et du Caucase (2005-2006), et d'organiser des activités de renforcement des capacités nationales entreprises dans les domaines du transport multimodal et de la logistique. Des activités ont été entreprises en faveur du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale et de son groupe de travail sur le transport et le passage des frontières, ainsi que des programmes axés sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty. Des services d'assistance technique ont été assurés à la quatrième réunion de négociation de l'accord des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération concernant la facilitation du transport routier international. |
| Séminaires/ateliers | 4 | 4 | 4 | |
| Total | 8 | 4 | 8 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Environnement et développement

| | | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de l'environnement et du développement de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 4 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Améliorer la viabilité environnementale du développement économique et l'efficacité de la gestion des ressources en énergie et en eau de la région de la CESAP afin d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 407,4 | 378,8 | 451,8 |
| | | Consultants | 87,1 | 117,1 | 44,8 |
| | | Voyages | 88,0 | 74,7 | 53,7 |
| | | Séminaires/ateliers | 214,8 | 49,4 | 130,0 |
| | | Total | 797,3 | 620,0 | 680,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^d</i> | | | |
| <p>a) Renforcement du consensus parmi les États membres sur un nombre accru de questions liées à la croissance économique respectueuse de l'environnement</p> <p>b) Amélioration de la sensibilisation et de la compréhension, chez les décideurs des ministères du plan et des finances et autres ministères concernés et chez les autres parties prenantes dans la région de la CESAP, concernant les politiques et les programmes susceptibles de promouvoir une croissance économique respectueuse de l'environnement</p> <p>c) Amélioration de l'aptitude des États membres à élaborer des politiques et des programmes, y compris ceux qui ont une composante pauvreté ou égalité des sexes, pour promouvoir une croissance économique respectueuse de l'environnement</p> <p>d) Accroissement des capacités des États membres afin qu'ils puissent formuler des politiques et des stratégies efficaces pour la gestion et l'utilisation des ressources en énergie et en eau</p> | <p>a) Nombre de documents issus de réunions qui témoignent de l'accord des États membres de la CESAP sur les questions liées à la croissance économique respectueuse de l'environnement</p> <p>b) Pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui affirment avoir pris conscience des choix possibles en matière de politiques et de programmes et en avoir une meilleure compréhension</p> <p>c) Pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui affirment savoir mieux élaborer des politiques et des programmes, y compris ceux qui comportent un volet relatif à la pauvreté ou à la question de l'égalité des sexes</p> <p>d) Augmentation du pourcentage de participants aux activités de la CESAP qui déclarent avoir amélioré leur niveau de compétences dans la gestion et l'utilisation efficaces des ressources énergétiques et hydrauliques</p> | <p>Des services consultatifs seront assurés par un conseiller régional. Des missions seront entreprises, à la demande des pays, pour les aider à renforcer leur capacité d'élaborer des politiques et des programmes relatifs à la sécurité énergétique, l'accent étant mis sur les liens entre la sécurité énergétique, la réduction de la pauvreté et l'atténuation du changement climatique. Des activités de renforcement de capacités (stages/ateliers) seront entreprises, à la demande des États membres, sur la promotion d'une croissance économique sans exclusive et respectueuse de l'environnement, les sources d'énergie renouvelables, la coopération régionale en matière de protection de l'environnement, la gestion écologiquement rationnelle des ressources en énergie et en eau, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de la performance environnementale des principaux intervenants.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 25 | 18 | 20 | <p>En 2006-2007, les activités de renforcement des capacités comprenaient des ateliers de formation (plus de 270 participants) et des services consultatifs (25 missions), censés concrétiser les réalisations escomptées. Les 25 missions consultatives régionales ont porté sur les domaines suivants : formation à la négociation sur les changements climatiques, réduction des risques de sécheresse, suivi des investissements dans la gestion de l'eau en préparation de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la troisième réunion des Parties au Protocole de Kyoto, services écologiques, intégration de politiques de croissance verte dans les processus de décision sur le développement durable des pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale. Des services d'assistance technique ont été fournis à la réunion régionale sur la mise en œuvre des programmes de développement durable en Asie et dans le Pacifique, en préparation de la seizième session de la Commission du développement durable. Des services consultatifs ont été fournis concernant l'organisation d'une réunion régionale des pays d'Asie et du Pacifique en préparation à la seizième session de la Commission du développement durable, le suivi des investissements dans la gestion des ressources en eau et des résultats obtenus, et la vulnérabilité et la capacité d'adaptation et de résistance aux risques climatiques.</p> |
| Séminaires/ateliers | 10 | 3 | 6 | |
| Total | 35 | 21 | 26 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 5 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la coopération régionale afin d'améliorer la gestion des catastrophes et des risques socioéconomiques connexes et encourager l'application des technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique dans la région de la CESAP | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 346,9 | 478,8 | 505,8 |
| | | Consultants | – | – | 44,9 |
| | | Voyages | 33,4 | 74,8 | 53,7 |
| | | Séminaires/ateliers | 29,0 | 49,4 | 130,0 |
| | | Total | 409,3 | 603,0 | 734,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement du partage des connaissances entre les États membres concernant les choix politiques, les stratégies et les bonnes pratiques pour ce qui est de la connectivité des technologies de l'information et des communications (TIC) et pour intégrer une conception multirisque de la réduction des risques de catastrophe dans le développement national</p> <p>b) Renforcement des mécanismes régionaux de coopération à l'appui de la connectivité des TIC et de la gestion des risques de catastrophe</p> <p>c) Amélioration des capacités des États membres de la CESAP dans le domaine de l'évaluation multirisque, de la préparation, de l'alerte rapide et de l'intervention en cas de catastrophe</p> <p>d) Amélioration de la capacité institutionnelle des États membres d'appliquer les TIC au service du développement économique</p> | <p>a) i) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP relatives à la connectivité des TIC et à la réduction des risques de catastrophe qui ont déclaré que le partage des connaissances s'était intensifié dans la région; ii) augmentation du nombre de données sur les procédés d'application des politiques relatives à la réduction des risques de catastrophe qui ont été recueillies, documentées, analysées et diffusées par la CESAP à ses États membres</p> <p>b) i) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui adoptent des mesures visant à améliorer les mécanismes régionaux de coopération parrainés par la CESAP à l'appui de la connectivité des TIC; ii) augmentation du nombre d'États membres de la CESAP qui participent aux mécanismes régionaux de coopération pour la gestion des risques de catastrophe parrainés par la CESAP</p> <p>c) Pourcentage accru des États membres participant aux activités de la CESAP qui affirment être mieux en mesure d'évaluer les risques de catastrophe, de s'y préparer et d'intervenir</p> | <p>Des services consultatifs seront assurés par un conseiller régional en poste à Bangkok, qui effectuera des missions, à la demande des pays, pour les aider à renforcer leur capacité d'élaborer des politiques et des programmes de réduction des risques de catastrophe.</p> <p>Des ateliers de formation seront organisés à la demande des États membres sur la réduction des coûts socioéconomiques des catastrophes naturelles, le renforcement des capacités d'évaluation des risques, des moyens de planification, de prévention, d'atténuation des risques, de préparation préalable et d'alerte rapide dans une conception globale de la gestion multirisque, et la promotion de la coopération et des partenariats à l'échelon régional aux fins de l'amélioration de la connectivité informatique et télématique, l'accent étant mis sur l'harmonisation des politiques, le développement de l'infrastructure et le renforcement des capacités.</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | d) Pourcentage accru des participants qui bénéficient des services fournis par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement et d'autres initiatives de la CESAP | | | |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | En 2006-2007, les activités de renforcement des capacités comprenaient des ateliers de formation (plus de 95 participants) et des services consultatifs (12 missions), censés concrétiser les réalisations escomptées. Un atelier de formation a été organisé sur les statistiques de la société de l'information, les sous-thèmes étant les suivants : les indicateurs relatifs à l'infrastructure et aux ménages et autres indicateurs, le cybergouvernement, le plan d'action stratégique pour le développement du commerce en ligne, les politiques informatiques et télématiques et la sécurité de l'information, le développement du commerce électronique et des cyberentreprises, et l'élaboration de plans-cadres nationaux concernant les TIC. |
| Services consultatifs | 12 | 12 | 20 | |
| Séminaires/ateliers | 2 | 3 | 4 | |
| Total | 14 | 15 | 24 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Développement social

| | | | | | | |
|---|---|--------------------------------------|--|---|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division du développement social de la CESAP | | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 6 | | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la coopération dans la région de la CESAP afin que les États membres puissent créer des sociétés moins exclusives grâce à des politiques sociales et financières et à des mesures en faveur de la protection sociale et du développement | | | Consultants | 17,0 | 172,4 | 107,3 |
| | | | Voyages | 4,1 | 54,4 | 43,0 |
| | | | Séminaires/ateliers | 12,9 | 191,2 | 320,0 |
| | | | Total | 34,0 | 417,0 | 470,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Facilitation effective des examens régionaux visant à évaluer les progrès, à remédier aux insuffisances, ainsi qu'à définir et à créer des consensus sur les domaines d'action prioritaires au regard du respect des engagements pris dans le cadre des processus intergouvernementaux de l'ONU en matière de développement social, de population, de vieillissement, de handicap, d'égalité des sexes et de santé | a) Pourcentage accru des participants qui estiment que les activités menées par la CESAP en vue de faire le point de la mise en œuvre des mandats mondiaux sont pertinentes et utiles et que les mesures concertées qui en résultent tiennent compte des préoccupations et des priorités régionales | | Des activités de formation et de renforcement des capacités seront menées dans les domaines suivants : renforcement des capacités des États membres de la CESAP et de la coopération entre ces pays pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques sociales et de créer des cadres institutionnels destinés à bâtir des sociétés sans exclusive et à réduire la pauvreté, et d'en assurer le suivi. Des ateliers seront organisés à la demande des pays pour les aider à promouvoir la protection sociale, à mettre en œuvre le Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour l'intégration des handicapés en Asie et dans le Pacifique, le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées axé sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, et de s'attaquer aux questions de la sexualité, des rôles sexosociaux et des relations entre les sexes dans différents contextes culturels, l'accent étant mis sur la maltraitance, la discrimination et la violence contre les femmes. | | | |
| b) Amélioration de la sensibilisation aux choix politiques, aux stratégies et aux bonnes pratiques, s'agissant des politiques sociales et de mesures de protection sociale, y compris celles axées sur la réduction de la pauvreté | b) Augmentation du nombre d'études analytiques sur les choix politiques, les statistiques et les meilleures pratiques réalisées par la CESAP | | | | | |
| c) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP et de la coopération technique entre ces États aux fins de l'élaboration du financement et de la mise en œuvre de politiques sociales destinées à créer des sociétés ouvertes à tous, à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des sexes | c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui affirment que les connaissances et les moyens d'action mis à leur disposition sont pertinents et utiles pour édifier des sociétés sans exclusive, réduire la pauvreté et promouvoir l'égalité des sexes | | | | | |
| <i>Produits (participants)</i> | | | <i>Impact</i> | | | |
| | <i>Nombre effectif</i> 2006-2007 | <i>Nombre estimatif</i> 2008-2009 | <i>Nombre estimatif</i> 2010-2011 | En 2006-2007, un atelier régional a été organisé sur les migrations internationales et le développement en Asie de l'Est et du Sud-Est et a contribué à l'établissement d'un dialogue constructif entre les dirigeants des pays de ces régions sur la coopération bilatérale et régionale en matière de gestion des migrations internationales. | | |
| Séminaires/ateliers | 2 | 3 | 5 | | | |
| Total | 2 | 1 | 5 | | | |

^a Indicateur; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 7. Statistique

| | | | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de statistique de la CESAP | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 7 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Accroître l'utilisation des statistiques afin de prendre des décisions réfléchies et encourager l'établissement et la diffusion de statistiques démographiques, sociales, économiques et environnementales de base dans la région de la CESAP | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 293,1 | 478,7 | 505,8 |
| | | Consultants | – | – | 22,4 |
| | | Voyages | 39,0 | 74,8 | 64,4 |
| | | Séminaires/ateliers | 50,0 | 49,4 | 120,0 |
| | | Total | 382,1 | 602,9 | 712,6 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Amélioration de la compréhension et des capacités des statisticiens nationaux officiels, des décideurs et de la population pour leur permettre d'évaluer les grandes tendances socioéconomiques dans la région de la CESAP, notamment les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>b) Accroissement de l'accès des décideurs et de la population à des données comparables sur les principaux indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux pour la région de la CESAP</p> <p>c) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à produire des données comparables et ventilées par sexe conformément aux normes et aux bonnes pratiques adoptées au niveau international</p> <p>d) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique, dans la région de la CESAP, d'établir, de diffuser et d'analyser des données conformément aux normes et aux bonnes pratiques adoptées au niveau international</p> | <p>a) Pourcentage des statisticiens et des décideurs nationaux qui estiment que les documents établis par la CESAP sont pertinents et utiles pour suivre les grandes tendances socioéconomiques et prendre des décisions sur les politiques connexes</p> <p>b) Élargissement de l'accès en ligne aux données statistiques fournies par la CESAP</p> <p>c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui affirment être en mesure d'appliquer les connaissances acquises à l'établissement de données comparables ventilées par sexe</p> <p>d) Pourcentage accru des stagiaires de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique qui affirment être mieux en mesure d'agir afin d'améliorer la qualité des données et des services fournis par les services nationaux de statistique</p> | <p>Des services consultatifs seront assurés à la demande des pays pour les aider à renforcer leur capacité d'établir des statistiques économiques, à évaluer leurs besoins à cet égard aux fins de l'élaboration de politiques et d'autres analyses essentielles et à examiner leurs pratiques et leurs méthodes en matière de statistiques économiques, et ainsi que pour les conseiller afin qu'il puissent améliorer les données statistiques et leur cohérence, conformément aux concepts, aux définitions et aux classifications acceptés sur le plan international.</p> <p>Des stages seront organisés à la demande des pays pour :</p> <p>a) promouvoir l'utilisation des statistiques en vue de la prise de décisions fondées sur des données fiables; b) appuyer l'établissement de statistiques économiques et sociales et de l'environnement en Asie et dans le Pacifique; et c) faciliter l'application des normes internationales déjà en place ou nouvelles.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 20 | 16 | 20 | En 2006-2007, on a organisé des ateliers de formation (plus de 110 participants) et assuré des services consultatifs (20 missions) censés concrétiser les réalisations escomptées. La formation a porté sur l'utilisation des statistiques dans le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique (compte étant tenu des travaux analytiques de la CESAP), la diffusion des statistiques, et l'économie non observée. Les services consultatifs ont porté sur les domaines suivants : enquêtes sur le niveau de vie des ménages; collecte de données aux fins de la mise au point d'indicateurs plus précis sur le rôle économique des femmes; renforcement des capacités à la suite de la Conférence internationale sur les statistiques officielles de la pauvreté; méthodes de diffusion des statistiques; méthodes d'évaluation et d'analyse de la pauvreté; élaboration de plans-cadres statistiques; statistiques économiques; classifications internationales types pour des études socioéconomiques et mesure du secteur informel. |
| Séminaires/ateliers | 4 | 4 | 6 | |
| Total | 24 | 20 | 26 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement

| | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'Asie du Nord et du Centre, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, l'Asie du Sud-Est, l'Asie de l'Est et du Nord-Est et le Pacifique | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 15, sous-programme 8 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif de l'Organisation</i> : Promouvoir un développement sans exclusive et durable ainsi que la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en s'attachant aux priorités spécifiques aux États membres de la CESAP dans le Pacifique (composante 1); Asie de l'Est et du Nord-Est (composante 2); Asie du Nord et du Centre (composante 3); Asie du Sud et du Sud-Ouest (composante 4); Asie du Sud-Est (composante 5)] | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 820,3 | 1 188,0 | 1 119,8 |
| | | Consultants | 32,1 | 182,2 | 78,3 |
| | | Voyages | 211,3 | 228,6 | 105,2 |
| | | Séminaires/ateliers | 218,7 | 176,5 | 394,1 |
| | | Total | 1 282,4 | 1 775,3 | 1 697,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP, afin qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement économique et social, y compris ceux intégrant la question de l'égalité des sexes, et qu'ils puissent agir dans les principaux domaines prioritaires, au sein de toutes les sous-régions | a) Pourcentage accru des participants qui affirment avoir trouvé les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, y compris ceux intégrant la question de l'égalité des sexes qui permettent de s'attaquer aux principaux domaines prioritaires | Composante 1. Des services consultatifs seront assurés, à la demande des pays, pour aider au renforcement des capacités nationales en vue de l'élaboration, de l'application et de l'évaluation de plans et programmes de développement social dans les pays insulaires du Pacifique ainsi qu'à l'intégration de questions interdisciplinaires relatives à l'égalité des sexes, aux personnes handicapées, aux jeunes et aux nouveaux phénomènes sociaux dans les plans et programmes des divers secteurs du développement. | | | |
| b) Renforcement des partenariats et du partage des connaissances entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement concernés pour agir dans les principaux domaines prioritaires, au sein de toutes les sous-régions afin de favoriser la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement | b) i) Nombre accru d'initiatives de collaboration faisant appel aux États membres, à la société civile et à d'autres grands partenaires de développement dans le Pacifique, qui ont été facilitées par la CESAP; ii) nombre accru d'institutions partenaires dans la région du Pacifique qui participent aux réunions de partage des connaissances organisées par la CESAP | Composante 4. Des services consultatifs seront assurés à la demande des pays pour aider au renforcement des capacités nationales en vue de l'examen, de la formulation et de l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, ainsi qu'à la définition, à l'adoption et à l'adaptation des stratégies de lutte contre la pauvreté sans exclusive, l'accent étant mis sur l'autonomisation des femmes et la prise en compte de l'égalité des sexes dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement. | | | |
| | | Composantes 1 à 5. Des ateliers de formation seront organisés à la demande des pays pour les aider à appliquer les accords et cadres sous-régionaux, comme le Programme spécial des Nations Unies pour l'économie des pays d'Asie centrale, la stratégie de coopération et le Programme d'action d'Almaty, et des activités seront entreprises pour aider à l'établissement de partenariats aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau sous-régional. | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 44 | 37 | 40 | En 2006-2007, les activités relevant du programme ordinaire de coopération technique ont été entreprises dans le cadre du sous-programme 3 (Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique). Des services consultatifs (44 missions), axés sur les besoins des pays insulaires du Pacifique, ont été assurés dans les domaines suivants : programme en faveur des villes du Pacifique; politique nationale en faveur des handicapés et sensibilisation à l'incidence sociale et économique de l'Accord sur le commerce du Forum des îles du Pacifique. En 2010-2011, on s'emploiera à intensifier ces activités et à en élargir la portée dans la sous-région. |
| Séminaires/ateliers | 3 | 1 | 4 | |
| Total | 47 | 38 | 44 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

3. Développement économique en Europe : 3 446 200 dollars

22.33 Les activités entreprises dans ce domaine sont exécutées par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe et visent à assurer la réalisation des objectifs du programme 16 (Développement économique en Europe) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Des activités de coopération technique seront menées dans les pays en transition d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est en vue de renforcer les moyens dont ils disposent pour transposer dans leur législation nationale les instruments juridiques, les normes et les règlements de portée internationale et de la CEE, et les appliquer. Ces activités permettront également de promouvoir la coopération économique et les processus d'intégration aux niveaux sous-régional et régional, de lutter plus efficacement contre les problèmes transfrontaliers et d'améliorer la coopération transfrontière entre les pays en transition.

Tableau 22.16

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 2 222,3 | 2 925,0 | (99,1) | (3,4) | 2 825,9 | 3,1 | 2 829,0 |
| Consultants et experts | 135,7 | 85,0 | (37,1) | (43,6) | 47,9 | (0,1) | 47,8 |
| Voyages | 303,0 | 317,8 | 88,6 | 27,9 | 406,4 | 19,6 | 426,0 |
| Subventions et contributions | 197,9 | 95,4 | 47,6 | 49,9 | 143,0 | 0,4 | 143,4 |
| Total | 2 859,0 | 3 423,2 | - | - | 3 423,2 | 23,0 | 3 446,2 |

Sous-programme 1. Environnement

| | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 16, sous-programme 1, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Appuyer la ratification et l'application des conventions de la CEE relatives à l'environnement dans la région | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 403,1 | 530,3 | 512,1 |
| | | Consultants | 6,8 | 18,2 | – |
| | | Voyages | 59,6 | 45,0 | 80,6 |
| | | Séminaires/ateliers | 48,0 | – | – |
| | | Total | 517,5 | 593,5 | 592,7 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Amélioration de la gestion transfrontière de l'eau et de l'environnement dans la région de la CEE b) Amélioration de la gestion transfrontière de l'eau et de l'environnement en Asie centrale c) Amélioration de la gestion transfrontière de l'eau et de l'environnement en Europe du Sud-Est | a) Nombre d'accords bilatéraux ou multilatéraux et de programmes d'action établis pour améliorer la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement b) Nombre d'organes communs/groupes de travail créés par les pays de la région pour améliorer la gestion transfrontalière de l'eau et de l'environnement c) Nombre de systèmes d'information, de publications et de sites Web communs créés pour faciliter la gestion transfrontalière de l'environnement et de l'eau | <p>Les conventions environnementales de la CEE sont le moyen idéal pour développer la coopération régionale et s'attaquer aux problèmes environnementaux interdépendants. Au titre de l'assistance technique nécessaire, la CEE exécute notamment – en collaboration avec les pays membres – des projets opérationnels auxquels participent les secrétariats des conventions. Les projets opérationnels ci-dessous, financés au moyen de ressources extrabudgétaires et correspondant aux réalisations escomptées, seront dirigés et exécutés avec l'appui du programme ordinaire de coopération technique : a) coopération transfrontière et gestion durable du bassin du fleuve Dniester : phase III : application du programme d'action et de la Convention de la CEE sur l'eau et élaboration d'un accord entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan sur la gestion de leurs cours d'eau transfrontières; b) base d'informations régionale sur les ressources en eau en Asie centrale, développement de la coopération pour la gestion des fleuves Chu et Talas , projet pilote kazakho-kirghize concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, renforcement des capacités de coopération en vue de la sûreté des barrages en Asie centrale et qualité de l'eau en Asie centrale; c) gestion des cours d'eau transfrontières dans les Balkans occidentaux.</p> <p>Les activités prévues au titre de ces projets seront menées en étroite collaboration avec les autorités et les parties prenantes nationales, ainsi qu'avec des organisations et institutions internationales et régionales.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 23 | 40 | 40 | Réalizations obtenues en 2006-2007 : a) signature d'un mémorandum d'accord de coopération entre la République de Moldova et l'Ukraine pour la gestion du Dniester; b) création par le Kazakhstan et le Kirghizistan d'une commission sur la gestion des fleuves Chu et Talas; c) approbation du programme national de gestion de la qualité de l'air au Kazakhstan; d) création en Asie centrale d'un système d'information et d'un portail sur la gestion des ressources en eau |
| Séminaires/ateliers | 13 (313) | 13 (400) | 13 (400) | |
| Projets opérationnels | 4 | 7 | 7 | |
| Total | 40 | 60 | 60 | Réalizations escomptées en 2008-2009 : a) approbation et application partielle d'un programme d'action visant à établir une coopération pour la gestion du Dniester, notamment signature de protocoles de coopération; b) création d'un site Web commun relatif au Dniester; c) mise en œuvre par le Kazakhstan et le Kirghizistan d'un projet pilote sur l'application de la Convention; d) promulgation par l'Assemblée parlementaire inter-États d'une loi type visant à établir la sûreté des barrages en Asie centrale; e) création d'une instance serbo-bulgare pour la gestion de la rivière Timok |
| | | | | Réalizations escomptées en 2010-2011 : a) négociation d'un accord de coopération entre la République de Moldova et l'Ukraine sur une gestion durable du Dniester; b) négociation d'un accord bilatéral entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie sur la gestion du fleuve Kura; c) mise au point d'un programme régional de coopération sur la qualité de l'eau en Asie centrale; d) signature d'un accord visant à élargir la coopération entre le Kazakhstan et le Kirghizistan pour la gestion des fleuves Chu et Talas; e) mise en place, dans les pays d'Asie centrale, de systèmes nationaux d'information sur les ressources en eau; f) mise à jour des directives d'application en Asie centrale de la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière; g) mise en place, par les gouvernements des pays participants, de dispositifs réglementaires nationaux pour la sûreté des barrages, ou révision des mécanismes existants; h) élaboration d'un cadre de coopération régionale pour la sûreté des barrages et établissement d'une coopération intrarégionale soutenue; i) sensibilisation des décideurs, des parties prenantes et des donateurs aux besoins à satisfaire et aux obstacles à surmonter pour gérer les ressources en eau des Balkans occidentaux dans un cadre de coopération transfrontière |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Transports

| <i>Agent d'exécution</i> : Division des transports de la CEE | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 16, sous-programme 2, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcer les moyens dont les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale disposent pour appliquer efficacement les instruments juridiques, les normes et les règlements, ainsi que les recommandations de la CEE concernant les questions de transport | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 216,5 | 427,7 | 307,0 |
| | Consultants | 10,7 | 12,1 | 21,9 |
| | Voyages | 52,3 | 39,4 | 43,9 |
| | Séminaires/ateliers | 45,2 | 12,0 | 15,3 |
| Total | | 324,7 | 491,2 | 388,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| <p>a) Renforcement des capacités nationales pour l'application du cadre juridique et réglementaire de la CEE relatif aux transports terrestres internationaux, aux infrastructures et aux services, à la facilitation du passage des frontières et au transport des marchandises dangereuses</p> <p>b) Renforcement de la coopération régionale relative au développement des transports en transit dans le sud du Caucase et en Asie centrale</p> <p>c) Renforcement du cadre juridique et réglementaire national relatif à la sécurité routière en Europe orientale et en Asie centrale</p> | <p>a) Nombre d'adhésions aux instruments juridiques de la CEE relatifs aux transports parmi les pays bénéficiaires</p> <p>b) Augmentation du nombre d'États parties aux quatre instruments principaux, ce qui devrait permettre l'application des accords relatifs aux infrastructures de transport dans un plus grand nombre de pays de la région de la CEE</p> <p>c) Augmentation du nombre de pays s'étant fixé des objectifs de sécurité routière au niveau national, voire régional</p> | <p>Des activités de coopération technique seront élaborées et exécutées au titre du sous-programme (transports) en vue de renforcer les moyens dont les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du sud du Caucase et d'Asie centrale, en particulier les pays sans littoral, disposent pour appliquer les instruments juridiques, ainsi que les normes et les règlements pertinents de la CEE. Les principales activités seront les suivantes : a) missions consultatives sur les instruments juridiques relatifs à la facilitation du transport, au passage des frontières, à la sécurité de la circulation routière, à la construction des véhicules et au transport de marchandises dangereuses et autres cargaisons spéciales, ainsi qu'à l'établissement de liaisons de transport eurasiatiques; b) séminaires portant sur certaines questions relatives aux projets d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER), dans les domaines des systèmes de transport intelligents, de la tarification des infrastructures de transport, du transport intermodal, des nouvelles technologies applicables aux opérations de transport par chemins de fer, des centres logistiques et villages d'affrètement, et du passage des frontières; c) séminaires et ateliers – dans les pays qui en auront fait la demande – sur l'application de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR); d) séminaires et ateliers visant à renforcer le cadre juridique et réglementaire national relatif à la sécurité routière en Europe orientale et en Asie centrale.</p> | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | | <i>Indicateurs de succès</i> | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | On continuera de renforcer les capacités internes en faisant appel à des experts et à des consultants spécialisés dans des domaines nouveaux. L'établissement de partenariats avec d'autres acteurs importants de la région est également envisagé en vue de garantir le bon déroulement des activités susmentionnées. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | <i>Impact</i> | |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | Un séminaire sur l'agrégation technique des véhicules destinés à transporter des marchandises sous couvert de carnets TIR a été organisé en 2006-2007 en vue de faciliter le passage aux frontières dans la région, et 24 missions consultatives ont été menées, d'une part, pour renforcer les moyens dont les pays membres disposent pour appliquer les accords de la CEE relatifs aux infrastructures de transport, qui ont été conclus dans le cadre des projets TER, TEM et de transport Europe-Asie, et, d'autre part, pour faciliter la circulation transfrontière sur le réseau de transport eurasiatique. Étant donné que les États membres de la CEE ne sont pas tous parties contractantes aux principaux règlements et conventions de la CEE en matière de transport, on continuera en priorité, pendant les exercices 2008-2009 et 2010-2011, à renforcer les moyens dont les pays membres disposent pour appliquer les accords relatifs aux infrastructures de transport et faciliter la circulation transfrontière sur le réseau de transport eurasiatique. En ce qui concerne le nouveau domaine d'activité, on s'attachera principalement, en matière de sécurité routière, à aider les pays bénéficiaires à fixer des objectifs au niveau national et à renforcer leurs capacités de collecte et de production de données. |
| Services consultatifs | 24 | 20 | 20 | |
| Séminaires/ateliers | 1 (110) | 2 (120) | 4 (200) | |
| Total | 25 (110) | 22 (120) | 24 (200) | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 3. Statistique

| | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de statistique de la CEE | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 16, sous-programme 3, réalisation escomptée d) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer l'application des normes et des meilleures pratiques internationales par la mise en place de systèmes nationaux de statistique, en particulier dans les sous-régions de la CEE économiquement peu développées (Asie centrale, sud du Caucase, Europe orientale et Europe du Sud-Est) | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 327,8 | 429,1 | 472,7 |
| | | Consultants | 12,9 | 9,9 | – |
| | | Voyages | 52,0 | 52,4 | 72,0 |
| | | Séminaires/ateliers | 45,2 | – | 8,7 |
| | | Total | 437,9 | 491,4 | 553,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Production de données macroéconomiques, sociales et démographiques, y compris celles des indicateurs des OMD, concernant les sous-régions économiquement peu développées de la CEE, plus actuelles, comparables, complètes et fiables</p> <p>b) Meilleure application des principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies dans la législation et dans les structures institutionnelles des systèmes nationaux de statistique des sous-régions de la CEE économiquement peu développées</p> | <p>a) i) Augmentation du nombre de statistiques officielles – fondées sur des normes convenues à l'échelle internationale et d'autres recommandations – produites et diffusées par les systèmes ou bureaux nationaux de statistique; ii) augmentation du nombre de pays disposant de statistiques exactes et officielles leur permettant de suivre les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement</p> <p>b) Augmentation du nombre de pays se conformant plus strictement aux principes fondamentaux applicables aux statistiques officielles après révision de leur législation nationale en matière de statistiques et de leurs structures institutionnelles</p> | <p>Les activités de coopération technique menées pour renforcer les capacités des systèmes et bureaux compétents de statistique nationaux, en particulier dans les sous-régions les moins avancées d'Asie centrale, du sud du Caucase, d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, seront fonction de la demande et viseront surtout à promouvoir l'application des principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies et à conseiller les pays en transition sur l'utilisation de dispositifs institutionnels de statistiques officielles.</p> <p>Les principales activités seront les suivantes : a) ateliers de formation sous-régionaux et régionaux visant à promouvoir un transfert de connaissances plus efficace; b) services consultatifs offerts par des experts techniques qualifiés, internes ou venant de l'extérieur, qui répondent à des besoins spécifiques d'ordre technique; c) production de supports de formation, de présentations multimédias et d'autres éléments nécessaires à la réalisation des activités; d) traduction du matériel pédagogique, qui pourra ainsi être utilisé dans trois des quatre sous-régions ciblées; e) facilité d'accès aux supports de formation, notamment par le biais du site Web de la Division de statistique de la CEE; f) création et développement de réseaux d'experts dans les domaines pertinents de la statistique afin de promouvoir l'échange des meilleures pratiques.</p> <p>Deux projets financés par des donateurs et trois autres par le Compte pour le développement seront mis en œuvre. Il est également prévu d'élaborer trois ou quatre projets pour appuyer les pays des sous-régions susmentionnées dans divers domaines statistiques, en particulier la ventilation des données par sexe, la prise en compte systématique de la question de l'égalité des sexes, la diffusion, la constitution de bases de données sur les indicateurs des OMD, les nouvelles normes des systèmes de comptabilité nationale, les statistiques des prix, etc.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 18 | 24 | 21 | En 2006-2007, cinq ateliers ont été organisés en vue de renforcer les capacités techniques des services nationaux de statistique dans le domaine des statistiques officielles. Les thèmes principaux étaient les préparatifs du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010), l'économie non observée, les statistiques de migration, les statistiques sur les incapacités et les données ventilées par sexe, l'objectif étant de suivre le développement au niveau national et les progrès accomplis sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces ateliers ont permis de renforcer les capacités de près de 290 experts nationaux. D'après les questionnaires remplis par les participants, plus de 90 % d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits, des activités, des méthodes et des supports de formation qui leur ont été présentés. Le nombre d'activités de coopération technique devrait augmenter sensiblement en 2008-2009 et en 2010-2011, essentiellement grâce à l'augmentation des financements extérieurs. Cette évolution positive, découlant des mesures prises en 2006-2008, contribuera pour une large part à l'amélioration de la qualité et des résultats des indicateurs des OMD et des statistiques officielles dans les quatre sous-régions ciblées, en particulier en Asie centrale et en Europe du Sud-Est. Les autorités nationales, les décideurs et autres parties prenantes ainsi que les organisations internationales pourront ainsi suivre l'évolution du développement de manière plus exacte. En plus des statistiques économiques, sociales et ventilées par sexe de meilleure qualité, les recensements de population, en particulier, qui auront été effectués dans tous les pays de la région (sauf en Ouzbékistan), constitueront, pour tous les utilisateurs de statistiques officielles, une base de référence beaucoup plus solide |
| Séminaires/ateliers | 5 (287) | 11 (650) | 14 (700) | |
| Total | 23 | 35 | 35 | |
| | | | | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Coopération et intégration économiques

| <i>Agent d'exécution</i> : Division de l'intégration et de la coopération économiques de la CEE | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 16, sous-programme 4, réalisations escomptées a) et c) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la coopération économique à l'échelon sous-régional et l'intégration des pays en transition, en particulier de ceux qui participent au Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA) | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 482,4 | 628,6 | 592,8 |
| | Consultants | 54,7 | 20,2 | 11,1 |
| | Voyages | 42,0 | 93,2 | 107,9 |
| | Séminaires/ateliers | 40,4 | 69,1 | 94,7 |
| | | Total | 811,1 | 806,5 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| <p>a) Meilleure connaissance des meilleures pratiques et des directives relatives aux questions d'intégration économique, en particulier celles visées par le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale</p> <p>b) Renforcement des capacités nationales pour faire face, au niveau régional, à la crise qui touche gravement les secteurs de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie en Asie centrale</p> <p>c) Réforme et renforcement des institutions et des cadres juridiques régionaux dans les domaines visés par le SPECA</p> | <p>a) Pourcentage de pays bénéficiaires ayant utilisé les informations fournies par les missions consultatives</p> <p>b) Pourcentage de pays estimant que les activités de renforcement des capacités menées par la CEE dans le cadre du SPECA ont contribué au renforcement de la coopération régionale dans les domaines visés par le Programme</p> <p>c) Nombre d'institutions régionales reconnaissant que l'assistance technique fournie par le SPECA les a rendues plus efficaces</p> | <p>Le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a pour objet de promouvoir la coopération au niveau sous-régional et l'intégration de cette région dans l'économie mondiale. Vu la grande importance que les pays participants attachent à certains volets du Programme (notamment la gestion des ressources en eau de la région), plusieurs projets essentiels ne pourront être menés à bien qu'avec la participation systématique de hauts responsables politiques.</p> <p>On continuera de développer le Programme en veillant en particulier à ce que les organes directeurs donnent régulièrement des orientations stratégiques aux groupes de travail sur les projets. On élaborera les activités en tenant compte des priorités stratégiques des pays membres afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.</p> <p>Les activités de coopération technique porteront principalement sur les domaines suivants : a) prestation de conseils pratiques et organisation d'ateliers sur les questions de coopération régionale visés par le SPECA, ainsi que sur les questions financières et les aspects de réglementation traités dans le sous-programme; b) appui à l'organisation des réunions du Conseil d'administration, du Comité de coordination et des forums économiques du SPECA; c) assistance technique aux institutions régionales dans les domaines visés par le SPECA; d) appui à l'organisation des conférences intersectorielles de la CEE dans les domaines visés par le sous-programme.</p> <p>Pour garantir la bonne exécution du programme de travail, on continuera de renforcer la coopération avec les principaux partenaires, en particulier le Groupe de la coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC) (Banque mondiale, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le</p> | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | développement, Banque islamique de développement, Fonds monétaire international et Programme des Nations Unies pour le développement), l'Union européenne ainsi que les organisations régionales, notamment la Communauté économique eurasiennne, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation de coopération économique. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>En 2006-2007, on a organisé, dans le cadre du SPECA, deux sessions du Conseil d'administration, trois réunions du Forum économique et une session du Comité de coordination.</p> <p>Activités prévues et réalisations escomptées en 2008-2009 : a) organiser les sessions annuelles du Conseil d'administration et du Forum économique du SPECA; b) organiser de grandes conférences lorsque les pays membres en font la demande expresse; c) continuer de renforcer la coordination avec les institutions financières internationales et les organisations régionales agissant en Asie centrale grâce aux réunions annuelles interinstitutions et à une participation active au Forum des partenaires de la CAREC. On devrait ainsi progresser dans l'exécution des principaux projets du SPECA, qui exige une participation systématique de hauts responsables politiques ainsi qu'une coopération très étroite avec les partenaires du développement s'occupant de questions connexes. On pourra ainsi mieux définir les besoins des pays membres, la spécificité du programme par rapport aux activités des organisations partenaires et les domaines dans lesquels la réalisation de projets conjoints avec les partenaires des Nations Unies et du groupe de la CAREC constitue le moyen le plus efficace de répondre aux besoins des pays membres.</p> <p>Activités prévues et réalisations escomptées en 2010-2011 : a) le renforcement de l'aide offerte aux pays membres en matière de coopération technique dans les domaines essentiels du sous-programme, notamment l'amélioration de la compétitivité économique et des modes de développement innovants; b) le recours simultané à l'assistance technique et à un dialogue avec les décideurs sur les principales questions de coopération régionale dans le cadre du SPECA, grâce à la mise en œuvre de projets multipartites et à la formulation de recommandations de politique générale par des groupes de travail sur les projets ou lors de débats intersectoriels, ce qui permettra de faire du SPECA un programme servant à régler de manière impartiale les problèmes très complexes et souvent délicats que pose la coopération économique et environnementale au niveau régional; c) l'appui aux institutions régionales dans les domaines visés par le SPECA grâce à l'assistance technique et à d'autres activités de renforcement des capacités.</p> |
| Services consultatifs | 9 | 10 | 12 | |
| Séminaires/ateliers | 4 (300) | 5 (320) | 6 (350) | |
| Total | 13 | 15 | 18 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Énergie durable

| Agent d'exécution : Division de l'énergie durable | | Budget récapitulatif (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|--|--|--------------------------------|--------------------------------|--------------|
| Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011 : Programme 16, sous-programme 5, réalisation escomptée b) | | Montant effectif 2006-2007 | Montant estimatif 2008-2009 | Montant estimatif 2010-2011 | |
| Objectif : Renforcer les moyens dont les pays en transition disposent pour tenir compte des questions liées au rendement énergétique dans leur programme de développement durable | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 504,9 | 427,8 | 505,8 |
| | | Consultants | 15,9 | 12,3 | – |
| | | Voyages | 48,9 | 39,6 | 55,6 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 12,0 | 24,7 |
| | | Total | 569,7 | 491,7 | 586,1 |
| Réalisations escomptées | Indicateurs de succès | Activités/produits/projets ^a | | | |
| <p>a) Renforcement des capacités des experts dans les pays en transition en vue de l'application des recommandations de portée internationale et de la CEE sur le développement de l'énergie durable</p> <p>b) Utilisation plus rationnelle de l'énergie et amélioration du rendement énergétique dans l'ensemble de la région de la CEE, se traduisant en particulier par la réduction de l'impact sur l'environnement, notamment la création de marchés favorisant les économies d'énergie dans les pays en transition</p> | <p>a) Nombre de pays bénéficiant d'une assistance qui ont dûment appliqué les recommandations de la CEE sur le rendement énergétique</p> <p>b) Nombre de pays bénéficiant d'une assistance qui ont adopté des politiques et des mesures énergétiques au niveau national</p> <p>c) Nombre d'activités de coopération technique sur le rendement énergétique mises en place avec l'appui du sous-programme</p> | <p>Les pays en transition souffrent d'une pénurie d'énergie et de carburant liée à leur situation économique et doivent se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les conventions de la CEE. Les activités du sous-programme menées à cette fin seront les suivantes :</p> <p>a) Conseiller les pays en transition sur l'élaboration de politiques et de programmes en matière d'énergie durable;</p> <p>b) Organiser des ateliers et offrir des services consultatifs à l'intention des pays en transition afin de les aider à améliorer la viabilité de leur production et de leur consommation énergétiques, en mettant l'accent sur la restructuration des systèmes énergétiques, le rendement énergétique et les sources d'énergie renouvelables;</p> <p>c) Préparer et exécuter des projets et fournir des services consultatifs à l'intention des gouvernements en vue de les aider à atteindre les objectifs établis par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et les conventions pertinentes de la CEE;</p> <p>d) Organiser des stages et des séminaires pour aider les pays en transition à mettre en œuvre les réformes du secteur de l'énergie et créer des marchés qui favorisent les économies d'énergie.</p> <p>Pour garantir la bonne exécution du programme de travail, on continuera de renforcer la coopération avec les institutions des Nations Unies et les organisations internationales, en particulier le PNUD, la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque de commerce et de développement de la mer Noire, le secrétariat du Comité pour</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | | | | l'intégration de la Communauté économique eurasiennne, le Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, la Banque asiatique de développement, le secrétariat de la Charte de l'énergie, l'Agence internationale de l'énergie, d'autres organisations régionales et sous-régionales ainsi que la Commission européenne. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, on a organisé cinq ateliers visant à renforcer les capacités techniques des experts nationaux dans les domaines suivants : efficacité énergétique; sécurité énergétique; sources d'énergie renouvelables; changements climatiques; élaboration, application et suivi de stratégies pour un développement énergétique durable. Ces ateliers ont permis de renforcer, au niveau national, les capacités de 162 experts. En outre, 28 missions consultatives ont été menées pour aider les gouvernements à élaborer des programmes et des projets visant à faciliter l'application de politiques et de stratégies en matière d'énergie durable et à renforcer les capacités nationales nécessaires à l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier le Protocole de Kyoto. À la seizième session du Comité de l'énergie durable de la CEE qui s'est tenue en 2007, les délégations se sont déclarées satisfaites des services consultatifs offerts au niveau régional sur l'énergie. Le nombre de pays qui mettent au point des plans d'économie d'énergie, des plans de conception de technologies énergétiques durables et non polluantes, et d'autres qui tiennent compte de la question des changements climatiques, devrait passer de 32 en 2008-2009 à 41 en 2010-2011. Cette évolution positive devrait contribuer sensiblement au renforcement de la sécurité et à l'amélioration du rendement énergétique, à la promotion de services d'énergie modernes, à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et à l'augmentation du nombre des pays pouvant relever les défis posés par les changements climatiques et progresser sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.</p> |
| Services consultatifs | 28 | 30 | 30 | |
| Séminaires/ateliers | 5 (162) | 6 (200) | 6 (200) | |
| Total | 33 | 36 | 36 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Commerce

| | | | | | |
|---|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division du commerce et du bois de la CEE | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 16, sous-programme 6, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Aider les pays les moins avancés de la région de la CEE à appliquer des mesures de développement et de facilitation du commerce en utilisant les normes et les meilleures pratiques internationales, et à élaborer des politiques et des stratégies commerciales visant à faciliter leur intégration dans l'économie mondiale | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 287,7 | 481,5 | 438,6 |
| | | Consultants | 34,7 | 12,3 | 14,8 |
| | | Voyages | 48,4 | 48,2 | 66,0 |
| | | Séminaires/ateliers | 18,9 | 2,3 | – |
| | | Total | 389,7 | 544,3 | 519,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Croissement des moyens dont les pays disposent pour appliquer des techniques et mesures de facilitation du commerce en utilisant les normes, recommandations et meilleures pratiques de portée internationale et de la CEE</p> <p>b) Renforcement des capacités dont les pays d'Asie centrale disposent pour appliquer des mesures de facilitation du commerce et parvenir à une meilleure intégration commerciale au niveau régional</p> <p>c) Augmentation des capacités de promotion et d'application des politiques, stratégies et mécanismes appuyant la facilitation du commerce et l'intégration économique dans les pays de l'Europe du Sud-Est</p> | <p>a) Nombre de stratégies de facilitation du commerce et de projets nationaux ou régionaux appliquant directement les normes, critères, recommandations et instruments de portée internationale ou de la CEE, ou s'en inspirant</p> <p>b) Nombre de pays ou d'entités économiques établissant une coopération soutenue entre les organismes de réglementation commerciale, le milieu des affaires et les organes nationaux de facilitation du commerce, en vue de promouvoir l'utilisation des instruments nécessaires à la promotion du commerce</p> <p>c) Nombre de réseaux d'experts et de décideurs maintenus ou créés</p> | <p>Des activités de coopération technique seront menées dans le domaine de la facilitation du commerce pour accroître les moyens dont les États membres disposent pour utiliser les normes et les meilleures pratiques internationales de façon à renforcer le rôle du commerce comme agent de croissance économique et de développement. Elles seront fondées sur les normes, recommandations et instruments élaborés par la Division du commerce et du bois de la CEE et le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques standard (CEFACT-ONU).</p> <p>Les principales activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Services consultatifs tenant compte des demandes et des besoins particuliers des États membres de la CEE;</p> <p>b) 3 projets d'assistance technique (2 parrainés par les donateurs et 1 financé par le Compte de l'ONU pour le développement) gérés et mis en œuvre dans le cadre du sous-programme;</p> <p>c) Organisation d'ateliers de formation aux niveaux sous-régional, régional et interrégional afin de promouvoir une utilisation efficace des normes, critères, recommandations et instruments internationaux visant à faciliter le commerce et l'élaboration de politiques commerciales;</p> <p>d) Mise au point d'études, de documents directifs et de supports pédagogiques portant sur les problèmes et les méthodes concernant le transfert des meilleures pratiques et de données d'expérience;</p> <p>e) Établissement et renforcement de réseaux d'experts et de décideurs (aux niveaux sous-régional, régional et mondial).</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | Les activités menées au titre du sous-programme permettront d'améliorer l'application des instruments de la CEE dans des domaines comme la rationalisation des échanges d'informations commerciales (le développement du concept du guichet unique de dédouanement des exportations et importations, l'harmonisation des données et la normalisation des documents, en particulier); le recours aux mécanismes nationaux de partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour promouvoir la facilitation du commerce; la facilitation du transit et du passage des frontières. Elles permettront de renforcer les moyens dont les États membres en situation de transition économique disposent pour formuler des politiques et des stratégies commerciales. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | On a organisé, en 2006-2007, 9 ateliers et 24 missions consultatives visant à renforcer les capacités techniques des experts nationaux dans le domaine de la facilitation du commerce et des politiques commerciales, et à promouvoir la création ou le renforcement de réseaux d'experts. Aux dernières réunions du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques standard et du Comité du commerce de la CEE, 80 % des États membres en situation de transition économique se sont déclarés satisfaits des services de coopération technique qu'ils avaient reçus et ont exprimé le souhait de bénéficier à l'avenir d'une coopération technique encore plus étroite. Trois projets de mise en place de systèmes de guichet unique, découlant directement des activités et des services consultatifs du sous-programme, ont été lancés en 2006-2007 et en 2008-2009 (dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Kirghizistan et en Mongolie), un autre a été largement développé (Serbie) et d'autres étaient à l'étude (notamment en Azerbaïdjan et au Kazakhstan). Le nombre de pays appliquant le système de guichet unique devrait augmenter en 2010-2011, passant de 3 à plus de 10, ce qui devrait permettre d'améliorer l'efficacité des procédures commerciales et la gestion du commerce international dans les pays en transition. |
| Services consultatifs | 24 | 28 | 28 | |
| Séminaires/ateliers | 9 (510) | 14 (600) | 14 (600) | |
| Bourses de perfectionnement | 2 | 1 | 2 | |
| Projets opérationnels | – | 2 | – | |
| Total | 35 | 45 | 44 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes : 6 336 000 dollars

- 22.34 Les activités entreprises dans cette région seront exécutées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à l'appui du programme 17 (Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes) du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Elles visent à doter les décideurs de capacités techniques accrues afin qu'ils puissent concevoir, formuler, mettre en œuvre et évaluer de nouvelles politiques, à renforcer leur connaissance et leur compréhension des questions qui touchent le développement économique et social et à appuyer l'utilisation de nouveaux outils et de nouvelles méthodes de suivi des tendances économiques et sociales dans le cadre de la poursuite des objectifs de développement convenus au niveau international. Elles viseront en particulier à aider les pays à unifier les mesures et les politiques qu'ils adoptent afin de progresser vers la réalisation de ces objectifs, notamment ceux qui découlent de la Déclaration du Millénaire et du Sommet mondial de 2005 et de son document final. Les activités menées auront aussi pour but d'aider les pays de la région à faire face aux imprévus et aux besoins à court terme dus à la nouvelle dynamique qu'ils ont imprimée à leurs programmes de développement. Dans le cadre du programme, on s'emploiera à mobiliser des sources complémentaires de financement pour créer des synergies avec d'autres activités de coopération technique de la Commission.

Tableau 22.17

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Objets de dépense autres que les postes | 3 397,4 | 4 142,5 | – | – | 4 142,5 | 583,8 | 4 726,3 |
| Consultants et experts | 846,3 | 565,2 | (11,5) | (2,0) | 553,7 | 75,5 | 629,2 |
| Voyages du personnel | 614,4 | 643,9 | (13,4) | (2,1) | 630,5 | 30,8 | 661,3 |
| Subventions et contributions | 106,7 | 294,3 | 24,9 | 8,5 | 319,2 | – | 319,2 |
| Total | 4 964,9 | 5 645,9 | – | – | 5 645,9 | 690,1 | 6 336,0 |

Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales

| <i>Agent d'exécution</i> : Division de l'intégration et du commerce international de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 1, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de tisser des liens plus solides avec l'économie mondiale et amélioration de la coopération régionale et des dispositifs d'intégration aux niveaux sous-régional, régional et panaméricain. | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 212,9 | 350,7 | 382,5 |
| | Consultants | 61,3 | 22,5 | 25,5 |
| | Voyages du personnel | 11,6 | 42,8 | 30,1 |
| | Séminaires/ateliers | 4,3 | 29,5 | 29,5 |
| | Total | 290,1 | 445,5 | 467,6 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| <p>a) Meilleure capacité de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer des politiques et accords commerciaux, ainsi que des stratégies de développement des exportations afin de participer de manière plus effective aux échanges commerciaux au plan mondial et régional</p> <p>b) Capacité renforcée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'évaluer les incidences de la politique commerciale sur d'autres secteurs de développement, et plus particulièrement sur la réduction de la pauvreté, et de formuler et mettre en œuvre des mesures d'ordre commercial favorables aux pauvres</p> | <p>a) Nombre accru de pays bénéficiaires qui ont utilisé les informations et les conseils dispensés par les services de coopération technique de la Commission pour concevoir et mettre en œuvre leurs politiques commerciales et de développement des exportations</p> <p>b) Nombre accru de pays qui ont appliqué les recommandations émises à l'issue des recherches menées par la Commission et par ses services consultatifs quant à la mise en œuvre de politiques commerciales favorables aux pauvres</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils donnés aux partenaires des secteurs public et privé et aux organisations de la société civile présentes dans les États membres, à leur demande, pour qu'elles soient mieux à même d'appliquer les politiques commerciales, d'évaluer l'incidence de la libéralisation des échanges et d'améliorer leur connaissance des questions commerciales, notamment en ce qui concerne l'Organisation mondiale du commerce et les résultats du cycle de Doha; d'évaluer l'incidence de la politique commerciale sur d'autres secteurs de développement, et plus particulièrement sur la pauvreté;</p> <p>b) Organisation d'ateliers nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à augmenter les capacités techniques de conception, de mise en œuvre et de gestion des politiques commerciales et des accords commerciaux, ainsi que de conception de mesures commerciales favorables aux pauvres;</p> <p>c) Réalisation d'études techniques axées sur l'élaboration de politiques, sur la production de matériel de formation, sur l'organisation de séminaires et de tables rondes avec le secteur privé et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en vue d'améliorer la compréhension de la formulation et de la gestion des politiques commerciales et l'évaluation de leur incidence sur d'autres secteurs de développement, et plus particulièrement sur la pauvreté.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on exécutera des projets existants financés par des donateurs et un projet financé par le Compte pour le développement et on entreprendra un nouveau projet de développement axé sur la formulation et la gestion d'accords commerciaux aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral, sur l'évaluation de l'incidence des</p> | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | | | | politiques commerciales sur d'autres secteurs de développement et sur la conception de mesures commerciales favorables aux pauvres. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | En 2006-2007, dans le cadre du sous-programme, des recommandations politiques et une assistance technique ont été fournies aux États membres pour renforcer leurs capacités institutionnelles et professionnelles en matière de négociation et de mise en œuvre d'accords commerciaux. Des activités d'assistance technique ont été menées aux niveaux régional et sous-régional, ainsi que des ateliers visant à améliorer la capacité des fonctionnaires d'exécuter les différentes étapes de l'application de divers accords commerciaux, portant, entre autres, sur le règlement des conflits commerciaux, les obstacles non tarifaires, la facilitation des échanges, la participation de la société civile et la transparence. En 2008-2009, des initiatives sont mises en œuvre qui contribuent à la modernisation des mécanismes institutionnels et favorisent la convergence des règles et de la réglementation applicables aux échanges commerciaux au niveau sous-régional. Les experts continueront à superviser et à coordonner le projet sur le commerce et la pauvreté et à aider les pays à développer leurs capacités locales en matière d'exécution et d'administration des accords commerciaux. Quatre pays ont déjà pris des mesures concrètes pour appliquer les recommandations de la Commission. Tous les pays ont utilisé la base de données sur les controverses en matière commerciale. Pendant la période 2010-2011, la Commission aura pour objectif une augmentation de la demande de services de coopération technique dans les domaines de la gestion des accords commerciaux, de la mise en œuvre de partenariats public-privé aux fins du développement des exportations dans la région et de l'évaluation de l'incidence de la politique commerciale sur d'autres secteurs de développement. En 2010-2011, on espère que 5 pays au moins prendront des mesures afin de mettre en œuvre les recommandations reçues de la Commission dans les secteurs susmentionnés. |
| Services consultatifs | 24 | 12 | 15 | |
| Séminaires/ateliers | 2 | 2 (30) | 2 (30) | |
| Projets opérationnels | 1 | 1 | 1 | |
| Total | 27 | 15 | 18 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Production et innovation

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la production, de la productivité et de la gestion de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 2, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcement de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de favoriser la production, l'innovation et la productivité | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 79,7 | 323,8 | 129,4 |
| | | Consultants | 12,3 | – | – |
| | | Voyages du personnel | 3,6 | 22,9 | 16,1 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 24,6 | 25,2 |
| | | Total | 95,6 | 371,3 | 170,7 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| Meilleure capacité des pays de la région de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des stratégies et des politiques propres à favoriser l'innovation et l'essor de la science et des technologies, l'accent étant mis en particulier sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et sur la société de l'information | <p>a) Nombre accru de pays bénéficiaires qui ont utilisé les informations et les recommandations obtenues auprès des services de coopération technique de la Commission pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des mesures propres à favoriser l'innovation et l'essor de la science et des technologies</p> <p>b) Pourcentage accru de décideurs ayant reçu des services de coopération technique de la part de la Commission qui considèrent que les connaissances qu'ils ont acquises sont utiles ou très utiles pour leur travail dans les domaines de la science, des technologies et de l'innovation</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Prestation de services de coopération technique aux États membres de la Commission pour leur permettre de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des stratégies et des politiques propres à favoriser l'innovation et l'essor de la science et des technologies, l'accent étant mis en particulier sur les technologies de l'information et des communications et sur la société de l'information;</p> <p>b) Organisation d'ateliers techniques à l'intention des décideurs et des partenaires des secteurs public et privé et d'organisations de la société civile, afin de leur présenter des recommandations politiques et des outils pour la conception de stratégies et de politiques en matière de science, de technologie et de TIC axées sur l'innovation, et d'en débattre avec eux;</p> <p>c) Réalisation d'études techniques devant permettre la production de matériel de formation et favoriser une meilleure compréhension et une meilleure conception des politiques et mesures axées sur la science, la technologie, l'innovation et les TIC.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on exécutera deux projets financés par des donateurs et on entreprendra des projets qui porteront sur les stratégies axées sur la société de l'information aux plans régional et national, sur les politiques en matière de TIC et sur l'innovation, la science et les technologies.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 10 | 8 | 10 | <p>En 2006-2007, les gouvernements de la région ont reçu une assistance technique à l'appui de l'élaboration d'un plan d'action et de stratégies nationales connexes visant à instaurer une société de l'information, l'accent étant mis sur l'accès universel aux TIC. Grâce à cette assistance, quatre pays (Colombie, Costa Rica, Panama et Pérou) ont ensuite pris des mesures concrètes pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale (exécutée conjointement avec la Banque mondiale, Regulatel et la Commission européenne). En 2008-2009, la coopération technique a surtout porté sur l'actualisation du plan d'action régional sur la société de l'information et sur l'appui à l'élaboration de programmes nationaux propres à favoriser l'essor de la science et des technologies, ainsi que le développement du recours aux TIC dans le cadre des politiques publiques. En 2010-2011, on espère qu'au moins 5 pays de la région utiliseront les recommandations des services d'assistance technique de la Commission pour élaborer des politiques en matière d'innovation et concevoir des mesures qui favorisent l'accès aux TIC et leur utilisation dans le cadre de politiques sectorielles spécifiques.</p> |
| Séminaires/ateliers | – | 2 (30) | 3 (45) | |
| Bourses | – | 1 | 1 | |
| Projets opérationnels | 1 | 1 | 1 | |
| Total | 11 | 12 | 15 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance

| | | | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division du développement économique de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 3, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectifs</i> : Renforcement de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques pour assurer une croissance à long terme. | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 2 488,0 | 1 209,5 | 1 606,5 |
| | | Consultants | 743,9 | 448,3 | 460,4 |
| | | Voyages du personnel | 393,2 | 230,2 | 246,8 |
| | | Séminaires/ateliers | 72,9 | 31,9 | 42,7 |
| | | Total | 3 698,0 | 1 914,9 | 2 356,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Renforcement de la capacité des décideurs nationaux de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des mesures macroéconomiques de stabilisation de la croissance, fondées sur l'évaluation de ses facteurs déterminants b) Renforcement de la capacité des pays de la région de formuler, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques, une réglementation et des mesures touchant le financement du développement, ainsi que l'architecture et la réglementation financières, aux fins de la promotion de la croissance à l'épreuve de la mondialisation | a) Nombre de pays bénéficiaires qui ont utilisé les informations et les recommandations des services consultatifs de la Commission pour concevoir des politiques macroéconomiques b) Nombre de pays qui utilisent les nouveaux cadres théoriques et les nouveaux instruments de décision pour évaluer et formuler des politiques macroéconomiques | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Services de coopération technique fournis aux États membres de la Commission pour l'évaluation et la conception de politiques et programmes macroéconomiques nationaux;</p> <p>b) Organisation de séminaires, d'ateliers et de tables rondes pour présenter aux décideurs de la région de nouveaux cadres ou modèles théoriques, examiner les questions nouvelles et faire connaître les pratiques de référence;</p> <p>c) Aux fins de la formulation de politiques macroéconomiques, réalisation d'études analytiques portant sur un certain nombre de domaines d'intérêt et sur des questions nouvelles;</p> <p>d) Coordination de réseaux de décideurs afin de permettre l'échange de données d'expérience et la diffusion de pratiques de référence.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on exécutera un projet existant financé par des donateurs et on entreprendra un nouveau projet de développement axé sur des politiques contracycliques et des règles financières, mais aussi sur des mesures propres à stabiliser la croissance.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 50 | 50 | 45 | <p>En 2006-2007, fruit de la coopération technique fournie en matière de coordination des politiques macroéconomiques au niveau sous-régional, les pays d'Amérique centrale ont décidé de constituer à titre permanent un groupe technique réunissant de hauts représentants de banques centrales et de ministères des finances. Le programme a également contribué à sensibiliser les responsables, les décideurs et les principaux acteurs sociaux aux concepts d'équité et de cohésion sociale et à leur faire prendre conscience des facteurs qui ont des répercussions alarmantes sur les régimes de pension dans la région. Onze pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont bénéficié de conseils sur les réformes fondamentales nécessaires pour remédier aux problèmes associés aux fonds de pension : petit nombre de bénéficiaires, coûts de transaction élevés et autres possibilités de placement limitées. Les résultats attendus en 2008-2009 sont les suivants : élaboration de mesures et de mécanismes macroéconomiques concrets par le groupe technique, formation et assistance technique concernant les questions nouvelles. En 2010-2011, on espère qu'au moins 4 pays de la région prendront des mesures pour donner effet aux recommandations de la Commission lorsqu'elles élaboreront des politiques macroéconomiques.</p> |
| Séminaires/ateliers | 5 | 3 (45) | 3 (45) | |
| Bourses | – | 1 | 1 | |
| Projets opérationnels | – | 2 | 1 | |
| Total | 55 | 56 | 50 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Développement social et équité sociale

| | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la production, de la productivité et de la gestion de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 4, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Capacité renforcée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques propres à accélérer la réduction de la pauvreté et l'instauration de l'équité et de la cohésion sociales dans la région | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | – | 269,8 | 305,5 |
| | | Consultants | – | 28,2 | 72,0 |
| | | Voyages du personnel | – | 38,7 | 38,7 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 29,4 | 34,0 |
| | | Total | – | 366,1 | 450,2 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| a) Renforcement de la capacité des décideurs nationaux de gérer et de sérier les dépenses sociales et d'améliorer la conception, le suivi et l'évaluation des politiques sociales sectorielles, l'accent étant mis sur la sécurité alimentaire, la dénutrition infantile et l'analphabétisme b) Amélioration de la capacité technique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de concevoir et de mettre en œuvre des programmes sociaux axés sur les objectifs du Millénaire dans les domaines sociaux et d'en assurer le suivi | a) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations des services consultatifs de la Commission aux fins de la planification et de l'évaluation de l'action qu'ils ont menée au plan social b) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations des services consultatifs de la Commission aux fins du suivi et des progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire et de la conception des politiques sociales connexes | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Services de coopération technique fournis aux États membres de la Commission en matière de gestion et de classification des dépenses sociales aux fins de l'amélioration de l'évaluation et de la conception de programmes sociaux, de la conception et de l'évaluation de mesures liées à la sécurité alimentaire et à la dénutrition infantile et de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de politiques et de mesures visant à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire dans le domaine social;</p> <p>b) Organisation d'ateliers techniques à l'intention des responsables politiques et de partenaires de la société civile aux fins de la présentation et de la discussion de recommandations politiques et d'outils pour la gestion et la classification des dépenses sociales; ces ateliers auront pour objet d'améliorer l'évaluation et la conception des programmes sociaux, ainsi que la mise en œuvre et le suivi de politiques et de mesures aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire;</p> <p>c) Réalisation d'études techniques devant permettre la production de matériel de formation et aboutir à une amélioration de la gestion et de la classification des dépenses sociales, de l'évaluation de la conception des programmes sociaux et de la mise en œuvre et du suivi de politiques et mesures, aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre deux projets financés par des donateurs et on exécutera un projet de développement axé sur la gestion des dépenses sociales aux fins de l'amélioration de la planification de mesures sociales et de la conception et de la gestion de politiques visant à lutter contre la dénutrition infantile et l'analphabétisme.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | – | 14 | 15 | En 2006-2007, 3 pays (Brésil, République dominicaine et Uruguay) ont mis à profit les recommandations émises par la Commission pour concevoir et engager un dialogue à l'échelle nationale sur la réforme de leurs systèmes de protection sociale et de retraite et mettre en œuvre des mesures à cet effet, avec la participation de représentants d'institutions publiques et de la société civile. En 2008-2009, les États membres ont profité de l'assistance technique de la Commission pour améliorer la conception et l'évaluation des programmes sociaux en accordant une attention particulière à l'efficacité et à l'efficience des dépenses sociales, ainsi que sur les politiques et la gestion en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. En 2010-2011, on espère que les services de coopération technique qui leur ont été fournis conduiront au moins 3 gouvernements de la région à prendre des dispositions en vue de l'application de méthodologies appropriées pour l'analyse des dépenses sociales et l'évaluation des programmes et qu'au moins deux pays donneront effet aux recommandations de la Commission dans le domaine de la programmation sociale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire. |
| Séminaires/ateliers | – | 3 (45) | 4 (55) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 1 | 1 | |
| Projets opérationnels | – | 2 | 2 | |
| Total | – | 20 | 22 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Population et développement

| | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la production, de la productivité et de la gestion de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 6, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Capacité renforcée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer les questions de population dans leurs politiques et programmes de développement | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | – | 334,5 | 359,9 |
| | | Consultants | – | – | 21,6 |
| | | Voyages du personnel | – | 43,8 | 44,1 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 31,5 | 37,1 |
| | | Total | – | 409,8 | 462,7 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité technique des pays membres de suivre l'évolution des tendances démographiques et de s'attaquer aux problèmes liés à la population et au développement à des fins de programmation sociale</p> <p>b) Renforcement de la capacité technique des pays de la région de suivre les progrès accomplis dans l'application des recommandations émises aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents (Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, Plan d'action international sur le vieillissement et objectifs du Millénaire)</p> | <p>a) i) Nombre de pays ayant reçu des services de coopération technique qui prennent des dispositions pour intégrer les considérations liées à la population dans la programmation sociale, sur la base des recommandations de la Commission;</p> <p>ii) pourcentage de pays qui ont utilisé les informations et les recommandations reçues des services consultatifs de la Commission pour concevoir leurs politiques</p> <p>b) Nombre de pays ayant reçu des services de coopération technique de la part de la Commission qui utilisent les résultats obtenus pour suivre les progrès accomplis dans l'application des recommandations émises aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux États membres, à leur demande, afin de les aider à analyser les tendances démographiques, les facteurs qui les déterminent et leurs répercussions sur les demandes émanant du secteur social, puis à élaborer des politiques économiques et sociales;</p> <p>b) Organisation de séances de formation, d'ateliers et de séminaires pour renforcer les connaissances et la capacité technique des participants aux titres suivants : suivre les tendances démographiques; s'attaquer aux problèmes liés à la population et au développement; suivre les progrès réalisés dans l'application des recommandations émises aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans les accords internationaux pertinents;</p> <p>c) Réalisation de travaux de recherche et d'études à l'appui de la formation et des ateliers.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre un projet existant financé par des donateurs et on exécutera un nouveau projet de développement, respectivement axés sur le suivi des tendances démographiques et sur l'élaboration de programmes sociaux dans les domaines touchant la population et le développement.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | – | 16 | 15 | En 2004-2005, le sous-programme a continué d'aider les pays à donner suite aux engagements découlant des textes adoptés par la communauté internationale à l'issue des conférences. Des missions consultatives ont été réalisées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et des fonds extrabudgétaires ont été débloqués en faveur de sept pays afin de les aider à mettre en place une planification stratégique et à renforcer leurs capacités en matière de développement social et d'insertion sociale, ainsi que dans les domaines de la politique de la jeunesse, de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, du soutien à apporter en vue de l'élaboration et de l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, de l'évaluation sociale et de l'utilisation des méthodes participatives en matière de planification et d'évaluation, de la consolidation de la paix, et de la réduction des armes légères. Par ailleurs, sept ateliers de discussion ont été organisés afin d'aborder des questions pertinentes, d'élaborer des stratégies et de renforcer les capacités des participants de donner suite aux priorités définies. Les discussions ont notamment porté sur le VIH/sida et le bien-être familial; les jeunes et l'emploi dans les pays arabes sortant d'un conflit; la culture des jeunes et la mondialisation des médias; les jeunes handicapés; et la formation de partenariats en faveur de la protection sociale. Les échos des États et des participants aux ateliers ont été entièrement positifs, comme en témoignent les lettres d'appréciation reçues des autorités et les demandes de services consultatifs supplémentaires ou de séances de suivi, ainsi que les réponses des participants aux questionnaires d'évaluation. |
| Séminaires/ateliers | – | 3 (45) | 5 (65) | |
| Bourses | – | 2 | 2 | |
| Projets opérationnels | – | 1 | 1 | |
| Total | – | 22 | 23 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Développement durable et établissements humains

| | | | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la population et des établissements humains de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 8, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Capacité renforcée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer les questions relatives à la gestion de l'environnement aux politiques économiques et sociales et aux politiques d'aménagement du territoire dans l'optique du développement durable et des changements climatiques | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | – | 216,0 | 407,9 |
| | | Consultants | 10,0 | – | – |
| | | Voyages du personnel | 9,2 | 28,6 | 41,2 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 31,4 | 34,5 |
| | | Total | 19,2 | 276,0 | 483,6 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays de la région, aux échelons national, régional et local, d'évaluer et de concevoir des politiques et des mesures en faveur du développement qui soient viables d'un point de vue environnemental, axées sur l'adaptation aux changements climatiques et sur leur atténuation en application des conventions internationales et régionales pertinentes</p> <p>b) Renforcement des capacités techniques et analytiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux fins de la conception et de la mise en œuvre de politiques d'évaluation en matière de catastrophes naturelles, de gestion des risques et de réduction de la vulnérabilité</p> | <p>a) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations pertinentes des services consultatifs de la Commission lorsqu'ils ont conçu des politiques, programmes et mesures d'ordre environnemental visant à faire face aux changements climatiques</p> <p>b) Nombre de pays de la région qui, ayant bénéficié de services de coopération technique dans les domaines de l'évaluation en matière de catastrophes naturelles et de la gestion des risques, mettent en œuvre des politiques et des mesures conformes aux recommandations de la Commission</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux États membres, à leur demande, pour les aider dans le cadre de la conception et du suivi de politiques environnementales viables et de politiques axées sur l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation;</p> <p>b) Organisation de séances de formation et d'ateliers et octroi de bourses de perfectionnement aux fins de la présentation et de la discussion de cadres, d'indicateurs et de modèles méthodologiques pour mesurer les résultats obtenus en termes de développement durable sur le plan environnemental et urbain, en collaboration avec d'autres organisations internationales, ainsi que de la méthodologie de la Commission pour évaluer les répercussions socioéconomiques des catastrophes naturelles (dans la région et dans d'autres régions, afin de favoriser la coopération Sud-Sud);</p> <p>c) Réalisation d'études techniques axées sur l'élaboration de politiques et sur la présentation de matériel de formation à l'intention des secteurs public et privé et des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans les domaines suivants : politiques de développement sur le plan environnemental, changements climatiques, évaluation en matière de catastrophes naturelles et gestion des risques.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre deux projets existants financés par des donateurs et deux projets financés par le Compte pour le développement et on entreprendra deux nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : intégration de critères relatifs au développement durable dans les politiques et stratégies nationales ; adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs répercussions ; évaluation en matière de catastrophes naturelles, gestion des risques et réduction de la vulnérabilité.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 12 | 10 | 12 | <p>En 2006-2007, des services consultatifs et des ateliers de formation ont été proposés aux pays de la région pour les aider à renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles aux fins de l'élaboration d'indicateurs du développement durable. Le Gouvernement argentin a d'ailleurs légiféré pour rendre obligatoire l'utilisation de la méthode enseignée par la Commission lors de l'élaboration d'indicateurs du développement durable aux niveaux national et infranational. En parallèle, les travaux sur l'évaluation des effets des catastrophes naturelles et sur la prévention des risques se sont poursuivis, qui ont donné lieu au déploiement d'équipes pluridisciplinaires avec pour mission de procéder à des évaluations en matière de catastrophes à la demande des gouvernements de 10 pays de la région, ce qui leur a permis ensuite de planifier secours et reconstruction en cas de catastrophe et de présenter des demandes à cet effet aux donateurs internationaux. En 2008-2009, le Mexique et le Nicaragua ont mené des initiatives similaires aux fins de l'élaboration de leurs propres indicateurs du développement durable grâce à la méthode de la Commission et avec son assistance technique. S'agissant de l'évaluation des effets des catastrophes naturelles, la méthodologie mise au point par la Commission, adoptée par la Banque mondiale, a fait l'objet d'un vaste programme de formation. Les autorités nationales de huit pays (Barbade, Brésil, Chili, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Haïti, Panama et Pérou) sont en passe d'adopter ces recommandations dans le cadre de débats nationaux sur la formulation et l'exécution d'une stratégie de gestion des risques. La méthodologie de la Commission pour l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes a été adoptée par le Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, en Thaïlande, et par l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe, au Belize. Pendant la période considérée, des activités axées sur l'évaluation des effets des catastrophes naturelles ont été exécutées dans le cadre de diverses missions menées dans des pays des Caraïbes, en particulier en Haïti, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, notamment dans le but de former les fonctionnaires à la méthodologie de la Commission pour l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes naturelles et aux stratégies de gestion des risques. En 2010-2011, il est prévu qu'au moins six pays utiliseront les recommandations de la Commission dans le cadre de l'action qu'ils mèneront pour s'adapter aux changements climatiques, en atténuer les effets, évaluer les répercussions des catastrophes naturelles et réduire leur vulnérabilité face à de telles catastrophes.</p> |
| Séminaires/ateliers | – | 3 (45) | 4 (60) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 1 | 1 | |
| Projets opérationnels | – | 2 | 2 | |
| Total | 12 | 16 | 19 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 7. Ressources naturelles et infrastructures

| | | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division des ressources naturelles et des infrastructures de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 9, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin de favoriser une gestion viable des ressources naturelles et des services infrastructurels, propice au développement socioéconomique | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 98,0 | 343,8 | 344,7 |
| | | Consultants | 10,0 | – | – |
| | | Voyages du personnel | 23,7 | 28,5 | 28,0 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 29,4 | 29,4 |
| | | Total | 131,7 | 401,7 | 402,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'évaluer et de mettre en œuvre des politiques de gestion viable des ressources naturelles</p> <p>b) Renforcement des compétences des fonctionnaires en matière d'évaluation d'autres approches de la prise de décisions, de la planification, de l'organisation et de la réglementation des services et des systèmes infrastructurels</p> | <p>a) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations des services consultatifs de la Commission pour élaborer des mesures liées à la gestion des ressources naturelles</p> <p>b) i) Pourcentage de participants aux ateliers, aux tables rondes et aux réseaux sur la gestion des services collectifs qui appliquent les recommandations reçues lorsqu'ils conçoivent des politiques en la matière; ii) nombre d'organismes actifs dans le cadre des services infrastructurels de la région qui utilisent la contribution méthodologique de la Commission et appliquent ses recommandations</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, à leur demande ou à la demande d'organisations compétentes, portant sur l'élaboration de politiques durables de gestion des ressources naturelles, sur l'évaluation des services collectifs et infrastructurels et sur l'adoption de lois favorisant les gains de productivité et l'équité;</p> <p>b) Organisation d'ateliers techniques, de programmes de perfectionnement et de tables rondes où les fonctionnaires des pays en développement peuvent diffuser et découvrir des pratiques optimales, en débattre, et améliorer ainsi leurs compétences professionnelles en matière de gestion des ressources naturelles et d'élaboration de politiques et de cadres réglementaires concernant les services collectifs et infrastructurels;</p> <p>c) Réalisation d'études techniques axées sur l'élaboration de politiques, de matériel de formation, et organisation de séminaires à l'intention du secteur privé, ainsi que d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, afin d'améliorer la compréhension, l'évaluation et l'application des politiques viables en matière de gestion des ressources naturelles, d'évaluation des services collectifs et infrastructurels et de légiférer dans le but de promouvoir la productivité et l'équité.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre deux projets existants financés par des donateurs et deux projets financés par le Compte pour le développement et il est prévu d'entreprendre de nouveaux projets de développement dans les domaines suivants : gestion viable des ressources naturelles; efficacité énergétique, énergie renouvelable et biocarburants; fourniture de services et de systèmes collectifs et infrastructurels.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 15 | 10 | 10 | <p>En 2006-2007, grâce au sous-programme, les pays ont acquis les outils nécessaires pour améliorer les compétences de leurs fonctionnaires, désormais en mesure de formuler et de mettre en œuvre des stratégies d'amélioration de la gestion de l'eau et des systèmes de réglementation des services collectifs. Plus de 60 % de répondants ont affirmé avoir mis en œuvre les recommandations émises lors des ateliers. De même, une enquête de suivi sur les missions consultatives a révélé que 62 % des recommandations des conseillers avaient été appliquées. À titre d'exemple, en Argentine, les auteurs de la réglementation de 2006 sur la distribution d'eau y ont inclus la notion de devoir d'efficacité, comme l'avait recommandé la Commission. En 2008-2009, les activités de coopération technique vont au-delà des problèmes liés à la gestion de l'eau : on s'attaque maintenant à d'autres problèmes de gestion et de réglementation intéressant d'autres ressources naturelles. Cinq pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Brésil, État plurinational de Bolivie, Guatemala et République dominicaine) ont reçu des avis techniques sur des questions intéressant la législation relative à l'eau et la réglementation de sa distribution et ont inclus les recommandations de la Commission dans leurs politiques et leur législation afin d'instaurer de nouveaux arrangements institutionnels. En 2010-2011, il est prévu qu'au moins cinq pays de la région utilisent les recommandations de la Commission pour élaborer leurs politiques nationales en matière de gestion et de réglementation des ressources naturelles et de développement des systèmes infrastructurels.</p> |
| Séminaires/ateliers | – | 2 (30) | 3 (45) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 2 | 2 | |
| Projets opérationnels | – | 1 | 2 | |
| Total | 15 | 15 | 17 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 8. Statistiques et projections économiques

| | | | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division des statistiques et des projections économiques de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 10, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Capacité renforcée des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de recueillir, de stocker, d'analyser, d'harmoniser et de diffuser des statistiques et des indicateurs officiels dans les domaines économique, social et environnemental aux fins de la production de données de qualité pour la conception et le suivi des politiques publiques dans la région | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 330,0 | 356,1 | 550,2 |
| | | Voyages du personnel | 26,1 | 37,5 | 49,5 |
| | | Séminaires/ateliers | – | 27,8 | 27,8 |
| | | Total | 356,1 | 421,4 | 627,5 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Les fonctionnaires possèdent des compétences renforcées et maîtrisent mieux le recueil, le suivi et la diffusion de données sociales et environnementales de base (en particulier celles qui sont incluses dans les objectifs du Millénaire et autres objectifs de développement convenus au plan international) à l'appui de la planification et de la formulation des politiques</p> <p>b) Capacité renforcée des institutions publiques nationales de la région de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale (SCN) et de renforcer l'intégration régionale des systèmes nationaux de statistique</p> | <p>a) Nombre de pays qui ont utilisé les recommandations méthodologiques obtenues de la mission consultative lors de la conception des enquêtes menées auprès des ménages</p> <p>b) Nombre d'institutions ayant reçu des services de coopération technique qui ont adopté de nouvelles mesures pour mettre en œuvre le SCN</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux États membres de la Commission, à leur demande, pour renforcer leur capacité de recueillir, de stocker, d'analyser, d'harmoniser et de publier des statistiques et des indicateurs officiels en ce qui concerne la comptabilité nationale dans les domaines économique, social et environnemental aux fins de la production de données de qualité pour la conception de politiques, l'accent étant mis particulièrement sur le recensement et les indicateurs économiques de base;</p> <p>b) Organisation d'ateliers techniques et de stages de formation aux fins de l'amélioration des méthodes utilisées pour la collecte et l'analyse des statistiques relatives à la comptabilité nationale, des statistiques sociales et environnementales, le suivi des progrès réalisés – aux niveaux national et local – sur la voie de la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelle internationale et la conception de politiques sociales connexes;</p> <p>c) Conception d'études techniques à l'intention des bureaux nationaux de statistiques et des autres institutions publiques compétentes, le but étant d'améliorer les connaissances et les capacités techniques de leur personnel en matière de statistiques sociales et environnementales et de mise en œuvre du SNC.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre une série de projets financés par des donateurs et on s'est fixé pour objectif d'entreprendre deux projets de développement dans les domaines des statistiques sociales, en particulier celles qui sont incluses dans les objectifs du Millénaire et dans les systèmes de comptabilité nationaux.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 13 | 15 | 15 | L'assistance technique fournie aux organismes nationaux de statistique et aux ministères de la planification a permis d'améliorer les compétences des fonctionnaires, en particulier pour ce qui est des indicateurs sociaux et économiques liés aux objectifs de développement convenus au plan international – données relatives au marché du travail, taux d'incidence de la pauvreté et indices de répartition du revenu. Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, sept pays de la région (Costa Rica, État plurinational de Bolivie, Guatemala, Nicaragua, Panama, Pérou et République dominicaine) ont donné effet aux recommandations de la Commission et amélioré les méthodes utilisées pour mener des enquêtes auprès des ménages, sur des sujets tels que les conditions d'emploi et les statistiques sociales, et ils ont reçu une aide pour procéder à l'analyse des résultats obtenus s'agissant de la pauvreté et de l'inégalité. En 2008-2009, cinq pays de la région ont pris des mesures pour donner effet aux recommandations de la Commission et améliorer les méthodes utilisées pour mener des enquêtes auprès des ménages, sur des sujets tels que les conditions d'emploi et les statistiques sociales, et ils ont reçu une aide pour procéder à l'analyse des résultats obtenus s'agissant de la pauvreté et de l'inégalité. En 2010-2011, il est prévu qu'au moins six pays de la région améliorent leurs pratiques et leur méthodologie en matière de statistiques sur la base des services consultatifs que leur a dispensés la Commission dans les domaines suivants : conception d'un nouveau panier recettes-dépenses pour les études sur les ménages portant sur les conditions d'emploi et les statistiques sociales; mise en œuvre du SNC. |
| Séminaires/ateliers | – | 3 (45) | 3 (45) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 2 | 2 | |
| Total | 13 | 20 | 20 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 9. Activités sous-régionales au Mexique et en Amérique centrale

| <i>Agent d'exécution</i> : Bureau sous-régional de la Commission pour le Mexique et l'Amérique centrale | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 11, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays d'Amérique centrale, de la République dominicaine, de Cuba et de Haïti de parvenir à une croissance dynamique et à un développement durable qui s'articulent sur le commerce international et l'intégration et sur des politiques socioéconomiques visant à éliminer la pauvreté | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 119,0 | 338,5 | 250,4 |
| | | Consultants | 0,7 | 32,7 | 23,0 |
| | | Voyages du personnel | 114,4 | 96,1 | 99,0 |
| | | Séminaires/ateliers | 14,6 | 29,4 | 28,0 |
| | | Total | 248,7 | 496,7 | 400,4 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Capacité technique accrue des pays de la sous-région de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des mesures intéressant le commerce, l'intégration et le développement durable</p> <p>b) Capacité technique accrue des autorités de Haïti de formuler, de mettre en œuvre et d'évaluer des plans de développement nationaux et des politiques de développement locales dans le but de s'attaquer aux principaux problèmes économiques et sociaux dans l'optique de l'élimination de la pauvreté</p> | <p>a) Nombre accru de pays ayant bénéficié de services de coopération technique de la part de la Commission qui appliquent ses recommandations et ses méthodes en matière de commerce, d'intégration et de développement durable</p> <p>b) Nombre accru d'institutions nationales de Haïti qui prennent des mesures pour améliorer les plans de développement nationaux et les politiques de développement locales conformément aux recommandations de la Commission</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux autorités infranationales, nationales et locales et à d'autres parties prenantes, à leur demande, au sujet de questions intéressant le commerce, l'intégration et le développement durable sous les angles économique, social et environnemental en Amérique centrale, en République dominicaine et à Cuba; les plans de développement nationaux et les politiques de développement locales qui visent à remédier aux principaux problèmes économiques et sociaux, particulièrement dans l'optique de l'élimination de la pauvreté en Haïti;</p> <p>b) Organisation d'ateliers destinés à approfondir les connaissances des participants, à l'appui du renforcement de leurs capacités dans les domaines suivants : commerce, intégration et développement durable dans les domaines économique, social et environnemental en Amérique centrale, en République dominicaine et à Cuba, ainsi que les plans de développement nationaux et les politiques de développement locales qui visent à remédier aux principaux problèmes économiques et sociaux, particulièrement dans l'optique de l'élimination de la pauvreté en Haïti;</p> <p>c) Documentation issue de recherches et d'études à l'appui de la formation et des ateliers consacrés aux questions susmentionnées.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre une série de projets financés par des donateurs et entreprendra de nouveaux projets de développement dans les domaines susmentionnés.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 70 | 50 | 50 | <p>En 2008-2009, divers pays de la sous-région (en coordination avec les institutions sous-régionales chargées de l'intégration) ont bénéficié des services de coopération technique de la Commission au sujet de questions concernant l'intégration sous-régionale en matière de coopération économique et monétaire, de services liés aux infrastructures, d'énergie et de gestion viable des ressources naturelles, de changements climatiques et d'agriculture. En conséquence, les autorités de divers pays d'Amérique centrale ont pris des mesures et adopté des méthodes s'inspirant des recommandations de la Commission pour assurer le suivi des questions d'intégration au niveau national. Dans le cas de Haïti, les autorités nationales et locales ont appliqué les recommandations de la Commission et de ses services de formation dans les domaines suivants : évaluation en matière de catastrophes naturelles et réduction de la vulnérabilité, politiques macroéconomiques et croissance, programmation sociale, questions de santé et d'assainissement et renforcement des capacités institutionnelles. On espère obtenir les résultats suivants en 2010-2011 : au moins cinq pays de la sous-région d'Amérique centrale prendront des mesures pour appliquer les recommandations émises par les services de coopération technique de la Commission dans les domaines du commerce, de l'intégration et du développement durable; au moins 10 autorités nationales et locales de Haïti prendront des mesures pour appliquer les recommandations de la Commission s'agissant de la formulation, de la mise en œuvre et de l'évaluation du plan de développement national et des politiques de développement locales visant à faire face aux principaux problèmes économiques et sociaux, dans l'optique de l'élimination de la pauvreté.</p> |
| Séminaires/ateliers | – | – | 2 | |
| Bourses de perfectionnement | 4 | 4 | 4 | |
| Projets opérationnels | 1 | 1 | 2 | |
| Total | 75 | 55 | 58 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 10. Activités sous-régionales dans les Caraïbes

| <i>Agent d'exécution</i> : Division de la production, de la productivité et de la gestion de la Commission | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 17, sous-programme 12, réalisations escomptées a) et b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Améliorer les modes et les stratégies de développement durable axés sur le long terme dans les pays des Caraïbes | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 69,9 | 399,8 | 389,3 |
| | | Consultants | 8,1 | 38,5 | 26,7 |
| | | Voyages du personnel | 32,7 | 74,8 | 67,8 |
| | | Séminaires/ateliers | 14,8 | 29,4 | 31,0 |
| | | Total | 125,5 | 542,5 | 514,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité technique des pays de la sous-région de suivre les progrès accomplis dans l'application de leur plan national de mise en œuvre de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement</p> <p>b) Renforcement de la capacité technique des pays de la sous-région d'évaluer les conséquences socioéconomiques et environnementales des catastrophes naturelles</p> | <p>a) Nombre de pays ayant bénéficié de services consultatifs de la part de la Commission qui prennent des mesures pour perfectionner l'exécution de leur plan national s'agissant de la Stratégie de Maurice</p> <p>b) Nombre de participants aux ateliers qui jugent utiles à leur travail les connaissances acquises en matière d'élaboration et d'utilisation des méthodes d'évaluation des conséquences socioéconomiques et environnementales des catastrophes naturelles de la Commission</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités seront les suivantes :</p> <p>a) Conseils dispensés aux États membres, à leur demande, au sujet de questions intéressant les nouvelles phases de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;</p> <p>b) Organisation d'ateliers destinés à renforcer les connaissances à l'appui de la constitution des capacités voulues pour l'évaluation en matière de catastrophes naturelles;</p> <p>c) Documentation issue de recherches et d'études à l'appui de la formation et des ateliers consacrés au développement durable, à l'environnement et à l'évaluation des effets socioéconomiques et environnementaux des catastrophes naturelles.</p> <p>Dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre une série de projets financés par des donateurs et un projet financé par le Compte pour le développement et on entreprendra un nouveau projet de développement, dans les domaines suivants : évaluation des répercussions socioéconomiques des catastrophes naturelles et réduction de la vulnérabilité; évaluation des politiques publiques et des plans nationaux relatifs à la Stratégie de Maurice.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 60 | 30 | 30 | En 2006-2007, la méthode de la Commission pour l'évaluation des conséquences socioéconomiques et environnementales des catastrophes a été transmise au Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes en Thaïlande et à l'Organisme caraïbe d'intervention rapide en cas de catastrophe au Belize. En 2008-2009, de nouvelles méthodes de suivi des plans nationaux concernant les petits États insulaires en développement et l'élaboration de mesures et de plans nationaux d'évaluation et de prévention des catastrophes naturelles sur la base de la méthodologie mise au point par la Commission et des séances de formation qu'elle a dispensées ont été adoptées par le Belize, la Jamaïque, les îles Turques et Caïques, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les Grenadines. Les pays dans lesquels on a procédé à des évaluations en 2005 et en 2006, comme le Guyana, donnent actuellement effet à un certain nombre de recommandations. En 2010-2011, on prévoit que la méthodologie pour l'évaluation des dégâts et des pertes sera davantage utilisée, selon une approche axée sur des modes de subsistance durables, et que les outils nécessaires à cette fin seront perfectionnés; on espère aussi que les gouvernements demanderont à la Commission de les appuyer aux fins de l'établissement de rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice et que des outils leur permettant de suivre les progrès réalisés à ce titre seront mis au point. |
| Séminaires/ateliers | – | 3 (45) | 3 (60) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 1 | 1 | |
| Projets opérationnels | 1 | 1 | 1 | |
| Total | 61 | 35 | 35 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

5. Développement économique et social en Asie occidentale : 5 377 600 dollars

22.35 Les activités dans cette région sont exécutées par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et ont pour but d'appuyer le programme 18 (Développement économique et social en Asie occidentale) du cadre stratégique pour la période 2010-2011 (A/63/6/Rev.1). Elles viseront plus précisément à renforcer les capacités techniques, gestionnelles et organisationnelles des pays membres en développement pour qu'ils puissent planifier et mettre en œuvre des politiques et programmes plus efficaces, en particulier à favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'application des textes issus des grandes conférences des Nations Unies. La CESAO s'emploiera également à répondre aux besoins naissants des pays les moins avancés et des pays qui sortent d'un conflit. Elle s'attachera avec une attention particulière à recenser et à tester les meilleures pratiques, à en favoriser l'adoption et l'adaptation et à échanger des connaissances dans le domaine de l'eau et de l'énergie, des politiques sociales, de la mondialisation et des technologies de l'information et des communications.

Tableau 22.18

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

| Objet de dépense | 2006-2007 (dépenses effectives) | 2008-2009 (crédits ouverts) | Augmentation | | Total avant actua- lisation des coûts | Actua- lisation des coûts | 2010-2011 (montant estimatif) |
|------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|------------------|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | Montant | Pour- centage | | | |
| Autres dépenses de personnel | 2 150,1 | 3 082,5 | 203,6 | 6,6 | 3 286,1 | 406,4 | 3 692,5 |
| Consultants et experts | 554,8 | 776,6 | (124,7) | (16,1) | 651,9 | 80,6 | 732,5 |
| Voyages | 460,7 | 442,8 | 25,3 | 5,7 | 468,1 | 22,8 | 490,9 |
| Services contractuels | 4,4 | – | – | – | – | – | – |
| Subventions et contributions | 902,3 | 565,9 | (104,2) | (18,4) | 461,7 | – | 461,7 |
| Total | 4 072,4 | 4 867,8 | – | – | 4 867,8 | 509,8 | 5 377,6 |

Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

| <i>Agent d'exécution</i> : Division du développement durable et de la productivité de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 1, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays membres de concevoir, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques et mesures permettant une gestion plus efficace des ressources naturelles à long terme, en privilégiant la réalisation des objectifs du Millénaire et en contrant les menaces que font peser les changements climatiques | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 704,7 | 1 172,6 | 1 371,5 |
| | | Consultants | 135,2 | 143,7 | 102,7 |
| | | Voyages | 121,5 | 87,2 | 84,1 |
| | | Séminaires/ateliers | 183,4 | 69,6 | 81,0 |
| | | Total | 1 144,8 | 1 473,1 | 1 639,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement du processus de concertation et des activités d'information sur les questions liées au développement durable en vue d'améliorer la préservation de l'environnement et l'application des obligations pertinentes découlant des conférences et des conventions mondiales</p> <p>b) Renforcement de la capacité des fonctionnaires, des spécialistes et des intervenants nationaux de traiter les questions liées à la gestion durable, en particulier dans les domaines de l'eau et de l'énergie, en prenant en compte les effets des changements climatiques</p> | <p>a) Augmentation de l'indice de satisfaction quant à l'utilité des informations et outils fournis par la CESAO</p> <p>b) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays membres pour mettre à profit les connaissances acquises dans le cadre d'ateliers ou tirées des projets pilotes</p> | <p>Les activités prévues sont les suivantes : a) des services consultatifs assurés par des experts internes et extérieurs sur des questions techniques; b) des ateliers sous-régionaux, régionaux et interrégionaux visant à favoriser le transfert des connaissances; c) la production de moyens de formation sur les méthodes permettant de partager les données d'expérience acquises dans les pays pilotes avec d'autres pays membres; d) la mise en place de réseaux de spécialistes locaux pour renforcer les liens entre les pays en développement par la mise en commun des meilleures pratiques. Dans le domaine de l'eau, l'activité est axée sur la gestion intégrée des ressources en eau et la gestion des ressources en eau partagées. Comme ressources en eau partagées, la gestion des aquifères partagés, souvent menacés par la surexploitation ou l'intrusion d'eau de mer, est particulièrement préoccupante. Dans le domaine de l'énergie, les travaux sont axés sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'introduction des technologies d'exploitation des énergies renouvelables, l'amélioration de l'accès des pauvres aux services énergétiques et la durabilité du secteur énergétique. L'agriculture, la dégradation des sols et la désertification sont des questions prioritaires dans la région. Le sous-programme fait également une place importante à la productivité des petites et moyennes entreprises, compte tenu de son incidence sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Il est prévu de poursuivre l'exécution de sept projets extrabudgétaires et de trois projets relevant du Compte pour le développement et de lancer quatre nouveaux projets visant la promotion de l'efficacité énergétique, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la gestion des ressources en eau et la gestion intégrée de l'eau.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 56 | 21 | 26 | <p>En 2006-2007, cinq ateliers ont été organisés au titre du sous-programme sur les thèmes suivants : la gestion intégrée des ressources en eau; la gestion durable de l'environnement; l'environnement et le commerce à l'appui du développement durable; l'efficacité énergétique et la production non polluante; la science et la technologie au service de l'agriculture durable; et le développement rural. Ils ont permis à 167 spécialistes nationaux de se perfectionner. Cinquante-six missions consultatives ont été entreprises au Bahreïn, au Koweït, au Liban, à l'Oman, en Arabie saoudite, en République arabe syrienne, aux Émirats arabes unis et au Yémen. Une assistance technique a été fournie pour l'élaboration d'un projet de loi sur la protection de l'environnement, l'établissement de la structure organisationnelle d'une agence gouvernementale chargée de l'environnement, et l'élaboration d'un cadre régissant la promotion de l'efficacité énergétique. Des services consultatifs ont été fournis à l'Égypte, à la République arabe syrienne, à l'Oman et au Yémen sur des questions intersectorielles telles que les négociations de l'Organisation mondiale du commerce et l'adhésion à cette organisation, et les questions environnementales et commerciales vues dans l'optique du développement durable.</p> |
| Séminaires/ateliers | 5 (167) | 5 (160) | 3 (45) | |
| Bourses de perfectionnement | – | 3 | 3 | |
| Projets opérationnels | – | – | 3 | |
| Total | 61 | 29 | 35 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 2. Politiques sociales intégrés

| <i>Agent d'exécution</i> : Division du développement de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
|---|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 2, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des gouvernements de concevoir des politiques publiques dans l'optique de l'équité sociale et d'y intégrer les priorités en la matière | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 280,8 | 377,0 | 470,6 |
| | | Consultants | 47,1 | 71,0 | 68,1 |
| | | Voyages | 69,2 | 72,1 | 64,4 |
| | | Séminaires/ateliers | 61,5 | 65,8 | 45,1 |
| | | Total | 458,6 | 585,9 | 648,2 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des gouvernements d'évaluer la situation sociale et d'analyser les coûts et les avantages des différentes options concernant les politiques</p> <p>b) Renforcement de la capacité des pays d'élaborer des politiques et programmes conformes aux recommandations du Plan d'action mondial pour la jeunesse et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et reposant sur les meilleures méthodes d'action et de suivre leur application</p> | <p>a) Proportion accrue de responsables publics reconnaissant que les informations et les outils diffusés par la CESAO sont utiles pour promouvoir le changement d'orientation et la concertation politique</p> <p>b) Nombre accru de mesures prises par les gouvernements pour élaborer ou réviser des politiques et programmes compte tenu des conclusions issues des conférences et réunions d'examen mondiales</p> | <p>En 2010-2011, les activités de coopération technique de la CESAO seront axées sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des pays membres, en particulier les pays les moins avancés et les pays sortant d'un conflit, pour qu'ils puissent évaluer la situation sociale, amorcer le débat sur les politiques sociales, et élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes efficaces intégrés en la matière. En s'appuyant sur les travaux normatifs et analytiques entrepris dans le cadre du sous-programme, on a prévu, comme activités de renforcement des capacités : a) des services consultatifs assurés par des spécialistes internes et extérieurs; b) l'organisation d'un séminaire régional pour aider les pays membres à cerner les priorités concrètes dans le domaine du vieillissement, à formuler les politiques qui conviennent et à en suivre l'application; c) l'organisation de voyages d'études pour promouvoir le partage des connaissances et l'adoption de bonnes politiques sociales, et d'un atelier sous-régional pour renforcer la capacité des gouvernements d'évaluer le secteur de l'information et de prendre les mesures voulues; d) la production de supports et documents de formation et la diffusion de l'expérience et des meilleures méthodes d'action acquises par les pays de la région.</p> <p>Il est prévu d'exécuter six nouveaux projets de coopération technique financés par les donateurs, dont deux projets opérationnels et deux projets relevant du Compte pour le développement. Pour améliorer l'impact des projets, la CESAO continuera d'établir des partenariats avec les autres entités des Nations Unies, y compris les commissions régionales, de coordonner avec le Département des affaires économiques et sociales les activités entreprises au niveau régional pour donner suite aux conférences mondiales, et de resserrer sa collaboration avec le PNUD au niveau national dans le cadre des bilans communs de pays et du cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 18 | 34 | 33 | <p>En 2006-2007, on s'est efforcé, dans le cadre du sous-programme, de mobiliser l'appui des pays membres et de renforcer leurs capacités en effectuant des missions consultatives (18) et en organisant des ateliers et séminaires (4) sur le développement participatif, les politiques sociales intégrées, les migrations internationales et le développement, et le vieillissement. Le pourcentage de témoignages sur l'utilité des informations et des outils fournis par la CESAO pour l'évaluation de la situation sociale et pour l'élaboration, l'application et le suivi des politiques sociales devrait en principe passer de 50 % en 2008-2009 à 60 % en 2010-2011; et le nombre de mesures prises par les gouvernements pour formuler ou réviser les politiques et programmes sociaux existants, avec l'aide de la CESAO devrait passer de 2 en 2008-2009 à 3 en 2010-2011. La proportion des responsables publics qui expriment de l'intérêt pour les outils offerts par la CESAO et la proportion de ceux qui attestent l'utilité de ces outils pour l'élaboration de politiques en faveur des jeunes et des personnes âgées devraient en principe passer de 50 % et 75 % en 2008-2009 à 70 % et 80 % en 2010-2011, respectivement; le nombre de mesures et dispositions adoptées par les pays membres en faveur des jeunes devrait passer de 6 en 2008-2009 à 8 en 2010-2011; et le nombre de pays qui formuleront des politiques en tenant compte des besoins des personnes âgées devrait passer de 8 en 2008-2009 à 10 en 2010-2011.</p> |
| Séminaires/ateliers | 4 (508) | 2 (52) | 2 (30) | |
| Bourses | – | 10 | 4 | |
| Total | 22 | 46 | 39 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 3. Développement économique et intégration

| | | | | | |
|---|--|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division du développement économique et de la mondialisation de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Section 21, programme 18, sous-programme 3 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des pays membres de formuler des politiques de développement économique durable en vue de réduire la pauvreté grâce à l'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 121,3 | 372,4 | 467,9 |
| | | Consultants | 75,2 | 255,2 | 277,4 |
| | | Voyages | 19,4 | 84,6 | 95,5 |
| | | Séminaires/ateliers | 178,6 | 42,2 | – |
| | | Total | 394,5 | 754,4 | 840,8 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des parties prenantes de concevoir des politiques et stratégies macroéconomiques adaptées et axées sur la croissance économique durable, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, conformément aux objectifs du Millénaire</p> <p>b) Renforcement de la capacité des pays membres de formuler et de mettre en œuvre les politiques et les mesures recommandées dans le Consensus de Monterrey et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement</p> <p>c) Renforcement de la capacité des pays membres de mettre en œuvre le système de transport intégré du Machrek arabe et les autres mesures prônées par la CESAO afin d'améliorer les liaisons régionales et internationales, en tenant dûment compte des considérations environnementales</p> | <p>a) Pourcentage accru de parties prenantes reconnaissant l'utilité des informations et outils diffusés par la CESAO sur les politiques macroéconomiques et les stratégies de développement</p> <p>b) Nombre accru de politiques et de mesures adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, pour mettre en œuvre les dispositions du Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha</p> <p>c) Nombre accru de politiques et de mesures adoptées par les pays membres, avec l'assistance de la CESAO, afin de rendre opérationnels les accords relatifs au système de transport intégré du Machrek arabe et de promouvoir la sécurité routière et des systèmes de transport viables et respectueux de l'environnement</p> | <p>Il est prévu d'assurer des services consultatifs et d'organiser des ateliers régionaux pour améliorer la capacité des pays membres de formuler des stratégies nationales et régionales de développement économique et d'intégration et d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.</p> <p>L'exécution du programme de travail s'appuiera sur les deux composantes complémentaires que sont les activités normatives et analytiques et les activités opérationnelles. Les activités de renforcement des capacités comprendront : a) des services consultatifs destinés à répondre à des besoins techniques précis; b) des services consultatifs spéciaux à court terme assurés par des spécialistes internes et extérieurs; c) des ateliers sous-régionaux, régionaux et interrégionaux pour promouvoir un transfert plus efficace des connaissances; d) l'élaboration de supports de formation sur des méthodes spécifiques de transfert des données d'expérience des pays pilotes aux autres pays membres; e) la création de nouveaux réseaux de spécialistes régionaux et le renforcement des réseaux existants par la mise en commun des données d'expérience, des études de cas et des meilleures pratiques.</p> <p>On poursuivra la mise en place du système de transports intégrés du Machrek arabe, ainsi que les mécanismes de facilitation des échanges et des transports. On continuera de s'attacher particulièrement à rendre opérationnels les comités nationaux de facilitation des transports et des échanges et de promouvoir leur coopération. On cherchera également, dans le cadre du sous-programme, à sensibiliser, sur le plan régional, aux problèmes touchant la sécurité routière. On aidera à définir les moyens de financer l'infrastructure des transports dans la région et les mesures à prendre pour simplifier et harmoniser le cadre institutionnel régissant les transports dans la région.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 43 | 24 | 47 | <p>En 2006-2007, 43 missions consultatives sur l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et les questions liées aux transports ont été effectuées au Bahreïn, en Égypte, en Iraq, au Liban, au Qatar, en République arabe syrienne et au Yémen. La Section Atténuation des conflits et développement a organisé 24 ateliers : 10 au niveau régional, 13 en Iraq et 1 au Liban. Ces ateliers ont permis à 591 spécialistes nationaux de se perfectionner. Deux ateliers nationaux ont été organisés en 2008, l'un, au Caire, sur la négociation des accords visant à éviter la double imposition, l'autre, à Doha, sur la mise en place du système de sécurité routière au Machrek arabe. La Section a participé à la réunion préparatoire de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, dont l'objet était d'évaluer les progrès accomplis par les pays membres de la CESAO dans l'application du Consensus de Monterrey. Neuf missions consultatives ont été effectuées en 2008 dans les pays suivants : République arabe syrienne, pour examiner le projet de déclaration d'engagements du pays au titre de l'Accord général sur le commerce des services; Arabie saoudite, pour aider à l'élaboration du neuvième plan de développement; Yémen, pour le suivi de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et l'élaboration d'un plan d'action visant à promouvoir les exportations.</p> |
| Séminaires/ateliers | 24 (591) | 4 (60) | 6 (120) | |
| Total | 67 | 28 | 53 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 4. Utilisation de l'informatique et de la télématique aux fins de l'intégration régionale

| | | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division des technologies de l'information et des communications de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 4, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Sensibiliser les pays membres à la question de la société de l'information, s'agissant en particulier du secteur informatique et télématique, et renforcer leurs capacités en la matière pour favoriser le développement socioéconomique et l'intégration régionale, conformément aux textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et au plan d'action régional | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 342,3 | 372,0 | 471,9 |
| | | Consultants | 137,7 | 106,2 | 53,7 |
| | | Voyages | 62,3 | 67,2 | 79,5 |
| | | Séminaires/ateliers | 80,8 | 53,2 | 55,0 |
| | | Total | 623,1 | 598,6 | 660,1 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement des activités de sensibilisation à la nécessité de progresser dans l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir, compte tenu des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et du plan d'action régional</p> <p>b) Renforcement des connaissances et des compétences des bureaux nationaux pour qu'ils puissent mettre au point des mécanismes et des programmes propres à créer une société de l'information et une économie du savoir</p> | <p>a) Nombre accru de pays désireux de progresser dans l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir, en s'inspirant des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et du plan régional d'action</p> <p>b) Nombre accru de pays qui appliquent les recommandations de la CESAO, avec son aide, en vue d'édifier une société de l'information et une économie du savoir</p> | <p>Les activités de renforcement des capacités prévues sont les suivantes : fourniture de conseils; élaboration de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux axés sur les stratégies d'entreprise, et élaboration de plans d'action en vue de préparer les pays à l'administration et au commerce électroniques; aide à l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir; organisation d'ateliers de formation; planification et évaluation des programmes, des projets et des activités; promotion de l'échange de données d'expérience et de la coopération entre les pays de la région; et création de réseaux d'entraide. Des ateliers seront organisés sur la promotion et l'étude du secteur des technologies de l'information et des communications dans la région de la CESAO, ainsi que sur le renforcement de la confiance dans les services électroniques arabes. On continuera, dans le cadre du sous-programme, à faire mieux comprendre les possibilités qui s'offrent et les difficultés qui se présentent aux niveaux national, sous-régional et régional pour ce qui est de mettre en œuvre le plan d'action régional pour l'édification d'une société de l'information et d'améliorer la connectabilité dans les États membres et entre eux en assurant une plus grande accessibilité économique, en harmonisant les normes et en recourant à l'homologation à l'échelon régional. On veillera avec une attention particulière à renforcer les capacités des gouvernements, en particulier ceux des pays les moins avancés (Soudan et Yémen) et des pays sortant d'un conflit (Iraq, Liban et territoires palestiniens occupés), en vue de réduire la fracture numérique. Deux projets financés par des donateurs et deux projets relevant du Compte pour le développement seront exécutés. On s'attachera également à mettre au point quatre nouveaux projets visant le développement d'un système arabe des noms de domaine, la conception de documents en arabe sous forme numérique,</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | notamment pour favoriser le développement socioéconomique de la population locale, et la création de centres de proximité pour l'entretien et le recyclage du matériel informatique. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>En 2006-2007, un atelier a été organisé, au titre du sous-programme, pour promouvoir le partage du savoir entre les pays membres de la CESAO. Trente-huit experts nationaux ont pu ainsi se perfectionner. On a également organisé une réunion d'experts sur les priorités scientifiques et techniques intervenant dans la création du Centre de technologie de la CESAO. Cinquante-cinq missions consultatives sur la création de réseaux de communication et la mise en réseau des ordinateurs ont été effectuées en Arabie saoudite, en Iraq, en Jordanie, au Koweït, en Oman, au Qatar, en République arabe syrienne et au Yémen.</p> <p>Le nombre de pays désireux de créer des mécanismes nationaux pour appuyer l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir devrait passer de trois en 2008-2009 à six en 2010-2011. On s'attend à une augmentation du nombre des participants qui auraient renforcé leur capacité de mettre en place les mécanismes et moyens nécessaires à l'édification d'une société de l'information et d'une économie du savoir. Le nombre de pays qui créent ou mettent en place des mécanismes visant à édifier une société de l'information et une économie du savoir devrait en principe augmenter également, passant de deux en 2008-2009 à cinq en 2010-2011.</p> |
| Services consultatifs | 55 | 30 | 30 | |
| Séminaires/ateliers | 1 (38) | 2 (60) | 2 (40) | |
| Total | 56 | 32 | 32 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits

| | | | | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Division de statistique de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 5 | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun des statistiques et des indicateurs économiques et sociaux pertinents, fiables et comparables, notamment les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire et des données ventilées par sexe, conformément aux normes et aux recommandations internationales en la matière | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 230,8 | 388,7 | 467,7 |
| | | Consultants | 46,1 | 109,1 | 133,7 |
| | | Voyages | 89,3 | 71,8 | 87,5 |
| | | Séminaires/ateliers | 208,1 | 139,1 | 90,0 |
| | | Total | 574,3 | 708,7 | 778,9 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun, avec l'aide de la CESAO, des statistiques et indicateurs sectoriels pertinents, fiables et comparables</p> <p>b) Renforcement de la capacité des bureaux nationaux de statistique de produire et de diffuser en temps opportun, avec l'aide de la CESAO, des statistiques et indicateurs sociaux pertinents, fiables et comparables, notamment des données ventilées par sexe</p> | <p>a) Nombre accru de gouvernements qui formulent des plans et des politiques fondés sur les statistiques établies avec l'aide de la CESAO</p> <p>b) Nombre accru de statistiques et d'indicateurs économiques, sociaux et sectoriels qui sont publiés par les bureaux nationaux de statistique avec l'aide de la CESAO</p> | <p>Des activités de renforcement des capacités seront entreprises pour rendre les pays membres à même de produire, d'analyser et de diffuser des statistiques et indicateurs de qualité pour pouvoir suivre le développement économique et social, notamment les cibles des objectifs du Millénaire. Il s'agit d'améliorer la production et la diffusion de statistiques dans la région, de mettre les systèmes nationaux de statistique en conformité avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle et de concevoir des méthodes qui facilitent la comparaison des données recueillies au niveau régional en ce qui concerne les questions sociales, économiques et intersectorielles.</p> <p>Au titre des activités, on prévoit de fournir des services consultatifs concernant l'établissement de statistiques sur les principaux domaines économiques, comme la comptabilité nationale et le commerce international, et de statistiques et d'indicateurs sectoriels et sur l'environnement, l'échantillonnage, les classifications et les enquêtes de conjoncture. Des activités seront également entreprises dans les domaines touchant l'amélioration des cadres institutionnels nationaux et les recensements démographiques; les enquêtes, les classifications, les statistiques et indicateurs sociaux, démographiques et sexospécifiques. On organisera des ateliers régionaux sur les statistiques industrielles, les statistiques économiques à court terme, les statistiques sexospécifiques, la mesure du développement de la société et des indicateurs et métadonnées sociaux pour promouvoir un transfert plus efficace des connaissances. Des supports de formation méthodologique seront produits.</p> <p>On prévoit d'organiser un atelier sur DevInfo, d'exécuter un projet relevant du Compte pour le développement (suivi des objectifs du Millénaire et réduction des disparités entre les indicateurs) et quatre</p> | | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| | | | | projets financés par des donateurs (Programme de comparaison internationale, création de systèmes nationaux de statistique; application du système de comptabilité nationale de 1993 et de la version révisée, l'accent étant mis sur le secteur informel et le système des comptes nationaux trimestriels, et programme accéléré de données). |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | En 2006-2007, 10 ateliers ont été organisés dans le cadre du sous-programme pour renforcer les capacités des pays membres de la CESAO dans les domaines de la comptabilité nationale, du commerce des services, des statistiques du travail, de l'échantillonnage, des projections démographiques, des classifications économiques et sociales internationales, de l'élaboration de résolutions et de DevInfo. Ont participé à ces ateliers 565 agents des bureaux nationaux de statistique et statisticiens nationaux. On a organisé 32 missions consultatives pour aider les pays membres à examiner le système de comptabilité nationale de 1993, à planifier et à concevoir des enquêtes économiques et des enquêtes sur les ménages, à mettre en place un cadre institutionnel pour l'établissement de statistiques, à déterminer des échantillons, à élaborer des programmes d'établissement de statistiques et indicateurs sur l'environnement, à mettre en place un système de comptabilité régional, à se préparer pour le recensement agricole de 2007 et à organiser des enquêtes sur l'industrie. L'accroissement du nombre de missions consultatives (13) et d'ateliers (2) entre 2004-2005 et 2006-2007 résultait d'une évaluation des besoins de statistiques entreprise en 2006. Cet accroissement devrait contribuer à l'amélioration rapide des cadres institutionnels nationaux des pays membres et à la production d'une plus grande diversité de statistiques et d'indicateurs, couvrant les domaines et les secteurs moins avancés sur le plan des statistiques. Par ailleurs, un plus grand nombre de pays devront être en mesure de progresser dans le suivi des objectifs du Millénaire. |
| Services consultatifs | 32 | 21 | 32 | |
| Séminaires/ateliers | 10 (565) | 3 (56) | 4 (100) | |
| Bourses | – | 9 | – | |
| Projets opérationnels | – | – | 1 | |
| Total | 42 | 33 | 37 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 6. Promotion de la femme

| | | | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| <i>Agent d'exécution</i> : Centre de la femme de la CESAO | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | | |
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 6, réalisation escomptée a) | | <i>Montant effectif</i> 200-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 | |
| <i>Objectif</i> : Renforcer la capacité des instances nationales compétentes et des dirigeants, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en situation de conflit, d'intégrer efficacement la question de la parité des sexes dans l'ensemble des politiques, plans et programmes nationaux | | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 85,7 | 381,6 | 422,5 |
| | | Consultants | 23,5 | 32,2 | 30,4 |
| | | Voyages | 18,2 | 31,5 | 50,1 |
| | | Séminaires/ateliers | 60,5 | 109,4 | 104,0 |
| | | Total | 187,9 | 554,7 | 607,0 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | | |
| <p>a) Renforcement de la capacité des instances nationales de formuler et d'appliquer des politiques en faveur des femmes et de mettre en place les mécanismes nécessaires</p> <p>b) Renforcement de la capacité des dirigeants de promouvoir et d'appliquer les conventions concernant les droits de l'homme et les résolutions de l'ONU en faveur des femmes, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité</p> | <p>a) Nombre accru de pays qui adoptent des mesures pour intégrer la question de la parité des sexes dans leurs politiques nationales</p> <p>b) Nombre accru de pays qui rendent compte de progrès dans l'application de la Convention et qui ont formulé un plan d'action pour appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité</p> | <p>Des activités seront planifiées et entreprises pour renforcer la capacité des pays membres de promouvoir l'égalité des sexes et d'améliorer la condition de la femme : a) en intégrant les questions de parité des sexes dans leurs politiques, plans et programmes; b) en appliquant les conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme et les résolutions pertinentes des Nations Unies, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.</p> <p>Les activités prévues sont les suivantes : a) des services consultatifs assurés par des spécialistes internes et extérieurs sur des domaines spécifiques comme l'établissement de budgets pour les activités visant à assurer l'égalité entre les sexes et la planification stratégique en la matière; b) deux ateliers sous-régionaux et un atelier régional sur l'intégration des questions liées à l'égalité des sexes organisés pour le Machrek et le Golfe et sur l'application de la Convention et de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, pour promouvoir le transfert des connaissances; c) des projets opérationnels pour promouvoir le transfert aux autres pays membres de l'expérience acquise dans les pays pilotes.</p> <p>Un projet de lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui relève du Compte pour le développement, sera exécuté.</p> | | | |

| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | |
| Services consultatifs | 17 | 30 | 247 | <p>Depuis la création du Centre en octobre 2003, les pays membres de la CESAO ont été plus nombreux à tenir compte de l'impératif d'égalité des sexes dans leurs politiques nationales (neuf en 2007, contre cinq en 2005 et trois en 2003), ce qui s'explique surtout par les activités de sensibilisation, de diffusion des informations, d'appui technique et de renforcement des capacités menées par la CESAO. Le nombre des demandes d'assistance technique et de conseils a également augmenté de façon notable (passant de 1 en 2003, à 8 en 2005, 11 en 2006, 25 en 2007 et 70 en 2008). En 2006-2007, 10 pays membres ont bénéficié directement de services consultatifs. En 2007, 70 fonctionnaires de ministères de 11 pays membres ont été formés sur l'institutionnalisation de l'égalité des sexes et sur l'établissement d'un budget tenant compte de la problématique hommes-femmes. Le Centre a également formé une trentaine de magistrats et de parlementaires de 10 pays membres à l'application de la Convention. Le Centre a poursuivi cette activité en 2008, effectuant plus de 22 missions consultatives dans les pays membres. En 2009, le Centre formera tous les pays membres à remplir les questionnaires et à établir leur rapport national en vue de l'examen de la situation 15 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.</p> <p>En 2010-2011, le Centre s'attachera à renforcer encore la capacité des pays membres d'institutionnaliser l'égalité des sexes et à faire en sorte qu'ils comprennent mieux et appliquent mieux le Programme d'action de Beijing et les conventions et résolutions des Nations Unies, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Les ateliers prévus en 2010-2011 viseront donc à promouvoir l'application des conventions et résolutions des Nations Unies dans les pays membres en diffusant les méthodes reconnues sur le plan international pour l'établissement de rapports sur l'application de ces instruments et les activités de suivi, d'évaluation et de promotion des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.</p> |
| Séminaires/ateliers | 13 (279) | 4 (60) | 4 (60) | |
| Total | 30 | 34 | 28 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.

Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement

| <i>Agent d'exécution</i> : Section des questions nouvelles et liées aux conflits | | <i>Budget récapitulatif</i> (En milliers de dollars des États-Unis) | | |
|--|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Éléments du cadre stratégique pour la période 2010-2011</i> : Programme 18, sous-programme 7, réalisation escomptée b) | | <i>Montant effectif</i> 2006-2007 | <i>Montant estimatif</i> 2008-2009 | <i>Montant estimatif</i> 2010-2011 |
| <i>Objectif</i> : Renforcer les capacités du secteur public et de la société civile en leur faisant connaître les meilleures pratiques en matière de gouvernance, pour qu'ils puissent mieux concevoir et exécuter des activités de développement et assurer des services essentiels en cas de conflit ou de troubles politiques | Assistance temporaire (autre que pour les réunions) | 384,5 | 18,2 | 20,4 |
| | Consultants | 90,0 | 59,2 | 66,5 |
| | Voyages | 80,9 | 28,4 | 29,8 |
| | Subventions et contributions | 133,8 | 86,6 | 86,8 |
| | Total | 689,2 | 192,4 | 203,3 |
| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | <i>Activités/produits/projets^a</i> | | |
| <p>a) Renforcement des capacités du secteur public et des organisations de la société civile pour qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques de développement et assurer des services essentiels dans des situations de crise</p> <p>b) Renforcer la connaissance des techniques modernes et des meilleures pratiques en matière de gouvernance pour améliorer la formulation et l'application des politiques de développement et la prestation de services essentiels</p> | <p>a) Nombre accru de mesures prises par les pouvoirs publics pour formuler et mettre en œuvre des politiques de développement</p> <p>b) Nombre accru de participants qui reconnaissent l'utilité des informations et des outils diffusés par la CESAO pour l'élaboration des politiques de développement</p> | <p>Des conseils pratiques seront fournis, sur demande, aux pays membres de la CESAO, en particulier les pays touchés par une crise, par des spécialistes internes ou extérieurs au sujet du renforcement de l'État par l'adoption de bonnes méthodes de gouvernance. Les spécialistes du développement des gouvernements membres et de la société civile des pays touchés par une crise seront invités à participer à plusieurs ateliers conçus à leur mesure pour apprendre à bien utiliser les meilleures pratiques de gouvernance et les techniques administratives modernes et se perfectionner en matière de gestion des ressources humaines. Les modules de formation utilisés seront conçus sur la base d'une évaluation des difficultés et des besoins particuliers en situation de conflit et d'instabilité politique. Les outils de formation intégreront les techniques modernes de gestion et de gouvernance, les dernières innovations informatiques et les compétences humaines. Les meilleures pratiques en Asie occidentale et ailleurs seront également incluses dans les modules.</p> <p>La formation sera interactive, laissant les participants libres d'exprimer leurs opinions. Des ateliers seront organisés, visant principalement les futurs formateurs, et seront suivis six mois après de réunions de groupes, qui permettront aux participants d'indiquer si la formation leur a été utile et de partager les enseignements tirés et les expériences concluantes. Ces réunions permettront également d'améliorer les modules de formation et d'en concevoir d'autres.</p> <p>Il est prévu d'exécuter huit projets financés par des donateurs et de concevoir quatre nouveaux projets visant à promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance par : le renforcement des capacités pour la gouvernance locale en Iraq, l'appui à la coexistence pacifique et harmonieuse des jeunes de différentes communautés en Iraq par le biais de l'éducation non formelle; la culture de la caroube comme moyen de</p> | | |

| <i>Réalisations escomptées</i> | <i>Indicateurs de succès</i> | | | <i>Activités/produits/projets^a</i> |
|--------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--|
| | | | | subsistance durable et de conservation au Liban; et le renforcement des capacités en matière de gouvernance en vue de favoriser le développement dans les pays touchés par une crise. |
| <i>Produits (participants)</i> | | | | <i>Impact</i> |
| | <i>Nombre effectif 2006-2007</i> | <i>Nombre estimatif 2008-2009</i> | <i>Nombre estimatif 2010-2011</i> | <p>Le sous-programme a été établi en 2008-2009. En 2006-2007, trois activités ont été entreprises sur les questions nouvelles et liées aux conflits selon une approche pluridisciplinaire. Ces activités visaient à renforcer la capacité des fonctionnaires de gérer les ressources publiques en situation de crise ou de conflit.</p> <p>Des activités seront entreprises pour renforcer les capacités des intervenants du secteur public et de la société civile des pays qui connaissent un conflit et l'instabilité. Les fonctionnaires seront mieux en mesure de réaliser les objectifs nationaux de développement en utilisant les bonnes pratiques de gouvernance, les techniques de pointe, et les méthodes de gestion qu'ils auront acquises au cours de leur formation.</p> <p>On s'emploiera également à rendre les institutions publiques et civiles plus efficaces dans la prestation des services essentiels. Il est par ailleurs question de contribuer au renforcement de l'État et à la création et à la réforme des institutions en fournissant des conseils pratiques et en appuyant les initiatives de planification stratégique dans les pays sortant d'une crise.</p> |
| Services consultatifs | – | – | 2 | |
| Séminaires/ateliers | – | 3 | 4 | |
| Total | – | 3 | 6 | |

^a Indicatif; les activités, les produits et les projets seront fonction des demandes émanant des bénéficiaires.